

BIBLIOTHEQUE  
ROYALE  
65035  
3<sup>EME</sup> A SER.

JICEDEL



Arthur DELOGE

---

# GABRIELLE PETIT

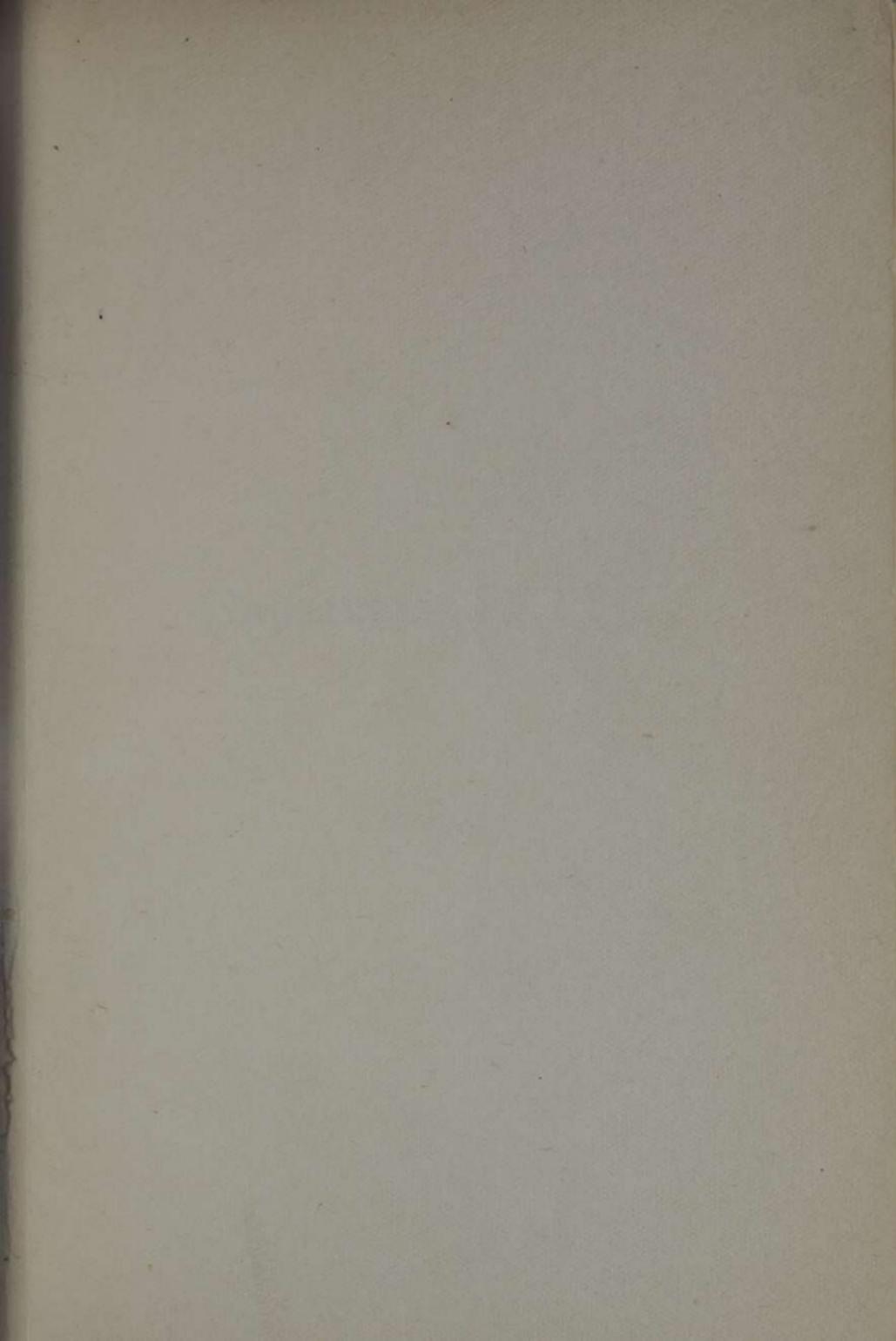
---

*Sa Vie et son Œuvre*

BRUXELLES  
Vve FERD. LARCIER  
ÉDITEUR

1922









GABRIELLE PETIT



DU MÊME AUTEUR

*La demoiselle de magasin* (épuisé).

*Conduire les Hommes.* Berger-Levrault, éditeur.  
(8<sup>e</sup> mille.)

*Le caporal Trésignies.* (2<sup>e</sup> mille.)

---

III  
65.035  
A

ARTHUR DELOGE

◆

# Gabrielle PETIT

*Sa Vie et son Œuvre*

On veut des romans, que ne regarde-t-on de près à l'histoire? On trouverait la vie intime, avec les scènes les plus variées et les plus dramatiques, le cœur humain avec ses passions les plus vives comme les plus douces et, de plus, un charme souverain, le charme de la réalité!...

GUIZOT.

Je ne voilerais aucune honte pour avoir le droit de ne cacher aucune gloire.

MONTALEMBERT  
(*Les Moines d'Occident*).

◆

BRUXELLES

Vve FERDINAND LARCIER, ÉDITEUR

26-28, Rue des Minimes.

—

1922



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,  
réservés pour tous les pays  
sans autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

A SA MAJESTÉ LA REINE ELISABETH

En respectueux hommage.

Soldat comme « Elle », Vous veillez  
à ne point laisser s'éteindre, Madame,  
la douce flamme de son « Souvenir ».

A. D.



# GABRIELLE PETIT

## Sa Vie et son Œuvre

---

### 1. LA FAMILLE

Jules Petit, représentant de commerce, mécanicien-constructeur à ses heures, épousa, à Tournai, M<sup>lle</sup> Aline-Irma Ségard (1), appartenant, comme son mari, à une famille très honorable de la région (2). Il eut d'elle quatre enfants : Hélène, Gabrielle, Louise et Jules.

Laissons la parole à M<sup>lle</sup> Hélène Ségard :

« Gabrielle naquit à Tournai, 20, Luchet d'Antoing, le 20 février 1893. C'était un magnifique bébé blond, plein de santé, manifestant déjà sa volonté. Elle avait deux ans et demi à la naissance de Louise (morte depuis). Dès que Gabrielle vit l'enfant en voiture, elle prétendit prendre place en face d'elle.

» Je lui écrasais les pieds, racontait Gabrielle

---

(1) M<sup>me</sup> Petit avait un frère, le docteur Ségard, d'Anvers, et une sœur, Hélène Ségard, marraine de Gabrielle.

(2) La mère de M. Petit était née baronne de Donquers. La famille Petit était, en outre, alliée à la famille de l'ancien ministre Bara.

vers l'âge de cinq ans (1) ; je ne crois pas que j'étais jalouse, mais je ne voulais pas être dérangée.

» Parfois, la jeune mère, impatientée, descendait Gabrielle de la voiture ; Gabrielle commençait alors à crier. Les passants, qui entendaient ses hurlements, donnaient tort à ma sœur Aline.

» Celle-ci arrivait chez nous tremblante d'indignation ; on la calmait. Dans l'entretemps, Gabrielle avait retrouvé ses jambes pour courir au jardin manger des fruits. Dès qu'elle voyait remettre sa jeune sœur en voiture, elle recommençait la scène. Finalement, pour tout arranger, on la reconduisait la première.

» Le lendemain, on lui disait :

» — Vous ne viendrez pas si vous ne promettez pas de marcher.

Elle ne répondait rien et restait en punition sans bouder.

» Le surlendemain, on la prenait ; même répétition.

» Gabrielle venait d'avoir quatre ans ; elle passait quelques jours chez nous avec sa mère.

» Un matin, Aline l'habillait. Tout à coup, mon père pâlit : l'enfant poussait de véritables cris de paon. Elle voulait donner des ordres à sa mère qui ne l'entendait pas ainsi.

---

(1) La marraine de Gabrielle nous assure que sa filleule se souvenait très bien de sa plus tendre enfance.

» Nous n'intervînmes pas. Un quart d'heure après, Gabrielle descendait habillée de frais ; on voyait qu'elle avait pleuré, mais le sourire aux lèvres, elle cria :

« Bonjour, bon papa ! bonjour, bonne maman !  
» bonjour, marraine ! »

» Et elle nous embrassa à tour de rôle comme si de rien n'était, puis mangea de fort bon appétit. Mon père n'en revenait pas ; on fit semblant de rien, puis la petite fille partit pour l'école.

» Aline descendit bientôt.

» Eh bien, papa, que dites-vous de l'enfant ?

» — Ma fille, répondit mon père, Gabrielle ne doit pas être conduite de cette façon, crois-moi, il faut lui parler ; l'enfant est volontaire et ne pliera pas si l'on emploie la force. Elle est très raisonnable et d'une maturité précoce ; il faut, Aline, lui faire entendre raison ; elle est déjà capable de te comprendre. Elle a bon cœur, dis-lui qu'elle te fait de la peine. N'emploie plus la rigueur.

» — Bien, papa, j'essaierai.

» Le moyen réussit à merveille et un an après Aline disait :

» — Papa, vous aviez raison. Je vous remercie. Je ne pourrais plus me passer de Gabrielle ; c'est déjà ma compagne. »

» S'il y avait un nuage à l'horizon, le mari renvoyait Aline chez elle. Alors, on voyait arriver l'avant-garde : Gabrielle.

» — Bon papa, bonne maman, disait-elle en se campant sur ses petites jambes, les mains derrière le dos, mon papa a dit comme ça, à ma maman : « Retourne chez toi avec les enfants ! » Et voilà, nous arrivons.

» L'enfant ne quittait plus sa mère, si ce n'est pour se rendre à l'école, qu'elle fréquentait assidûment. Hiver comme été, elle partait, ardente, sociable, toujours entourée de ses compagnes : une vraie petite Tournaisienne ! Elle était le portrait vivant de sa mère ; seulement, l'enfant était blonde, avec une magnifique chevelure ondulée et de petits cheveux rebelles autour des tempes, qui lui formaient comme une auréole.

» Des yeux bleu-clair bien fendus, un petit nez droit bien planté. Ce qui plaisait surtout en elle, c'étaient ses dehors francs. A sept ans, elle était la confidente de sa mère.

» Hélène, l'aînée, n'avait pas ces qualités.

» Un jour, Gabrielle était montée sur une chaise pour « prêcher ». Ses jeunes auditeurs se rangeaient autour d'elle. Tout à coup, l'aînée se précipite sur la chaise pendant que, les bras tendus, la cadette faisait son prône.

» La pauvre Gabrielle fut ramassée sans connaissance. Le médecin, mandé en toute hâte, diagnostiqua une fracture du coude. Une forte fièvre se déclara. Après trois heures de travail,

la fracture fut enfin réduite. L'enfant n'avait pas crié une seule fois et répétait sans cesse :

» — Maman, je ne souffre pas.

» Le docteur déclara n'avoir jamais rencontré un enfant si jeune doué de tant d'endurance.

» Jamais non plus, Gabrielle ne dénonça Hélène à son père.

» Une autre fois, Aline était allée passer un après-midi chez nos cousins Delmeule-Ségar. Le plus jeune fils, Georges, beaucoup plus âgé que mes deux nièces, s'amusait avec elles. A un moment donné, Hélène s'élança sur son cousin Georges (qui portait encore la culotte courte) et le mordit cruellement, très cruellement, au mollet.

» Aline revint chez elle exaspérée.

» Le plus piquant, c'est que, plus tard, Gabrielle rencontrant son cousin Georges, disait :

» — Tu te trompes, c'est moi qui t'ai mordue. »

» Tous savaient le contraire et Georges aussi ; mais Gabrielle maintint son dire. »

\* \* \*

M. Petit et sa famille émigrent à Ath, où la misère ne tarde pas à entrer au foyer. A bout de ressources et de patience, Aline Petit se voit dans la nécessité de prendre part au concours auquel était soumise la place de maîtresse de

piano à l'école de musique de la ville ; très bonne musicienne, la jeune femme avait, lors de son mariage, emmené chez elle le piano que ses parents (1) avaient acheté pour leurs deux filles.

Affaiblie déjà, M<sup>me</sup> Petit compromit tout à fait sa santé par le labeur effréné auquel elle se livra pour réussir l'épreuve. « Le jour de l'examen, raconte l'abbé Paquet, Aline Petit devint malade dans la salle même du concours. Elle fut transportée à l'hôpital de la ville. Les sœurs trouvèrent en M<sup>me</sup> Petit un esprit de foi et de résignation chrétienne vraiment extraordinaire. »

A ce moment, Hélène, l'aînée, séjournait à Tournai, chez ses grands-parents. Restaient à Ath, Gabrielle, âgée de huit ans et Jules, âgé de six. La petite fille fréquentait l'école des Sœurs de Saint-François de Sales.

« Que va devenir cette enfant ? répétait sans cesse la pauvre mère aux sœurs de l'hôpital (2). Que va devenir cette enfant ? Je ne puis m'en passer, c'est mon amie, elle me comprend (3). »

Mieux que personne, en effet, M<sup>me</sup> Petit sait que Gabrielle ne peut être abandonnée à des mains

---

(1) Nous verrons, à la fin de ces pages, comment ce piano fut, la veille de la mort de Gabrielle, une cause de soucis pour la condamnée.

(2) Après une première opération à Ath, la malade fut transportée à Bruxelles, où elle mourut.

(3) Aline Petit cachait à tous les torts de son mari. Seule, Gabrielle pénétrait ses souffrances secrètes.

indifférentes. D'une intelligence peu commune, d'une force de volonté au-dessus de toute conception, la petite fille est vraiment un être extraordinaire.

Un jour, elle revient de l'école.

» — Eh bien ! lui dit son grand-père, de passage à Ath, tu ne manges pas ?

» — Non, grand-papa, je ne mange pas. J'ai entendu dire qu'il y a des papas qui battent les mamans. Ecoute, continue-t-elle en brandissant sa fourchette, si papa voulait battre maman, je monteraï sur son dos, je l'égratigneraï, je lui arracheraï les cheveux (1). »

Cette anecdote est conforme à tout ce que nous dirons plus tard de Gabrielle, jeune fille et espionne. Elle prouve également à quelle profondeur atteignait l'affection que Gaby éprouvait pour sa mère. Plus tard, elle déclarera à sa marraine :

— La musique me fait parfois pleurer. Je pense aux premières leçons que me donnait ma mère, si fatiguée.

L'abbé Paquet poursuit :

« Nous ne nous étonnerons pas de ces qualités d'âme, si nous nous rappelons le mot de Napoléon : « L'éducation d'un enfant commence vingt

---

(1) Abbé Paquet : Conférence de Brulette.

» ans avant sa naissance par l'éducation de sa  
» mère. »

De sa mère encore, Gabrielle tient la bonté du cœur en face de tout ce qui souffre.

A peine âgée de cinq ans, elle s'en vint, un beau midi, trouver son grand-père infirme :

—Bon papa, lui dit-elle, tu n'as plus de jambes. Eh bien, moi, je vais te porter au jardin.

A Ath, lorsque le pain manquait, la petite fille était la première à donner la part qui lui revenait à son jeune frère.

C'est donc chose entendue, la terre où naquit notre héroïne est une terre de premier choix (1). Telle mère, telle fille. Et ce qui est merveilleux pour cette toute jeune enfant, c'est que son intelligence a fait le choix du bien. Entre son père et sa mère, Gabrielle n'a pas hésité, elle a choisi sa mère en exemple et, jusque bien tard, jusqu'à la fin de sa vie brisée avant l'épi, l'image de celle qui lui donna l'exemple de toutes les vertus la jettera dans le plus vif émoi et lui arrachera des larmes.

---

(1) Abbé Paquet.

## 2. EN PENSION

Là où il y a une volonté,  
il y a un chemin.

Avant de quitter — on devine avec quel déchirement — ses trois enfants pour la clinique de Bruxelles, M<sup>me</sup> Petit avait demandé en grâce qu'on donnât à sa Gaby la direction d'une femme dévouée. Les sœurs cherchèrent en vain autour d'elles.

« Il fut décidé, poursuit M<sup>lle</sup> Ségard, de mettre l'enfant à Mons, chez les Sœurs du Sacré-Cœur. L'année suivante, le père rappela Gabrielle de Mons et l'envoya à l'orphelinat de Brugelette. On s'inclina. Gabrielle n'apprit la mort de sa mère que vers l'époque de sa première communion. Elle supporta courageusement cette grande peine, mais parlait sans cesse de « maman » ; son souvenir était un culte. »

Mais n'anticipons pas. Nous sommes en 1902. Gabrielle a plus de neuf ans. Elle vient de quitter le pensionnat de Mons. L'éducation qu'elle recevait dans cette institution était en rapport avec l'éducation de ses parents. La voici maintenant à Brugelette, dans une maison où elle coudoiera, pendant sept ans, des enfants appartenant à la petite bourgeoisie et au peuple borain. Au milieu de ce petit monde d'humbles, il arriva ce à quoi

l'on devait s'attendre : une hypertrophie de caractère. La farouche volonté de l'enfant, caractérisée tout à l'heure dans ses réflexions à son grand-père, va, au lieu de s'assouplir, se roidir encore aux dépens des sentiments habituels de la jeune fille. Les qualités dominantes de Gabrielle, la droiture, l'esprit d'initiative, le ferme vouloir auront une trempe d'acier. Ses maîtresses en sauront quelque chose ; les Boches, davantage encore.

Et cette hyperthrophie s'explique aisément.

Les malheureuses orphelines qui entourent Gabrielle sont loin d'être des « amours d'enfant ». Privées, dès l'âge le plus tendre, des soins d'une mère, elles ont été, jusqu'à leur entrée à Brugelette, dirigées, vaille que vaille, par des mains inexpérimentées. La petite Tournaisienne passera, aux yeux émerveillés des frimousses pâlotés qui l'entourent, pour une sorte de princesse.

Son esprit à la « Petit Poucet », sa distinction naturelle mettront à ses pieds ses compagnes, nouvelles Cendrillons, bien soumises et bien résignées, heureuses, cependant, d'avoir un « meneur » de leur taille.

Les Sœurs essaieront de mettre bon ordre à cet état de choses : elles s'opposeront de tout leur pouvoir, la Sœur supérieure surtout, à ce que l'espiègle Gaby devienne un chef de bande. Par contre, sœur Marie-Charlotte, âme simple et

tendre, s'éprendra tout à fait de la charmante et remuante créature. Quant à sœur Félicité, maîtresse de l'enfant pendant nombre d'années et femme de haute valeur intellectuelle, elle imposa à grand'peine à la volonté de son élève. Au point de vue patriotique cependant, l'emprise de sœur Félicité fut plus complète ; ses leçons d'histoire de Belgique enthousiasmaient littéralement la petite fille.

Gabrielle fut-elle heureuse à Brugelette? Eut-elle l'impression d'avoir des compagnes par trop communes dans leur langage (1) et leur manière de sentir? Tout porte à croire que la nature très fine de l'enfant fut, au sortir du couvent de Mons, douloureusement frappée de la flagrante infériorité d'éducation de son nouvel entourage. Mais l'esprit pénétrant de Gabrielle, sa volonté de se résigner à l'inévitable, eurent tôt fait de l'habituer au nouveau milieu dans lequel elle était appelée à vivre désormais.

Et puis :

*Premier en province plutôt que second à Rome.*

« A son arrivée chez nous, racontent les bonnes Sœurs, ses compagnes l'interrogent et s'étonnent qu'elle ne pleure pas :

» — Pleurer, réplique-t-elle, à quoi bon? Il faudra tout de même que je reste. »

---

(1) Ce fut l'impression d'Hélène Petit, lorsqu'elle dut se résigner à passer un an et demi à Brugelette.

On avouera que, dans la bouche d'une fillette de neuf ans, cette réponse n'est pas banale. Chez une enfant américaine, elle paraîtrait peut-être naturelle ; chez une petite fille belge, elle fait déjà pressentir la condamnée à mort de Saint-Gilles, qui se résigne à se voir séquestrer dans sa cellule, plutôt que d'obéir aux ordres de Moustache et de Monoële.

« Esprit de droiture et d'initiative, ferme volonté, nous admirions tout cela en notre ancienne élève », poursuit la directrice.

La petite Sœur y met du sien. Elle aurait dû ajouter que Gabrielle leur donnait « du fil à retordre », pour employer l'expression dont la prisonnière se servit en écrivant sur les murs de sa cellule. Il est vrai que, pour bon nombre d'élèves... et de parents belges, le maître d'école, c'est l'ennemi.

Telle que nous venons de la décrire, Gabrielle devint vite chef d'orchestre. En voici un exemple :

La petite Tournaisienne aimait les pommes de terre frites. Quel enfant n'aime pas les frites ?

Après quelques mois de séjour à Brugelette, la fillette exprima aux Sœurs, avec la liberté qui était sienne, son étonnement de ne jamais recevoir de frites à table. Les Sœurs se récrièrent : leur budget était si restreint ! les frites sont un luxe.

En effet, elles n'en menaient pas large, les

petites Sœurs. Vous pensez bien qu'en ce temps-là, le gouvernement se serait fait scrupule d'aider les Sœurs de l'Enfant Jésus à dorloter un peu de pauvres orphelines !

Gabrielle, faut-il le dire, ne comprenait rien à ces questions de budget.

Un jour, la petite prend une résolution virile(?). Elle ameuté sept de ses compagnes... et les conjurées disparaissent de la circulation.

L'absence des pies les plus bavardes ne tarde guère à se remarquer. Grand émoi dans la maison ! Les corridors sont pleins du lourd battement des robes des religieuses effarées :

— Où est Gabrielle? N'avez-vous pas vu Gabrielle?

Les pauvres petites Sœurs ne disent pas :

— Où se trouvent telle et telle, Marie, Christine, etc.?

Celles-ci suivaient le chef, évidemment.

On fouille l'établissement. En vain.

Pendant ce temps, la Sœur cuisinière pèle les pommes de terre du souper à tour de bras. Sitôt le « canada » (1) bien nettoyé de ses nœuds, la religieuse la jette, d'un mouvement mécanique, par une poterne ménagée dans le mur de la cour ; arrivé à destination, le tubercule tombe, pour s'y purifier, dans une grande cuve d'eau. C'est

---

(1) Pomme de terre en Wallonie.

du moins ce que croit, dur comme fer, la bonne cuisinière.

En réalité, les choses ne se passent pas tout à fait comme cela.

Au fur et à mesure que le boulet débouche par le trou de la muraille, Gaby saisit le bolide des deux mains et le donne à ses « suivantes ». Celles-ci, impitoyables, le réduisent, non pas en chair à pâté, mais... en pomme de terre à frire.

*Mais quelqu'un troubla la fête  
Pendant qu'elles étaient en train.*

Les conspiratrices furent surprises au moment où toute la provision allait y passer.

La légende raconte que, pour souper, Gabrielle dut avaler une immonde « ratatouille » aux pommes de terre.

*Si cette histoire vous amuse...*

Et les farces recommencèrent sous toutes les formes (1).

« C'est pourquoi, poursuivent les petites Sœurs, discrètes, en consultant leurs souvenirs (2), son

---

(1) Nous devons le récit de ce petit incident de pension à M<sup>me</sup> Célis, née Hélène Petit. Celle-ci partagea un moment, à Brugelette, la vie de pensionnaire-orpheline de sa sœur Gabrielle. Renvoyée à son oncle et reprise par son père, ce dernier, en présence de l'insubordination persistante de son aînée, se vit forcé de l'expédier de Malines à Bruxelles, en quête d'une occupation.

(2) Abbé Paquet.

espièglerie empêcha de tirer tout ce qu'on pouvait de sa vive intelligence.

» Un jour, cependant, à la fin d'un trimestre, comme ses compagnes la plaisantent et lui prédisent qu'elle aura la dernière place, Gaby répond qu'il n'en sera rien. Sans répit, même pendant les récréations et les heures de repos, elle se met à étudier et arrive à une place très « honorable ».

A onze ans, elle corrige les devoirs de ses condisciples.

\* \* \*

« Lors de ma dernière visite à l'hôpital, continue M<sup>lle</sup> Ségard, Aline m'avait fait promettre d'assister, en ma qualité de marraine, à la première communion de Gabrielle. Mais alitée en ce moment, je ne pus, à mon grand regret, tenir ma promesse.

» Jusqu'à cette époque, l'enfant était d'une turbulence, d'une espièglerie extraordinaires... Vers l'âge de onze ans, l'enfant réfléchit, devint grave. Toujours vive et enjouée, il fallait, pour deviner ce qui se passait, en cette jeune âme, de mystérieuse tristesse, la connaître à fond et savoir ce que la cruelle séparation, puis la mort de sa mère, avaient laissé d'empreinte en elle.

» Je résolus de réunir les deux enfants à Tournai ; je fis valoir que, séparées, elles seraient étrangères l'une à l'autre. Je m'apprêtais à aller cher-

cher ma filleule, lorsque le père s'y opposa soudain. Force fut de nous résigner.

» A seize ans, pensai-je, nous la mettrons à l'école normale de Brugelette, dans le même établissement.

» Mais un triste hasard réunit les deux enfants. Hélène, âgée de quatorze ans et demi, se fit renvoyer du pensionnat de Tournai. On l'accepta à Brugelette. Mais peu de temps après, une lettre m'avertissait qu'on ne pourrait garder Hélène. Quant à Gabrielle, la présence d'Hélène lui nuisait beaucoup.

» Finalement, l'aînée fut renvoyée à son père ; mais sa cadette l'avait toujours défendue :

» — Je ne m'entendais pas avec elle, marraine, mais je devais la soutenir quand même.

» Gabrielle était devenue une jolie jeune fille blonde ; son regard était profond, énergique, ses gestes sobres. Restée un peu petite, elle avait l'air plus jeune que son âge. Elle plaisait à tous. Je me félicitais de la savoir sous l'égide de maîtresses dévouées.

» Tranquille de ce côté, j'allai faire visite à M. Bara, de Bauffe, parent de M. Petit. Il s'était toujours intéressé à ma sœur et surtout à Gabrielle. Celle-ci, pendant la maladie de sa mère, allait parfois le trouver seule, à pied, d'Ath à Bauffe. Je voulais obtenir un supplément, qui

permît de m'aider à mettre Gabrielle à l'école normale. J'obtins satisfaction.»

Et Gabrielle ne fut pas ingrate.

« Un jour, ici même, dit M. Paquet dans sa conférence de Brugelette, elle reçoit du coton très fin ; elle en fera un couvre-lit pour M. Bara. Comme la Sœur lui fait remarquer que c'est une trop grande besogne à réaliser avec du coton si fin, elle change d'idée : elle en fera un devant d'autel. Mais la Sœur de se récrier encore. Alors, Gabrielle ne veut plus rien entendre.

» — Comme cela, lui dit-elle, vous aurez un souvenir de moi (1). »

\* \* \*

Un coup de théâtre vint gâter tous les beaux projets de M<sup>lle</sup> Ségard.

« Quelque temps après ma démarche chez M. Bara, dit la marraine, je reçus une lettre de M. Jules Petit.

» Il me disait qu'il venait de reprendre Gabrielle, qu'il la jugeait assez instruite, que les religieuses avaient manqué gravement à son égard. Il s'était remarié et elle s'occuperait chez lui. Puis je vis arriver Gabrielle. Je lui demandai de me dire ce qui s'était passé.

---

(1) Une moitié de cet ouvrage a été donnée au Comité Gabrielle Petit de Tournai.

» — Père, qui ne m'envoyait jamais rien, répliqua ma filleule, m'adressa un jour une boîte de bonbons. J'étais punie..., selon l'usage. Je ne la reçus pas et n'en fut pas avertie. Une compagne était au parloir. Elle vint à moi et me dit :

» — As-tu reçu un envoi de ton père?

» — Non, dis-je, rien ne m'est arrivé.

» Mon amie fit part de ma réponse à ses parents, lesquels avertirent mon père. Celui-ci écrivit à la Supérieure qui, me faisant appeler, me demanda comment j'avais communiqué avec mon père. Je n'allais pas vendre ma compagne.

» Je demandai alors un congé, qui me fut refusé. J'insistai :

» — Je l'aurai, car je dois aller m'expliquer.

» — Si vous partez, ma fille, vous ne pourrez plus revenir.

» — C'est bien, dis-je, je pars.

» — Vous direz à Monsieur votre père, fit la Supérieure, qu'ici on ne vole pas les enfants. On les punit.

» J'avais compris, acheva Gabrielle en me faisant ce récit, mais je ne voulus plus revenir sur ma décision.

» Hélas ! je l'ai regrettée tout de suite et je la regrette encore tous les jours. Mais c'est trop tard. »

Dans les pages qui précèdent, nous avons abondamment puisé dans les souvenirs de la marraine, seul témoin documenté de l'enfance de Gabrielle. Ces souvenirs rectifient le récit que Hélène Petit a fait des torts de son père. Dans *Enfance, Jeunesse et Martyre de Gabrielle Petit*, (p. 4), M. Jules Petit nous est présenté comme un père dénaturé. M<sup>lle</sup> Ségard n'est guère si catégorique. La lettre suivante, que nous devons à M<sup>me</sup> Pilatte-Petit, nous montre même M. Petit sous un jour plus avantageux (1).

« Adresse :

Monsieur Jules Petit  
30, rue de l'Arsenal,  
Malines.

« Brugelette, le 12 juin 1907.

» Bien cher père,

» J'ai reçu ta lettre dans laquelle tu me dis que j'en éprouverais certaines émotions. En effet, j'ai été émue et j'ai beaucoup pleuré en apprenant

---

(1) M<sup>me</sup> Pilatte-Petit ne nie pas les torts de son frère. D'ailleurs, avant de mourir, M<sup>me</sup> Petit mère refusa de voir son fils Jules. Mais il faut garder de la mesure dans le blâme. Quand le père de notre héroïne se remaria, il laissa ignorer à sa seconde femme l'existence des enfants du premier lit. Saisi de remords sans doute, il fit part, deux mois après ses secondes noces, de l'existence de son fils qu'il avait confié

que tu t'étais remarié ; mais, comme tu l'as fait pour notre avantage, je me résigne. Si notre belle-mère est bonne avec nous et nous aime bien, moi aussi je l'aimerai bien ainsi que ma nouvelle petite sœur.

» Cette fois tu ne pourras plus dire que l'écriture et l'orthographe laissent à désirer, c'est que les autre fois j'étais assez pressée et j'écrivais vite, mais aujourd'hui j'ai pris mon temps et tu m'en demandes l'emploi, le voici : d'abord nous nous levons à 5 heures et jusque 6 h. nous faisons notre toilette, à 6 h. nous allons à la messe, suit le déjeuner. Nous nous occupons d'économie domestique jusque 8 heures et demi, alors commencent les cours jusque 11 h. 1/2, à 11 h. 1/2 dîner et récréation jusqu'à 1 h. 1/4 ; les cours se reprennent de 1 h. 15 à 3 h. 1/2, après a lieu le goûter et récréation après laquelle nous nous occupons de travaux manuels jusque 6 heures et demi, puis la prière du soir, souper et récréation jusque 8 h. 1/2 et repos.

» Autre chose, tu me demandes ce que j'ai fait du livre de prières que tu m'as donné comme sou-

---

à une famille de Thielt. L'existence des filles fut dévoilée à la deuxième M<sup>me</sup> Petit, lors d'un accès de colère du petit garçon. A partir de ce moment, M<sup>me</sup> Petit chercha à décider son mari à reprendre les jeunes filles.

M. Petit eut trois enfants de son second mariage et mourut à Malines, en janvier 1917.

venir de ma première et regrettée petite Mère ; je l'ai et je m'en sers ; quant à celui que tu m'as donné à ma première communion, il n'était pas solide, un jour que je l'avais laissé tomber, la couverture s'est décollée et le livre lui-même délié ; page par page se sont perdues et maintenant il n'existe plus. Maintenant celui que tu m'as envoyé, j'en suis parfaitement satisfaite et quand je te reverrai je te le montrerai. Je vais faire tout mon possible pendant le mois de juin, de juillet et le commencement d'août d'avoir une conduite exemplaire afin de réparer le commencement du trimestre qui n'a pas été fort satisfaisant, pour mériter mes vacances.

» Maintenant, Cher Père, je te quitte en t'embrassant de tout cœur.

» Ton enfant qui t'aime,

» Gabrielle.

» P. S. Embrasse bien fort pour moi Hélène, Julot et toute la chère famille.

» Je voudrais bien que tu me répondes le plus vite possible et je voudrais bien, puisque le beau temps est revenu, que tu tires le portrait de toute la famille et que tu me l'envoies. Je serais bien contente.

» N'oublie pas de me répondre s'il te plaît Père !

» Je te remercie de tes belles cartes et j'espère

que tu m'en écriras assez souvent et je voudrais que tu m'en envoies le plus possible d'instructives pour mes leçons d'histoire et de géographie. »

---

### 3. A BRUXELLES

La Providence de Dieu ne veut pas que l'homme grandisse dans une lumière sans ombre.

Gabrielle quitta Brugelette le 14 août 1908, après y avoir passé sept ans.

La jeune fille ne séjourna pas longtemps sous le toit paternel (1). Femme de grande patience, sa belle-mère parvint rapidement à capter la confiance de Gabrielle. Malheureusement, le père ne possédait pas la délicatesse de procédés des bonnes Sœurs de Brugelette. Gaby, d'autre part, aime à courir le guilledou. Vertement réprimandée, la jeune fille s'enfuit une première fois de Malines et se réfugie, rue du Noyer, chez son oncle Georges Petit, employé à la Banque de Bruxelles. L'oncle avertit le père et ce dernier vint reprendre sa fille. Enfin, M. Georges Petit reçut la lettre suivante :

---

(1) A Malines, M. Jules Petit était à la tête d'une maison de commerce assez bien achalandée. Il avait la représentation générale de plusieurs firmes commerciales importantes.

« Malines, le 28 octobre 1909.

» Mon cher Georges,

» Gabrielle est depuis lundi à Bruxelles, chez M. Carçan, 35, rue Josaphat. C'est un magasin de modes et fournitures pour modes ; elle m'écrit qu'elle y est très contente.

» Je serais très reconnaissant à Hélène (1), si elle voulait bien passer par là et s'informer si les patrons sont contents de cette gamine.

» Merci d'avance,

» Ton frère affectionné,

» JULES PETIT. »

Voilà donc Gabrielle, âgée de seize ans, livrée aux tentations de la grande ville. C'était maintenant une jeune fille aux yeux ensorceleurs et vibrants de lumière, au nez volontaire, aux lèvres rieuses et charnelles. L'abondante chevelure déborde, sauvage, dans tous les sens. Elle exerce sur ceux qui l'approchent un charme incontestable. Amis, ennemis, à la prison de Saint-Gilles, n'échapperont pas à l'envoûtement (2).

---

(1) M<sup>me</sup> Georges Petit.

(2) Nous avons demandé à M<sup>me</sup> Carçan quelle était l'impression conservée par elle. Elle est franchement mauvaise. Arrivée à Bruxelles sans vêtements de rechange, l'interne de M<sup>me</sup> Carçan eut bientôt des bas inutilisables, car la jeune fille se gardait bien de les raccommoder. A la

Elle se plaça ensuite, à l'insu de son père, chez un pâtissier de la rue d'Edimbourg. Puis nous perdons sa trace.

Nous avouerons que nos recherches n'ont pas été poussées bien avant dans cette direction. Tant de maîtresses de maison ignorent même jusqu'au nom de famille de leurs sujets ; heureuses sont encore les petites servantes quand, sous prétexte d'éviter la confusion des prénoms, il ne prend pas à la maîtresse de maison la fantaisie de débaptiser la petite bonne. Trop de maîtresses aussi perdent de vue les intérêts moraux de leur personnel. A peine sortie de la vieille demeure, où peut-être elle s'était attachée, comme une seconde mère, à l'un ou l'autre bambin, la pauvre servante est considérée comme une étrangère.

Gabrielle abandonna assez tôt la pâtisserie. Nous la retrouvons, quelques mois plus tard, aide-demoiselle de magasin au 6 de la rue du Bois-Sauvage. Elle resta chez M<sup>me</sup> Butin, sa bienfaitrice, jusque fin 1912 (1).

---

fin, elle dut porter les chaussettes et les gilets « Normal » de M. Carçan.

De tout cela, il appert que si M. Petit manqua à son devoir en laissant sa fille dans le dénûment le plus complet, les familles Pilatte et Georges Petit sont un peu excusables de s'être désintéressées tout à fait d'une nièce qui leur faisait peu d'honneur.

(1) Dans son rapport à la Commission des Archives, M<sup>me</sup> Butin parle de tout, sauf de Gabrielle. La sœur de M<sup>me</sup> Butin avait épousé un Allemand, d'où mésintelligence avec notre héroïne.

C'est là que la jeune fille eut affaire à un Allemand gâte-métier, espèce qui pullulait en Belgique avant la guerre. La Germanie espionne était, par ses offres de travail à prix réduits, la plaie de notre classe d'employés.

On connaît la délicatesse prussienne à l'égard de la femme. A l'encontre de ce que nous avons observé dans un hôpital militaire français, où la dernière des femmes de peine s'entendait saluer chaque matin, par le médecin-chef de : Madame, Mademoiselle une telle ! », les Allemands — trop de Belges aussi — disent : « La femme une telle ».

A Bruxelles, l'épiderme délicat de Gabrielle, habitué à la douce affabilité des Sœurs de l'orphelinat, aussi bien qu'à la bonhomie intime des petits villages wallons, fut extrêmement sensible à ce manque d'éducation. Elle préféra plusieurs fois perdre sa place plutôt que de supporter un manque d'égards. Et nous la comprenons.

Chez M<sup>me</sup> Butin, l'Allemand voulut un jour la commander « à la prussienne ». Gabrielle se rebiffa ; le Germain se fâcha. Et comme la petite Gaby n'avait jamais la langue en poche, elle lança, à la face du muffle, la traditionnelle insulte wallonne :

« Tête carrée d'Alboche ! »

La brute leva la main, mais bec et ongles entrèrent en danse, et, ce jour, la « respectability » d'Outre-Rhin fut plutôt mise à mal. Fatale mé-

connaissance du proverbe : « Ne frappez jamais une femme... »

L'âme de plus en plus désabusée, la « sans logis » s'énerva. Elle supportait difficilement la moindre observation. Privée, depuis la mort de sa mère, de toute sincère affection, elle croyait maintenant que le monde conspirait à la martyriser, sentiment très naturel d'ailleurs, puisque la manie de la persécution se rencontre souvent chez les malheureux.

Jamais dix sous d'avance dans le porte-monnaie ; le mois était à peine écoulé que la location de la chambre et la pension réclamaient, à cor et à cri, un versement immédiat. Les personnes du monde, qui n'ont pas connu les incessants embarras d'argent dans lesquels se débattent la plupart des jeunes filles seules, diront que Gabrielle était sans excuse. Se doutent-elles seulement que leurs riches toilettes sont faites de la sueur, des veilles et du sang des petites tailleuses ? L'anémie, puis la tuberculose, voilà ce qui attend les pauvres créatures au service du luxe moderne (1).

---

(1) Nous nous trompons. Il y a une issue et c'est par elle que s'échappent, que doivent s'échapper les neuf dixièmes des employés de nos grands magasins. Lorsqu'une fille honnête va réclamer le salaire qui lui permette de vivre, M. le Sous-Directeur lui réplique, imperturbable : « Faites comme vos compagnes, Mademoiselle. Elles ont de si jolies toilettes. »

Et Gabrielle qui respirait cet air empesté, qui ne disposait pas du contre-poison de la vie familiale, aurait dû sortir indemne du nuage asphyxiant !

Gabrielle souffrait d'un mal plus grand encore. Pour se remettre de ses crises cardiaques, la jeune fille était tenue de porter sur elle certains médicaments. La réclusion dans une salle fermée et sans air lui devint intolérable ; elle étouffait. Force lui fut de renoncer aux ateliers de couture.

C'est ainsi que, de degré en degré, elle arriva, après avoir travaillé dans un magasin de la rue de l'Education, à se trouver sans place. Et, confirmant la remarque de Léon XIII (1), elle abandonna peu à peu toute pratique religieuse. Qu'elle était loin déjà, très loin des douces habitudes de Brugelette ! Finalement, il fallut se résigner à devenir serveuse...

Cependant, au milieu de l'effondrement de ses convictions religieuses, une lueur imperceptible se fait jour jusqu'au fond de son tombeau : une seule dévotion lui reste, celle de saint Joseph (2). Elle appelle au secours et surgissent enfin, aux côtés de la malheureuse déclassée, trois sauveteurs inespérés : une amie, la famille Collet et Maurice Gobert.

---

(1) *Rerum novarum* : « Il faut, pour exercer la vertu, un minimum de bien-être. »

(2) Nous verrons plus loin comment se traduisait la dévotion de Gabrielle à Saint-Joseph.

#### 4. L'AMIE

L'homme épouse la douleur  
au berceau et ne la quitte  
qu'au tombeau.

Gaby se trouvait depuis un an environ à Bruxelles. Un jour que, désorientée, démoralisée à l'extrême, elle s'était rendue au Solbosch, à l'exposition de 1910 (1), la malheureuse se trouva, à un moment donné, auprès d'une jeune fille dont la frimousse ouverte lui inspira confiance. On lia conversation et les deux jeunes filles s'acheminèrent lentement vers la sortie.

Désireuse de trouver enfin une âme qui la con-

---

(1) Nous avons vu Gabrielle arriver à Bruxelles en 1909. En 1910, elle a déjà rompu toute relation avec Malines. Où chercher les causes de ce triste isolement qui expose la jeune fille aux pires aventures? Dans le caractère brutal de M. Petit? Probablement. En fouillant ses souvenirs, la marraine écrit :

« Gabrielle alla voir sa mère à l'hôpital. A son retour, elle me dit :

« Maman m'a demandé comment j'allais, si j'étais » sage?

» Je lui dis :

» Oui, mère, mais père m'a pincé au bras, et je lui montrai *le bleu*. Mère a tant pleuré ! Que j'ai mal fait, marraine » de faire pleurer ma mère malade ! »

Nous avons pris aussi connaissance d'une lettre de M. Petit à son frère, lettre dans laquelle il avoue avoir corrigé Gabrielle d'importance. « Elle ne vaut guère mieux qu'Hélène », ajoute-t-il.

De son côté, Gaby n'y mettait guère du sien. Esprit indé-

sole, Gabrielle demande à Julia Lallemand — c'est le nom de la jeune personne — où elle habite. On se fixe rendez-vous. Dans la suite, Gabrielle fait de nombreuses visites à sa nouvelle amie. Celle-ci s'aperçoit bien vite que l'orpheline manque du nécessaire. Discrètement, avec la délicatesse de l'humble qui secourt plus humble que soi, Julia fait don de nombreuses hardes et d'une paire de chaussures (1).

A ce moment, Gabrielle n'était pas encore chez M<sup>me</sup> Collet. Le matin, la malheureuse sortait à jeûn de sa mansarde, grelottante sous ses habits légers. Que faire? Où aller? Où manger? Où trouver de l'argent pour acheter de quoi se nourrir (2)?

La jeune amie venait d'épouser un garçon de café, M. Kléker. Sitôt le départ de son mari pour le travail, Julia faisait signe à la jeune fille qui

---

pendant s'il en fût, rebelle à toute contrainte, elle voulut, une fois à Bruxelles, échapper à tout contrôle paternel.

M<sup>lle</sup> Ségard raconte qu'elle vit un jour arriver sa filleule chez elle :

« Mon père ne peut savoir où je suis, marraine ; il me forcerait à subir son autorité, et cela, jamais ! »

Il fut convenu, poursuit la marraine, que, jusqu'à sa majorité, Gabrielle ne prendrait pas d'inscription chez moi.

Elle avait pour son père une répulsion marquée qui s'étendait à tous les membres de la famille paternelle. En conséquence, elle loua une chambrette.

Faut-il avouer net que, dans tout cela, nous eussions préféré voir la marraine adopter une autre manière de faire?

(1) Elle mourut avec ces bottines.

(2) Gabrielle avoua un jour avoir dormi plusieurs fois au dehors et être restée trente-six heures sans nourriture.

attendait à quelques pas de là. Café chaud, tartines réconfortaient la pauvre Gaby. Puis venait l'heure des confidences : Gaby narrait les tristesses de sa vie, se plaignait amèrement de l'abandon des siens et finissait souvent par pleurer à chaudes larmes.

M<sup>me</sup> Kléker essayait de lui remonter le cœur, et l'engageait surtout à tenter de nouvelles démarches auprès de sa famille. C'est ainsi que les deux amies se rendirent plusieurs fois chez M. Georges Petit, rue du Noyer. Sitôt qu'on s'apercevait de la présence de la nièce... « prodigue », la porte se refermait et les crises de larmes recommençaient de plus belle (1).

Si, au moins, sa tante Petit lui avait donné la nouvelle adresse de sa marraine, laquelle se rendait souvent rue du Noyer ! Mais non ! Gaby ne reverra sa vieille tante que quelques semaines avant son arrestation (2).

Qu'on s'étonne, après cela, de la haine « corse » qu'éprouvait la pauvre enfant pour toute sa famille, ainsi que nous le dira plus loin son fiancé.

---

(1) Nous nous garderons bien de qualifier la conduite de M. et de M<sup>me</sup> Georges Petit. Les motifs qu'ils peuvent alléguer en faveur de leur manière de faire sont très graves, nous le savons. Après avoir, à la demande du frère, tout fait pour maintenir Gabrielle dans le bon chemin, ils étaient en droit de se décourager et de tenir rigueur. Et pourtant... ! Dieu lui-même ne veut pas la mort du pécheur.

(2) La déclaration de M<sup>me</sup> Kléker est en opposition avec les souvenirs de la marraine. Celle-ci semble dire, dans ses

Heureusement, Julia est là, qui console.

Lorsque, quelques mois plus tard, Gabrielle viendra s'installer dans la mansarde meublée, au-dessus de l'appartement de M<sup>me</sup> Collet, elle se fera un devoir de présenter à sa nouvelle maman l'amie des mauvais jours.

Connaissant le caractère de Gabrielle comme nous le connaissons, il ne sera pas étonnant non plus de constater que les deux affections dévouées qui l'entouraient ne furent pas capables de la rendre heureuse. Gaby avait trop de sensibilité et de délicatesse pour supporter, pendant des mois, des années même, d'être à charge aux deux femmes qui ne lui marchandèrent pas leur aide.

Il y avait des jours de soleil, puis la noire mélancolie de l'orpheline, trop malmenée vraiment par le sort, reprenait le dessus. Le désespoir survenait à la suite, labourant le cœur encore saignant : les larmes abondaient, la tempête soufflait et, ni M<sup>me</sup> Kléker, ni M<sup>me</sup> Collet ne parvenaient à faire sourire la malheureuse.

Le lendemain, le calme était revenu ; la vie, la

---

souvenirs, qu'elle resta en contact permanent avec sa filleule.

M<sup>me</sup> Collet, confirmant le récit de M<sup>me</sup> Kléker, assure que Gabrielle obtint la nouvelle adresse de M<sup>lle</sup> Ségard, de sa sœur Hélène, qu'elle rencontra en ville, par hasard, quelques semaines avant son arrestation. Gaby courut aussitôt rue du Marché et invita sa marraine à goûter chez elle, rue du Théâtre. La vaisselle de M<sup>me</sup> Collet fut de la fête.

triste vie d'une jeune fille sans ressource reprenait son cours.

Gaby était désarmée pour mener à bien la lutte terrible : très intelligente d'une part, elle n'avait, d'autre part, aucune dextérité pour se tirer des difficultés de l'existence quotidienne. La pensée était trop droite, l'artifice lui paraissait trop odieux.

M<sup>me</sup> Kléker nous répète :

« Gabrielle m'étonna beaucoup par son sang-froid et son intelligence dans l'organisation d'espionnage qu'elle dirigea. Dans la vie ordinaire, elle ne savait se débrouiller en rien. »

\* \* \*

La jeune fille avait lié connaissance avec un contre-maître de la maison S..., chaussée d'Anvers ; l'homme se faisait passer pour célibataire. C'était un mensonge. Sitôt qu'elle apprit la chose, Gabrielle brisa net, mais trop tard, hélas !

Cette aventure fut une dure leçon ; la jeune fille la mit à profit. Quand elle connut Maurice Gobert, elle discerna rapidement la loyauté de ce beau caractère et la sincérité des sentiments qu'il éprouvait pour elle. Alors seulement elle se livra tout entière à la magie d'un amour honnête et confiant, elle ouvrit son cœur au souffle rafraîchissant de l'amour chrétien. Puis l'abandon de

son fiancé, qui passa la frontière sans l'avertir et ne répondit plus à ses lettres, fut un nouveau coup de massue.

Dominée déjà par la puissance de la « tête » aux dépens des autres sentiments du sexe, elle voulut être plus que jamais « femme-homme », ainsi qu'elle aimait parfois à se nommer.

---

## 5. PAPA ET MAMAN COLLET (1)

Je n'aime rien tant qu'un  
grand cœur dans une petite  
maison. (LACORDAIRE.)

Au 61 de la chaussée d'Anvers, au deuxième étage d'une vieille maison de boulanger, habitait une brave famille de Bruxellois wallons : le père, la mère et trois fils. Au-dessus de cet humble appartement d'ouvriers, il y avait, donnant sur la cour intérieure, une petite mansarde meublée à louer pour deux francs la semaine. Un soir —

---

(1) En mettant la dernière main à la rédaction de ce travail, nous sommes heureux de trouver dans le rapport de M. Germain à l'Académie, la confirmation de nos premières impressions sur le témoignage de M<sup>me</sup> Collet : impossible d'écrire la vie de Gabrielle, sans faire une large place à la déposition, toute de spontanéité, de la mère adoptive de l'héroïne.

c'était en 1911 — une jeune fille de dix-huit ans vint y dormir.

« Heureusement pour les pauvres qu'il y a des pauvres ! » a buriné Veillot, dans sa géniale concision.

Le vieux Collet vit, le matin, la jeune fille qui descendait l'escalier. Il la salua, lui sourit, puis l'invita à prendre une tasse de café avec sa femme. Celle-ci reçut l'étrangère avec la douceur qui la caractérise :

— Tiens, tiens, Mademoiselle, vous êtes notre voisine. Entrez, vous serez chez vous ici. La machine que voilà est à votre disposition, si vous avez à coudre.

— Oh ! merci, madame, fit Gabrielle, charmée, surprise de rencontrer des cœurs ouverts à la pitié.

Sa face inquiète s'apaisa ; elle jeta un regard circulaire dans ce taudis de bonheur, où tout respirait la vaillance et l'honnêteté.

A dix-huit ans, un foyer ! Une voix douce qui n'est point celle du séducteur, un cœur qui n'est point le cœur de pierre, le muscle raccorni du patron, insouciant du lendemain de ses collaborateurs ! Et puis, ces yeux de caresse de M<sup>me</sup> Collet ! Et cette figure ridée, resplendissante d'affectueuse bonté ! C'était trop de bonheur, Gabrielle ne pouvait y croire.

Et, tout de suite, ce fut l'intimité, le confiant abandon.

Sous le réchauffement de l'âme, le cercle d'acier qui rétrécissait le cœur de Gabrielle depuis la mort de M<sup>me</sup> Petit, vola en morceaux. Les larmes coulèrent, l'âme de la jeune fille s'allégea, d'un seul coup, dans une franche confession à M<sup>me</sup> Collet.

« Vous faites des phrases, diront d'aucuns ; la joie de Gabrielle en s'installant chez les Collet ne fut pas ce que vous voulez nous faire accroire. Ce cœur était blasé. »

Non, le cœur de Gabrielle Petit n'était point blasé ; la jeune fille fut folle de bonheur en s'asseyant au foyer des Collet.

Et quoi d'étonnant à cela, d'ailleurs ? Il n'y a que les gâtés de la vie, les inséparables de la fortune ou de la gloire qui soient incapables d'apprécier à sa valeur la joie de Gabrielle. Mais les malheureux qui barbotèrent quatre ans dans les tranchées nous comprendront tous.

Fourbus par huit nuits de lutte sauvage, après huit jours d'abris, grands comme des niches et plantés dans les marais d'une plaine basse, nous regagnions joyeusement les granges et les hangars de l'arrière, où le vent du nord hurlait sous les combles. Enfin, débarrassé des lourdes chaussures boueuses, chacun essayait de se réchauffer sous sa légère couverture de campagne. Incapables de nous livrer à la moindre lecture, nous

nous assoupiissions douloureusement sur la botte de paille. Ah ! s'il arrivait que le fermier fût accommodant, qu'il permît de nous asseoir, à côté de son chien, dans le plus mauvais coin de sa cuisine tiède, quelle fête ! quelle volupté ! Comme nous comprenions, alors, la magie de ces deux mots : « chez soi », le « home », le « sweet home ! » ainsi que dut le comprendre Gaby, le soir, entre M. et M<sup>me</sup> Collet !

Ce premier jour où il vit la jeune fille, le vieux papa était rayonnant : le pauvre faisait l'aumône. Dès ce moment, l'orpheline eut un père et une mère.

Papa et maman Collet ! voilà les humbles qui conservèrent Gabrielle à la Belgique. La femme qui incarne la vaillance, celle qui fut plus grande que Miss Cavell dénonçant ses amis (1) et mourant tristement, celle qui fut plus grande même que Jeanne d'Arc, laquelle pleurait en marchant au supplice, « l'as des as » des héroïnes de la Grande Guerre, a répété souvent avec amour : « Papa ! Maman Collet ! »

Je sais, M<sup>me</sup> Collet se défend aujourd'hui d'être pour quelque chose dans la résurrection de Gabrielle. Elle rejette le mérite du relèvement sur « M. Maurice », mais sa voix qui tremble, ses yeux

---

(1) AMBROISE GOT, *L'affaire Miss Cavell*, d'après les documents inédits de la justice allemande (5<sup>e</sup> édition).

qui larmoient la trahissent. Elle fut oncle, tante, marraine, sœur de la misérable épave, la mère nourricière de celle qui fait notre gloire.

Nous verrons plus loin M<sup>me</sup> Collet sous un nouveau jour : la patriote.

En attendant, il nous plaît de confondre sa modestie en rappelant ici comment elle sauva Gaby d'une crise aiguë de neurasthénie.

A faire mesurer la profondeur du désarroi qui, depuis la mort de sa mère, régnait dans l'âme de Gabrielle, nous soulignerons d'une manière plus marquée l'excellence des procédés de M<sup>me</sup> Collet, ramenant sa fille adoptive d'un tel abîme.

Peu de temps après son arrivée chaussée d'Anvers, Gabrielle, à bout de ressources, à bout de l'espoir chrétien qui équilibre les vies les plus mouvementées, cédait à un accès de désespoir. Mais la piété de M<sup>me</sup> Collet veillait et tout s'arrangea (1).

---

(1) En 1912, pendant que Gabrielle était au service des Butin, des compagnes de travail lui ayant reproché certaines choses, elle s'empoisonna, avec du sel d'oseille, chez une amie. Elle eut la force de revenir chez moi, et je lui donnai les soins nécessaires. Elle avait écrit au commissaire de police qu'elle voulait faire honte à son père. (Rapport Collet.)

## 6. LE FIANCÉ

Laissons maintenant la parole au fils d'un brave magasinier de Fontaine-l'Évêque. Trop de calomnies ont couru sur le compte de Maurice Gobert ; il est temps de rendre justice et de réparer. Nous le faisons volontiers, quitte à confronter ses dires avec les documents que nous possédons et les données fournies par les principaux témoins de la vie de Gaby.

« J'ai connu Gaby fin mars 1914, à Bruxelles.

» Volontaire de carrière et sous-officier aux 1<sup>er</sup> carabiniers, je préparais à ce moment l'examen de sous-lieutenant. C'est dans un café, aux abords de la gare du Midi, à Bruxelles, que je la rencontrai pour la première fois. Accompagné de quelques camarades de régiment, je remarquai une serveuse aux allures distinguées. Intrigué, je m'approchai d'elle et nous liâmes conversation.

» Orpheline de mère, abandonnée de son père, elle avait fait, grâce à son parrain, des études à l'orphelinat de Brugelette. Ce dernier mot éveilla dans mon esprit le souvenir d'une tante, religieuse dans ce couvent. Je lui fis remarquer ce détail et elle crut effectivement se rappeler de la sœur Élisabeth. La jeune fille me paraissait intelligente et instruite. Je lui fis quelques visites par

la suite et elle me promit de sortir au plus tôt de cette maison.

» Quelque temps après, au premier appel de l'enfant prodigue, papa Collet, qui n'avait plus de ses nouvelles depuis trois mois, venait reprendre Gaby et ses malles.

» Cette bonne volonté à suivre mes conseils me plut : elle quittait une situation lucrative. Pendant les mois d'avril, mai, juin suivants, elle ne put, malgré ses recherches, trouver une autre occupation. Hébergée et nourrie par les braves Collet, elle s'énervait d'être à leur charge.

» Nos rendez-vous avaient lieu sur la porte du 61 de la chaussée d'Anvers. J'appris les détails suivants :

» Elle avait un père indigne. Elle pleurait une mère morte très jeune et dont elle vantait la bonté. Au sujet de son père, elle me narra un trait qui dépeint bien l'inconscience absolue de ce malheureux.

» M<sup>me</sup> Petit souffrait d'une lésion au cœur. Un jour, la crise fut telle qu'on dépêcha un courrier à Ostende. Celui-ci trouva M. Petit en gaie, très gaie compagnie. Il était au piano. L'envoyé lui fit part de l'état de sa femme. Sur quoi M. Petit lui tourna le dos, éclata de rire et reprit son rigodon.

» Gabrielle maudissait ses oncles et tantes pour l'avoir laissée seule dans le besoin ; elle regrettait

l'abandon de ses frère et sœur sans toutefois désirer les revoir.

» Il y avait cependant un membre de sa famille qui avait toutes ses sympathies : M. Bara, son cousin, parrain à la mode de Belgique, décédé récemment au château de Bauffe. Elle voyait périodiquement le régisseur, qui lui remettait un peu d'argent.

» Mon amie ne pratiquait plus. Comme je remplissais mes devoirs religieux, elle avait souvent l'occasion de me tourner en ridicule. A la fin, j'étais tout de même parvenu à l'emmener, le dimanche, à la messe de Sainte-Gudule (1).

» Elle redevint bientôt la convaincue d'autrefois.

» Nous nous aimions beaucoup ; nous échangeâmes les promesses.

---

(1) M<sup>me</sup> Collet nous a narré dans le détail l'influence qu'exerçait le jeune homme sur Gabrielle. Ce fut un changement radical. La jeune fille rayonnait de bonheur quand, le dimanche venu, elle se préparait à se rendre à la messe avec son fiancé. Elle mettait sa blouse blanche, reçue au Café Central, place de la Bourse, lorsqu'elle y était lingère.

La photographie que nous connaissons la représente portant ce vêtement, qui, d'ailleurs, à côté du noir (?) de ses cheveux, lui donne une physionomie très dure.

Maurice Gobert, lui, est d'un type d'homme qu'on n'oublie pas. Cheveux noirs et teint basané. De taille moyenne et d'un profil très fin, il laisse à celui qui l'a rencontré, un souvenir ineffaçable. Nous en avons nous-même fait l'expérience. Maurice Gobert et sa fiancée formaient donc un « beau » couple, dans toute l'acception du qualificatif. On conçoit, dans ces conditions, que l'affection qui liait les deux jeunes gens fut très profonde de part et d'autre.

» Une seule chose me préoccupait. J'appréhendais le moment de faire connaître à mes parents la rencontre plutôt étrange que j'avais faite. Ils savaient que j'avais une « bauchelle » (1) à Bruxelles, mais seule, ma mère paraissait attacher à cela quelque importance.

» Dans le courant de juillet, Gabrielle s'était placée, comme lingère, à l'*Hôtel Cosmopolite*, près de la gare du Nord.

» L'usage permanent de la machine à coudre étant nuisible à sa santé, elle n'y resta qu'une semaine.

» Vint la guerre. Pendant les huit jours qui précédèrent le départ du régiment, ma pauvre Gaby eut à supporter deux peines : la lente agonie de M. Collet et la perspective de me voir entrer en campagne. Elle m'écrivait deux fois par jour et nous nous rencontrions chaque soir.

» Voici une lettre du 1<sup>er</sup> août :

« Mon très cher petit ami,

» Je crains beaucoup que tu ne doives partir à  
» l'improviste. Je t'aime tant ! J'ai beaucoup plus  
» de confiance en toi qu'auparavant ; je sens que  
» tu m'aimes sincèrement. Quant à toi, il t'est  
» impossible de douter, n'est-ce pas. Ce serait nier  
» l'évidence. Les bons petits cœurs comme toi  
» sont si rares, tu es si différent de ce que j'ai pu

---

(1) Fiancée en wallon.

» étudier jusqu'à présent ! J'ai songé à toi toute  
» la nuit, et oublié de dormir. Et puis, je revoyais  
» aussi papa (1) dans ses crises, et j'avais peur.  
» Dis, mon petit Maurice, si jamais le danger  
» s'amenait, j'essayerais de me faire enrôler à la  
» Croix-Rouge de ton régiment. Si la chose était  
» impossible, je préférerais ne pas quitter ma-  
» man ; elle est découragée, et tu comprends, je  
» les aime bien et je suis triste de tout ce qui leur  
» arrive à ces pauvres gens. Mais toi, fais-moi le  
» serment, sur tout ce que tu as de plus sacré au  
» monde, de ne pas me laisser sans nouvelles et  
» d'être courageux. Je te connais pour une âme  
» loyale et généreuse ; dès que tu auras promis,  
» je n'aurai plus de crainte. Pour la volonté et le  
» courage, je suis convaincue qu'on peut te mettre  
» à n'importe quel poste ; tu sortiras victorieux.  
» Je t'ai suffisamment jugé et je te jure que ce  
» sont tes bons et sublimes procédés qui font que  
» je t'aime éperdûment. Je rêve parfois que je  
» suis assise auprès de toi. J'ai une crise cardiaque  
» et je meurs. Alors, je demanderais à Dieu,  
» puisque je redeviens pieuse, de t'enlever aussi  
» et tous ceux que j'aime. Je suis vilaine, n'est-ce  
» pas, de parler de la sorte ; ce n'est pas ma faute,  
» c'est plus fort que moi. J'ai si peur qu'on me  
» prenne mon gosse, le fiancé que je respecte et  
» que j'aime de toute mon âme.

---

(1) M. Collet.

» Si tu partais à l'improviste, envoie-moi un  
» petit bleu à la maison. Madame Collet me l'ap-  
» portera au *Cosmo* et je l'aurai tout de suite.

» L'état de papa est le même, la paralysie est  
» presque totale ; la langue étant roulée à l'inté-  
» rieur, on doit lui glisser du lait et des œufs avec  
» un instrument. Que c'est triste et quel tableau  
» c'est à avoir sous les yeux (1).

» Je cesse, la gouvernante va amener son impo-  
» sante personne. Alors, vois-tu, ce serait des  
» observations ; le moment est mal choisi pour ça.

» Ta petite fiancée fidèle et aimante,

» GABY. »

\* \* \*

» Le 3 août, notre régiment quittait Bruxelles  
et nous cantonnions, tour à tour, à Wavre,  
Néthen, Grez-Doiceau et Vieux-Dieu.

» J'avais, à grand'peine, empêché Gaby de me  
suivre.

» D'autre part, elle était seule et sans res-  
sources. Je lui donnai l'adresse de mes parents et  
lui dis :

» Si tu t'ennuies, va dire bonjour aux miens.  
» Cette promenade te fera du bien. »

---

(1) M. Bara payait régulièrement le docteur qui soignait Gaby. Lors de la maladie de M. Collet, la jeune fille fit appeler M. Bosmans, de la rue du Théâtre. A cette occasion, celui-ci dit à Gaby, en présence de la famille Collet :

— Vous voyez, mademoiselle, le sort de M. Collet vous attend, si vous ne veillez pas à vous bien soigner.

» Immédiatement après mon départ, elle se mit en correspondance avec Fontaine-l'Évêque ; elle racontait ce qu'elle faisait et où j'étais. Puis elle s'enrôla comme quêteuse à la Croix-Rouge de Molenbeek. Le 11 août, elle m'écrivait :

« Cher petit fiancé,

» Je suis navrée au reçu de tes deux cartes. Ne  
» puis-je te venir en aide ? Si je savais où te trou-  
» ver, j'irais te porter des vivres et une liqueur.  
» Mais, tu es ici maintenant, et après, un peu plus  
» loin... Quel tourment !

» Ici, nous avons de grandes réserves et pourtant,  
» je ne mange ni ne dors. Mon amie (1) fait le ser-  
» vice du jour et moi, le service de nuit. Quand ce  
» service est terminé, je vais auprès de maman,  
» j'essaie de me reposer et puis, je repars collecter.  
» Il faut beaucoup pour soigner nos blessés (on  
» les porte en triomphe, ici). Et franchement,  
» comme j'ai du culot, je fais de très bonnes  
» affaires. Je souhaite aussi que tu nous arrives  
» légèrement blessé, de façon à ce que tu sois hors  
» de combat cependant. Je serais certaine de te  
» conserver et surtout de ne pas te voir prison-  
» nier ; de cela, j'ai peur.

» Je t'ai adressé une lettre de faire-part ; tu  
» auras remarqué que papa a été enterré civile-

---

(1) M<sup>me</sup> Kléker.

» ment. Maman, qui est pieuse, est très peinée de  
» cela. Mais il fallait respecter la volonté de papa ;  
» prions pour lui quand même. Sois bien brave.

» Ta Gaby pour la vie. »

» Le même jour, deuxième lettre.

. . . . .  
« Comme c'est regrettable, ces chaleurs ! Pour  
» vous autres surtout, qui êtes exténués, qui avez  
» faim et soif. Comme je vous plains tous. Pour-  
» tant, si je le pouvais, j'irais rejoindre ton régi-  
» ment et me placerais à tes côtés ; je suis sûre de  
» moi, je ferais un vaillant petit carabinier mi-  
» trailleur et je serais très vite initiée.

» Si l'on pouvait agir à sa guise !

. . . . .

\* \* \*

» Dans le courant d'août, ma fiancée reçut la  
visite de mon frère et d'une sœur, qui venaient  
aux nouvelles chez elle. Le même jour, tous trois  
se mettaient à ma recherche. Le soir, grâce à la  
carte de la Croix-Rouge que Gaby possédait, ils  
parvenaient à me rejoindre à Néthen.

» Vint la retraite sur Anvers. Le 25 août, lors  
d'une sortie du 1<sup>er</sup> carabiniers dans la direction  
de Vilvorde, je fus envoyé aux avant-postes et,  
dès l'aube, à Hofstade, j'étais sérieusement

blessé aux deux jambes. Ramené à Anvers, je fus soigné à l'hôpital Sainte-Elisabeth, où j'étais toujours en traitement lors de la chute de la place. Sitôt pansé, mon premier soin fut d'avertir les miens. J'écrivis à Gaby en la priant de faire connaître la nouvelle chez moi.

» Ma fiancée fit mieux, elle se rendit à Fontaine.

» La Croix-Rouge venait d'être supprimée ; Gaby se trouvait sans occupation. Pendant qu'elle était à Fontaine, les trains vinrent à manquer et la pauvre petite dut rentrer à pied à Bruxelles. Là, elle trouva la maison évacuée par ses occupants. Elle fit connaître sa triste situation à mes parents. Ceux-ci lui offrirent de venir habiter chez eux en attendant des temps meilleurs. Elle accepta.

» Ci-après, une lettre que Gaby m'adressa, de Fontaine, à Anvers :

« 2 octobre 1914 (8 h. du soir).

» Mon cher petit ami,

» J'ai reçu ta lettre du 3 septembre, m'apprenant que tu étais blessé aux deux jambes ; j'ai fait demi-tour pour annoncer la nouvelle ici.  
» Maintenant, écoute : en ma qualité de petite amie, je voudrais que tu m'adresses un mot chez Nelly. Tu me dirais *au juste* ce que tu as, si tu

» souffres beaucoup et ce que tu devras faire  
» quand tu seras rétabli. Je te promets, s'il y avait  
» quelque chose de tant soit peu fâcheux, de le  
» garder pour moi seule. Surtout ne te mets pas  
» en tête que je dois être épargnée, *je veux savoir!*  
» Ton infirmière te soigne-t-elle bien? Dommage  
» qu'il est impossible d'être enrôlée, sans quoi je  
» ne te confierais pas aux soins d'un tiers. Dis-moi  
» aussi quelles seront les conséquences de ces  
» blessures.

» Quoi qu'il advienne, je suis à toi et je te reste-  
» rai à jamais, ne l'oublie pas. Mais tu comprends,  
» comme je ne suis pas fixée, je me forge toutes  
» sortes d'idées. Je suis toujours plus diable  
» qu'auparavant et je grossis ici. Je vais très  
» souvent à la messe et au salut.

. . . . .  
» Tes parents sont très heureux, surtout ta  
» maman ; ils sont rassurés, le tout ira bien ; par  
» ici on ne se ressent pas de la guerre.

» Ta maman a du fil à retordre avec moi ; quand  
» tu reviendras, elle te fera mon chapitre, mais tu  
» connais mon numéro. Et puis, je vais lui jouer  
» un tour quand tu seras ici. Je te conterai mes  
» fredaines avant qu'elle ait eu le temps de t'en  
» causer!!! Et, à nous deux la partie!

» J'ai reçu (moi toute seule, sais-tu), la clef de  
» ton bureau et je me suis permis de fureter dans  
» les coins et recoins, et bien à mon aise, encore ;

» les résultats sont plus que satisfaisants. Surtout,  
» une chose m'a profondément touchée : quelques  
» notes prises de mes lettres, copiées sur un papier ;  
» je prends soin de tes objets, musiques et clari-  
» nette comprises. Seulement, tu devras me don-  
» ner un coup de main pour remettre le tout dans  
» son ordre primitif.

» La semaine prochaine, je vais faire des che-  
» mises.

» J'embrasse, tous les matins, tes parents pour  
» nous deux. Ils t'envoient leurs plus affectueux  
» baisers et te recommandent de prier pour nous.

. . . . .

» Mon cher petit fiancé, sois bien courageux,  
» pense à nous tous, écris dès que tu pourras et  
» sois bien rassuré à notre sujet. Pour moi, je suis  
» tellement habituée ici qu'il me semble n'avoir  
» jamais vécu autre part.

» Ta Gaby pour la vie. »

\* \* \*

» Quant à moi, je parvins, le jour de la chute  
d'Anvers, à me traîner de quelques centaines de  
mètres. Enfin, après bien des efforts, je frappai à  
une porte et je fus reçu à bras ouverts par une  
famille suisse habitant la métropole. J'endossai  
un costume civil ; mes hôtes parvinrent à me  
soustraire aux Boches jusqu'au 25 octobre.

» Dans l'intervalle, j'avais eu l'occasion d'envoyer un mot à mes parents. Ma sœur Nelly vint me chercher en auto et, à travers mille difficultés, nous parvînmes à débarquer à Fontaine.

» Je trouvai chez mes parents tous les soins nécessaires à ma guérison. Malheureusement, ma présence à Fontaine fut ébruitée et, le 4 décembre 1914, j'étais prévenu, par un conseiller communal, que j'avais à me cacher ou à me rendre : les Boches, avertis par des voisins, allaient survenir. Mes parents me conduisirent dans un lieu ignoré de tous et le bruit courut à Fontaine que j'avais pris la fuite dans la direction de la frontière hollandaise.

» A ce moment, j'étais loin d'être guéri et je marchais à l'aide de deux cannes. Pour donner le change, Gaby quitta le village le même jour. Elle devait se rendre chez son parrain à Bauffe, puis chez des parents éloignés du côté de Tournai. Elle connaissait ma retraite et promit de me tenir au courant de ce qu'elle ferait. »

\* \* \*

Ici, je place une parenthèse qui, me semble-t-il, est très importante.

Dès le début des relations qu'elle avait eues avec les miens, Gabrielle avait, par son intelligence, sa gaîté, son caractère envolé et son audace,

conquis la sympathie de tous. Seulement, à mesure que mes parents la connaissaient mieux, ils lui trouvaient des défauts. Par exemple, elle disait à ma mère :

— Maurice est à moi seule. J'en ferai ce que je voudrai ; il se mariera quand je le voudrai, malgré tous et malgré lui-même et, sitôt marié, je veux qu'il reste avec moi seule.

Ces paroles, répétées souvent, ne trouvaient pas d'excuse auprès de ma mère. Seuls, mon père et ma sœur Nelly n'y attachaient aucune importance. Des désaccords, des querelles s'élevaient chaque fois que Gaby répétait son « Je veux ». Bref, un jour, j'eus à choisir entre ma fiancée et ma famille.

Le lieu de retraite que mes parents avaient découvert se trouvait à Péronnes. C'était une petite maison dissimulée au milieu d'un quartier en ruines. Je devais cette cachette à M. Hulin, propriétaire des fermes incendiées dans ce village. J'achevai là ma guérison.

Pendant les mois de décembre 1914, de janvier, février et mars 1915, j'étais resté sans nouvelle de Gaby. Ce silence m'étonnait beaucoup. Une lettre pourtant me parvint vers le mois de mars... Elle s'ennuyait de ne plus pouvoir revenir.

De leur côté, mes parents avaient mis à profit cette absence de Gaby pour essayer de me la faire oublier.

Pendant les mois d'avril et mai 1915, je fis trois tentatives pour passer la frontière et regagner mon régiment. Fin mai, j'obtins de mes parents d'aller habiter Bruxelles où un ami, M. Villa, 7, rue de la Vanne, accepta de me cacher. J'étais convaincu que je trouverais mieux un « tuyau » à Bruxelles.

Un beau jour, l'envie me prit de me rendre 61, chaussée d'Anvers, aux nouvelles de Gaby. Elle était absente. Je remis à M<sup>me</sup> Collet plusieurs lettres pour la jeune fille, lettres que j'avais écrites pendant ma longue solitude de Péronnes.

Quelque temps après, revenu aux nouvelles, je fus accosté par une voisine, qui me dit :

— Vous cherchez Gaby, sans doute ?

— Oui, Madame.

— Ne fréquentez plus cette femme. Elle est ici depuis plusieurs mois et sa vie n'est pas bien claire. Elle s'amuse au café et rentre à des heures impossibles. Je crois bien faire en vous prévenant de sa conduite (1).

Avec toute la prudence qu'exigeait ma situation, je parvins à revoir ma fiancée et lui demandai compte de son temps et de la farce qu'elle me

---

(1) C'est cette personne, que nous connaissons, qui écrivit probablement une lettre au père de Maurice. Dans cette lettre et dans cet avertissement au jeune homme, elle fait allusion à des faits qui ont précédé l'entrée de Gaby dans la famille Collet, en 1911.

jouait (1). Je lui fis comprendre que, désormais, tout était fini entre nous.

Au premier abord, Gaby parut embarrassée. Mais elle raconta tant de choses bizarres que je ne savais plus que penser. Je restai dans l'incertitude. Par la suite, elle se montra tellement gentille que mes soupçons s'évanouirent. J'avais mis comme condition à la reprise de nos relations qu'elle eût à s'occuper. Elle parvint à trouver une situation.

Entretemps, j'avais fait connaître à ma fiancée les motifs de ma présence à Bruxelles. Elle aussi voulait gagner la Hollande et économiser, soit en France, soit en Angleterre, de quoi nous marier et nous installer. De part et d'autre, on se mit à la recherche du fameux tuyau (2).

A ce moment se placent des événements très intéressants :

Vers le 10 juin 1915, un camarade m'avait

---

(1) Le pauvre fiancé est de bonne foi lorsqu'il croit voir partout infidélité et trahison. La vérité, la voici :

Gabrielle eût été honteuse de montrer à Maurice sa pauvre mansarde. Depuis toujours, elle recevait sur le pas de la porte du 61. Quand, par deux fois, Maurice monta chez M<sup>me</sup> Collet pour lui remettre ses lettres, Gabrielle se cacha dans la chambre à coucher de sa mère.

La première fois, elle se dissimula sous la table, recouverte d'un grand tapis.

(2) Nous verrons plus loin que M. Gobert oublie cet accord. De bonne foi, il se croira trahi par Gabrielle, lorsque celle-ci lui fit parvenir les renseignements obtenus pour passer en Hollande.

présenté à M. Merjay, rue de la Culture, à Ixelles (1). Ce patriote promet de me faire passer. Heureux et confiant, j'annonçai la nouvelle à Gaby, le soir, en ces termes :

« Tu sais, j'ai enfin le tuyau. Je vais me séquestrer quelques jours à la maison ; d'un moment à l'autre, un petit billet contenant les premières instructions peut m'y être apporté. »

Le 14 juin, effectivement, un homme (2) se présentait porteur d'un mot qu'il remit à M<sup>me</sup> Villa.

Voici ce que je lus, en substance :

« Rendez-vous, cet après-midi, à 3 heures, au café du *Luna Park*, boulevard d'Anvers, n<sup>o</sup>... Vous expliquerez, à voix basse, votre cas au patron ; cet homme de confiance sait à quoi s'en tenir, etc., etc. »

Les détails précis m'échappent. J'allais, sans défiance, me préparer à partir quand je fus pris d'un doute. A mesure que je lisais ce billet, j'étais de moins en moins rassuré et il me semblait que l'écriture était déformée. Il fallait pourtant tirer cette affaire au clair.

M<sup>lle</sup> Louise Santerre se rendit au plus vite chez M. Merjay et, présentant le billet, lui demanda si c'était bien celui qu'il avait envoyé à M. Robert, rue de la Vanne.

---

(1) M. Frans Merjay, mort glorieusement sous les balles allemandes.

(2) Henri Anneet, fils en premières noces de M<sup>me</sup> Collet.

— Non, fit M. Merjay, il y a un guet-apens là-dessous (1). Puisque Gobert est repéré, il faut qu'il disparaisse au plus vite. Il recevra probablement la véritable convocation ce soir ; ce sera une carte de visite coupée en deux.

Je quittai aussitôt la rue de la Vanne et, me rasant complètement (2), j'allai passer la nuit chez des amis, boulevard Léopold II.

Le soir même, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir la visite de ma sœur Nelly ! Elle arrivait tout affolée et me dit :

— Maurice, tu ne sais pas ce qui s'est passé à Fontaine ?

— Non.

— Des lettres ont été adressées aux Allemands dénonçant papa et maman de t'avoir caché pendant des mois. Elles citent une foule de détails précis. M. Légit, qui est toujours interprète pour les Allemands, les a lues toutes. Il nous a avertis. Je suis vite venue te dire de te mettre en garde ; les Boches te cherchent.

— En voilà des événements, fis-je, et je lui racontai l'incident de la journée.

---

(1) M. Merjay ne pouvait pas savoir que M. Gobert s'était entendu avec Gabrielle pour la recherche d'un moyen de franchir la frontière.

(2) Maurice Gobert portait, afin de se rendre méconnaissable, barbe et lunettes.

— Mais, sais-tu, reprit ma sœur, qui a envoyé ces lettres et qui les a signées?

— Non.

— C'est Gaby (1).

Je demeurai hébété. Un soupçon traversa mon esprit comme un éclair : l'écriture contrefaite du billet du matin? Je la reconnaissais à présent pour être celle de Gabrielle (2).

Plus de doute ; je devais convenir à présent que ma fiancée me voulait du mal. Les motifs restaient encore imprécis pourtant.

M<sup>lle</sup> Santerre accompagnait ma sœur. Elle me remit la moitié d'une carte de visite ; je devais me trouver, le lendemain matin, dans un café de la place de l'Hôtel de Ville, à Schaerbeek.

C'est sous cette pénible impression que je quittai le pays. Je partis le cœur gros, à l'idée que

---

(1) Les personnes qui ont dénoncé Gobert lors de son retour d'Anvers à Fontaine, n'ont-elles pas emprunté le nom de Gaby pour se livrer à cette odieuse machination? N'oublions pas non plus que la famille Gobert était exaspérée contre Gabrielle ; sa bonne foi a dû être d'autant plus aisément surprise. Et puis, pourquoi Gaby aurait-elle attendu si longtemps pour dénoncer les Gobert?

(2) M. Gobert est sincère en émettant ces doutes. Les circonstances sont troublantes. Mais le témoignage formel de toute la famille Collet, le caractère de Gaby, l'idée fixe de Nelly réduisent ce soupçon à néant. Seule, une malheureuse coïncidence a pu faire oublier au jeune homme que Gaby et les Collet lui cherchaient « un tuyau » ; celui de M. Esders, de la Grande Fabrique, fut un de ceux-là. Le billet devait donc venir de Gabrielle.

je laissais des parents bons et clairvoyants, à la merci d'un avenir qui s'annonçait bien sombre. Je jurai à ma sœur de ne plus jamais regarder cette Gabrielle, si le hasard la remettait sur mon chemin.

Le 16 juin, j'étais en Hollande. Mon premier soin fut d'écrire par la poste à Bruxelles pour annoncer la réussite de mon voyage. J'écrivis une carte à mots couverts à M. Renard, 59, rue de la Consolation, à Schaerbeek. C'était un ami ; par lui mes parents seraient sûrement avertis.

Poursuivant ma route, je me rendis à Haarderwyck, où demeurait, auprès de son mari interné, ma deuxième sœur. Je les mis en garde contre une arrivée prochaine de Gaby :

— Si elle s'amène ici, fis-je, soutenez que vous ne m'avez pas vu et que vous êtes sans nouvelles de tous.

Quelque temps après, je reprenais ma place au régiment.

\* \* \*

Tout n'était pas fini pourtant. Voici les nouvelles que je recevais de Belgique :

Au lendemain de mon départ, Gaby s'était mise à ma recherche et s'était adressée à M. Villa et à M. Renard. Celui-ci lui fit voir la carte que je lui avais envoyée ; elle en prit copie.

Quelques jours après (1) les Allemands en étaient possesseurs (2), ainsi que d'une autre lettre de Gabrielle.

Celle-ci accusait mes parents, les familles Villa et Renard, ainsi que M. Hyané (3), de m'avoir caché pendant longtemps et fourni les moyens de fuir. Cette dernière lettre précisait des choses qu'elle seule connaissait et était vraiment méchante (4).

Le 23 juin, une première perquisition eut lieu chez mes parents, ainsi qu'un interrogatoire de chacun d'eux. Le 30 juin, seconde perquisition. Le 9 juillet, enfin, on venait arrêter mon père et ma sœur Nelly, lesquels furent emmenés à la prison de Charleroi.

A Bruxelles, une perquisition fut faite, d'une façon ignoble, chez les Renard, où la demoiselle eut bien du mal à maintenir les Boches à dis-

---

(1) « Quelques jours » est une expression très vague. Nous verrons plus loin, lors de la première arrestation de Gaby, qu'avant la fin de ces « quelques » jours, il s'est placé un incident qui justifie complètement la jeune fille : la saisie de tous les papiers de Gabrielle.

(2) Ce n'était pas bien difficile : la carte avait été envoyée par la poste. M. Van Handenhoven, marchand de volailles, de la rue Van Artevelde, à Bruxelles, reçut aussi, de la poste allemande, la carte d'un « passager ». Le soir, il constatait la présence de deux espions vis-à-vis de sa maison.

(3) M. Hyané, instituteur à l'Institut Saint-Joseph, rue d'Assaut, et directeur du Cercle Militaire « Baudouin », à Schaerbeek.

(4) Voir remarque (1).

tance ; une autre, chez le directeur du Cercle Baudouin, où la vieille mère, impressionnée, tomba malade pour ne plus se remettre (1).

Telles étaient les tristes choses que j'apprenais en France. Par la suite, je recevais de nouveaux détails.

Ma sœur, en se défendant, demanda à voir la lettre dénonciatrice. Tout à coup, apercevant la signature, elle se mit à crier :

« Comment ! c'est cette Gaby encore (2). Mais elle vous a menti ; c'est elle, au contraire, qui devrait être arrêtée, qui a fait passer la frontière à Maurice. Je suis sûre qu'elle est passée aussi. »

Invitée à donner l'adresse, Nelly apprit aux Boches que Gabrielle habitait 61, chaussée d'Anvers. A Bruxelles, les Boches trouvèrent ma fiancée en train de boucler ses malles. Emmenée à Charleroi, Gabrielle fut confrontée avec Nelly. Celle-ci la reconnut très bien. Sa chevelure seule était devenue rousse. Ma fiancée ne répondit pas un mot aux reproches de ma sœur. Elle n'ouvrit

---

(1) Nous avons interrogé M. Hyané. Il nous a avoué qu'il serait heureux de rencontrer M. Gobert... pour lui tirer les oreilles.

« Les Boches sont venus chez moi et leur premier soin fut » d'exhiber la carte que M. Gobert m'écrivait de Hollande. » Ah ! l'imprudent ! Je lui avais pourtant bien recommandé de ne jamais m'écrire. »

(2) Nous avons vu précédemment qu'il était facile, à un dénonciateur de Fontaine, de signer, du nom de Gaby, une lettre qui ne venait pas d'elle.

pas la bouche pendant les deux heures de confrontation (1).

Le lendemain, 12 juillet, mon père et Nelly étaient remis en liberté, faute de preuves.

Mais ce qui paraît drôle, c'est que, le jour même de son arrestation, Gabrielle était libre aussi (2).

Deux semaines après, ma fiancée, munie des passeports nécessaires, était en Hollande.

---

(1) Toute cette mise en scène de Nelly est inexacte.

Les Boches survinrent le samedi soir, 10 juillet, chez M<sup>me</sup> Collet. Gabrielle préparait son départ pour la Hollande. Elle avait obtenu de la baronne Rentjens, de la Croix-Rouge, rue d'Arlon, un passe-port en règle.

Le chef policier fait d'abord une perquisition et s'empare de tous les papiers intimes de Gaby. Puis il prie la jeune fille de le suivre à la kommandantur.

Il est 11 heures du soir. Dans l'escalier, Gaby appelle M<sup>me</sup> Collet, qui est toute en larmes. Elle lui tend sa broche-médaille, dans laquelle se trouve la photographie d'Albert:

—Tiens, maman, fait-elle, je ne veux pas que mon roi passe la nuit chez les Boches.

Gaby passe la journée suivante rue de Berlaimont. Soumise à un interrogatoire serré, elle fait l'ignorante. Au moment d'être libérée, elle réclame avec instance les papiers saisis. En vain. Les Allemands étaient déjà occupés à dépouiller cette mine de renseignements. Rappelons-nous que Maurice avait consigné, dans ces lettres, tout ce qui se passait autour de lui pendant sa réclusion à Péronnes. Les Boches eurent beau jeu d'enquêter à Fontaine et à Schaerbeek. Après deux jours de kommandantur, Gaby rentra chez les Collet avec ses beaux cheveux blonds-châtains ; c'était le lundi, à 6 heures du soir. Toute la famille Collet est unanime sur ce point.

(2) C'est une erreur. (Conf. note 1.)

Chez ma sœur, à Haarderwyck, Gaby fut reçue comme il avait été convenu.

En Angleterre, elle s'engagea, au lieu de me rejoindre, dans un service spécial (1).

Quelques semaines après, elle reprenait le chemin de la Belgique. »

\* \* \*

Voici de nouveaux extraits des lettres qu'elle écrivit pendant son voyage en Angleterre.

Lettre à M. et M<sup>me</sup> Delmouzée-Gobert, à Haarderwyck (Hollande).

« La Haye, 20-7-15.

» Chers tous deux,

» Contrairement à ce que nous supposions, nous avons certaines formalités à remplir avant de quitter la Hollande; il faut, au surplus, les autorisations suivantes : celle de La Haye (qui

---

(1) C'est pendant la traversée de Rotterdam à Folkestone que Gaby se décida à faire de l'espionnage.

Elle se trouvait sur le pont. Un officier anglais, passager comme elle, l'interrogea discrètement sur ses moyens d'existence. Elle lui parla de son fiancé, qu'elle allait retrouver et qu'elle comptait épouser en France. Elle expliqua sa haine profonde pour l'Allemand, en la motivant entre autres, par l'arrestation arbitraire dont elle venait d'être victime. L'officier répliqua :

— Le meilleur moyen de châtier le Prussien, Mademoiselle, est de faire de l'espionnage. Aidez-nous. Vous aiderez votre pays, vous vous aiderez vous-même.

prime), de l'Angleterre et de la France ensuite. Nous sommes toutes ici, à La Haye ; nous ne parlons que jeudi 22 courant. Quelles formalités ! Quelles courses !

Heureusement, c'est tout. Demain, mercredi, nous partons à Flessingue, nous logerons à bord et jeudi, à la première heure... le mal de mer !... Bah ! au bout de l'échelle, il y a Maurice.

. . . . .

» Tous mes baisers,

» GABY. »

—

« Folkestone, le 24 juillet 1915.

» Très cher fiancé.

» Je voulais aller te retrouver, cher et bon fiancé, seulement, on m'a proposé autre chose. Plus tard, tu sauras et tu m'approuveras. Nous serons séparés pour une même cause.

» Tous mes bons baisers et à la grâce de Dieu.

» GABY. »

—

Lettre à M. et M<sup>me</sup> Delmouzée-Gobert, à Haarderwyck.

« Folkestone, 24 juillet 1915.

» Mes chers tous,

» Je ne sais si je reverrai Maurice de si vite. On m'a proposé plus utile que ce à quoi je m'étais

décidée. Bah ! nous serons séparés, mais quand il saura, il sera bien content de moi. Pour lui écrire, il faut mettre l'adresse suivante :

» Gobert, Maurice-Victor,  
» Sergent, 1<sup>er</sup> carabiniers, 7<sup>e</sup> D. C. 1912  
» n<sup>o</sup> 57593  
» de Fontaine-l'Evêque.

» Parti de Folkestone pour Calais (France) le  
27-6-15.

» Bons baisers à vous deux et bon courage.

» GABY. »

\* \* \*

En arrivant à Londres, Gabrielle trouva, à côté du colonel britannique qui dirigeait l'espionnage anglais en Belgique, M. Ide, Bruxellois, lieutenant dans l'armée de nos alliés. Ide fut chargé de faire l'instruction de Gabrielle pendant quinze jours environ. Il nous donne, sur la vie de la jeune fille à Londres, de nombreux détails.

— Jamais, assure-t-il, je n'ai rencontré femme plus intelligente, plus ardente à s'instruire. Dès 8 heures du matin, elle était à ma porte pour me réciter sa leçon.

Trois autres Belges avaient organisé le service de renseignements britannique en Belgique occupée : Franck, Baekelmans et Van Tichelen. Les premiers pénétrèrent en pays occupé, dirigèrent

l'espionnage des secteurs de Gand et de Lille et périrent bravement sous les balles allemandes. Van Tichelen, lui, dirigea la « Cereal Company », à Flessingue (1).

Pour venger la mort de son fiancé, M<sup>lle</sup> Doutreligne, de Courtrai, reprit en mains le service de Franck. Le service de Gabrielle, de beaucoup postérieur, était donc parallèle à celui de Franck-Doutreligne ou plutôt de Baekelmans (Lille).

Notons, pour finir, que Gabrielle fit de nombreuses démarches pour sauver la tête de Baekelmans, puis pour lui adoucir les derniers moments. Elle fut, en cette occasion, en relation avec l'avocat Bôn ; dans ses souvenirs, la marraine nous dit le profond émoi de sa filleule quand elle apprit la mort du patriote. Ces faits se passaient après le voyage à Londres.

\* \* \*

« Londres, 28-7-15.

» Très cher et bon fiancé,

» Comme tu le vois, je voyage assez bien : de Folkestone, me voici à Londres ; j'attends toujours les ordres de mon chef. Je ne viens pas à l'ambulance, j'ai beaucoup plus utile à faire ; plus tard, tu sauras tout ; j'aurai bien fait mon

---

(1) Nous en parlerons plus loin.

devoir, tu seras très content. Toutefois, tu prieras bien pour qu'il ne m'arrive rien de fâcheux. Cependant, ne te mets pas martel en tête ; du danger, il y en a partout.

. . . . .  
» Si je réussis dans mon entreprise, je demanderai à mes chefs de t'obtenir un congé que je passerai avec toi (1). Cela ne me sera pas refusé ; sinon, j'obtiendrais quand même de t'aller voir.

» Je vais prévenir chez toi en passant.

. . . . .  
» Très cher fiancé, sois bien brave, bien prudent et prie pour nous.

. . . . .  
» Toujours ta fiancée fidèle,

» GABY. »

---

(1) Cette proposition cadre bien avec les mœurs courantes bruxelloises. Chaperonner leur jeune fille partout et toujours n'est pas le fort des mamans de la petite bourgeoisie. Il nous est arrivé de constater, même dans des familles très respectables, avec quelle insouciance, tragique parfois, les parents « confient » leurs enfants aux sentiments chevaleresques d'un « galant ». Celui-ci entraîne sa « bonne amie » dans tous les coins et recoins de la ville et des promenades d'alentour. Il faut donc croire que les jeunes gens sont... de bois et les jeunes filles, des New-Yorkaises de toute première... vertu. A moins que, comme le disait le vieux curé de campagne, le diable... n'y perde rien.

« Londres, 30 juillet 1915.

» Mon très cher fiancé,

. . . . .  
» En tous cas, il était plus que temps que tu aies quitté Bruxelles ; les Boches te faisaient une chasse acharnée. Ne te trouvant pas, ils sont venus chez moi, dans l'espoir de me faire subir un examen de conscience ; ah ! oui, ce qu'ils en ont eu, du fil à retordre ! J'ai été d'une grossièreté exemplaire et d'une arrogance inouïe. J'ai reçu deux jours de Kommandantur. Seulement, ils ont jugé prudent de ne pas me garder plus longtemps ; je remontais trop le moral des prisonniers ; j'étais un trop mauvais esprit.

» L'officier a pris un de mes portraits ; je lui ai demandé pour quelles raisons. Il prit un petit air mystérieux.

» — Quand vous irez dans le Choucrouteland, lui dis-je, vous pourrez exhiber cette carte-photo.  
» C'est celle d'une femme belge qui a du poil aux dents.

» L'effet fut instantané ; je me demande s'il a pu digérer cet affront.

» Ils ont encore été perquisitionner chez toi, mais ils sont revenus bredouilles.

» Tu vois, cher petit fiancé, que je t'ai suivi de près. Malheureusement, il se passera peut-être

deux ou trois mois avant que je puisse te revoir.

» Tu ne peux pas m'écrire ici, car ta lettre ne me parviendrait pas ; je serais loin avant que ta réponse soit à destination.

» Je vais causer de toi à mon major ; je lui demanderai de vouloir s'occuper de nos correspondances à tous deux ; comme il est très bon et très gentil, il accédera à mon désir.

» En tous cas, écris toujours à Eva, 274, Havendam, à Haarderwyck (Hollande) ; envoie-lui de la correspondance pour moi.

» Dernièrement, petit Théo n'a pas voulu me conduire au train, de peur que je ne l'emmène ; il aime tant la mer et les bateaux ! Il ne veut plus de Fontaine.

» On m'a promis de t'obtenir un congé si je réussis dans ma tâche. J'aurais alors des nouvelles des tiens et de Nelly par Ulysse.

» Pour le moment, tout ce que tu peux faire pour moi, c'est de ne pas m'oublier, de m'aimer plus qu'avant si possible et de prier pour moi et ma sécurité. J'ai presque fini d'être un échantillon sans valeur ; notre avenir sera fait sans le secours de personne.

» Je crois que je passerai un petit examen lundi, 2 août ; je quitte Londres le 3. Un peu de patience et tu auras beaucoup de félicitations à m'adresser.

» Sois bon, brave et dévoué ; sois prudent, le danger est grand partout : quelle que soit la manière dont on aide son pays, on est toujours exposé.

» Très cher fiancé, je te laisse, je dois étudier ; dans un jour ou deux, d'autres nouvelles. Quand tu auras le moyen de m'écrire, tu peux faire un journal et me l'envoyer sous pli fermé ; la censure décachette et recachette après. Et puis, ce sont nos alliés !

» Mon bon et cher petit, sois bien brave, pense à celle qui aspire à te revoir et qui t'embrasse de toute son âme.

» Ta fiancée fidèle et dévouée,

» GABY. »

---

Lettre à M. et M<sup>me</sup> Delmouzée-Gobert.

« Ce matin, 10 août 15.

» Mes chers tous,

» Ai reçu votre express, merci beaucoup. Je m'en vais et à la grâce de Dieu. Je ne comprends pas qu'Eva ne se rende pas à l'idée de Constant, qui devinait si juste, car enfin, d'un caractère comme le mien, on ne doit s'étonner de rien. On m'a dit : « Il me semble que vous aimez beaucoup

» votre fiancé ; puisqu'il se dévoue, faites comme  
» lui (mais à titre de concurrente, mettez-y sur-  
» tout beaucoup d'amour-propre). » J'ai dit :  
« Oui. » D'ailleurs, si j'étais partie comme ambu-  
lancière, les risques étaient aussi grands et plus  
tard, je n'aurais pas été plus avancée qu'à pré-  
sent. Tandis que, maintenant, j'ai de très « hautes  
protections » qui s'intéresseront à moi.

» Petit Théo, je me recommande à toi ; quand  
tu diras ta prière pour ton oncle Maurice, tu ajou-  
teras « et pour Gaby aussi ». Alors, quand je re-  
viendrai, je vous emmènerai quand il aura son  
congé.

» Bon courage, je porterai de vos nouvelles chez  
vous tous par l'intermédiaire du papa et j'essayerai  
qu'il établisse une correspondance entre Bruxelles  
et Haarderwyck ; de cette façon, je saurai si mon  
petit écrit.

» Mes bons baisers à Constant, Eva et surtout à  
petit Théo.

» Bien à vous tous,

« G. »

» N. B. — Ne plus m'écrire, car la lettre n'au-  
rait pas de jambes pour courir après moi. »

---

« Flessingue, 17 août 1915 (1).

« Très cher fiancé,

» J'ai quitté Londres ; me voici à Flessingue, attendant mon passeport pour rentrer en Belgique.

.....

» Prie surtout bien pour moi, comme je le fais pour toi.

» Ta future qui t'aime de toute son âme,

» GABY. »

---

« Rosendael, 17-8-15 (2).

» Mon très cher fiancé,

» Me voici à Rosendael ; dans une heure je serai à Esschen, frontière belge.

---

(1) Ainsi que nous l'avons vu dans une lettre précédente, Gabrielle quitta Londres le 3. Elle passa donc une petite quinzaine à Flessingue, auprès de M. Van Tichelen.

Celui-ci nous donne quelques rares détails sur son organisation. Nos passeurs s'arrangeaient toujours pour susciter du vacarme à un point donné de la frontière. Sitôt que les postes ennemis s'étaient précipités vers le point « menacé », les guides s'empressaient de franchir le fil dans les environs immédiats du tumulte.

En 1915, l'organisation Van Tichelen en était encore à ses débuts. Au moment de l'armistice, 2,000 agents de la « Cereal Company » parcouraient la Belgique en tous sens. M. Van Tichelen est en possession d'une carte allemande relevant les grandes lignes de son réseau.

(2) Nous voici dans le troisième trimestre de 1915. Il faut donc se garder de confondre la grande fusillée avec

» Eva sait pourquoi je retourne ; si jamais tu as un congé, tâche de la décider à te rejoindre, je lui enverrai les fonds nécessaires pour cela. Tu seras fixé alors et peut être seras-tu content de moi. Il est temps, n'est-ce pas, mon pauvre gosse?

.....

» Je vais aller voir tout au moins ton père. Es-tu content? Sois brave, sois bon, sois prudent surtout. Et puis, ne m'oublie pas, prie pour nous et pour notre avenir commun.

.....

» Toujours ta chère fiancée qui t'aime,

» GABY.

» P. S. — C'est par les Renard que j'ai su que tu étais parti ; j'ai été chez Villa... (pendant le temps où j'étais sans nouvelles).

» Toute ma vie à toi seul,

» G. »

\* \* \*

une deuxième Gabrielle Petit, née à Charleroi, en 1898. Cette jeune fille de dix-sept ans servit aussi son pays, à sa manière. Nous devons à l'obligeance coutumière de M. Van-nerus, le distingué conservateur de la Commission des Archives de guerre, le mandat d'écrou de cette Gabrielle Petit et d'Arthur Bertinchamps, arrêtés, 23, rue de Paris, le 17 mai 1915. Ce dernier dut s'enfuir à trois reprises. Les deux vaillants patriotes se sont épousés actuellement et habitent Ixelles.

J'ai reproduit fidèlement le récit que m'a fait le fiancé ; malgré sa brièveté, il constitue tout un drame d'amour, de passion épurée et de doute douloureux.

Ce récit méritait d'être rapporté en entier, parce qu'il respire la bonne foi dans chacune de ses lignes.

Il explique, en outre, la conduite du jeune homme après la mort de Gaby. Il s'est marié, il a étendu un voile d'oubli sur son premier amour, parce qu'il croyait sincèrement que Gabrielle lui « avait voulu du mal ».

Certains concitoyens de ce brave lui jettent la pierre :

— Comment, toi, le fiancé d'une Gabrielle Petit, as-tu eu le courage de l'oublier si vite ?

Nous nous garderons bien de justifier leurs reproches. D'ailleurs, l'exposé ci-dessus terminé, Maurice Gobert nous répéta à plusieurs reprises :

— Allez voir M<sup>me</sup> Collet ; elle sait tout ; elle était la mère de Gabrielle.

Que signifient ces paroles ? C'est que, dans le plus secret de son cœur, le fiancé voudrait qu'il lui fût démontré avoir mal jugé Gabrielle. Ce souhait ne constitue-t-il pas la plus belle preuve de l'amour ?

Seule, une charmeuse comme Gabrielle Petit peut avoir laissé dans le cœur d'un homme une trace aussi profonde.

Quant à nous, nous nous trouvons suffisamment payés de nos peines. Nous avons démêlé l'écheveau. Nous avons démontré que la grande fusillée resta digne, nous ne dirons pas de l'affection d'un fiancé aimant, mais au moins de l'estime d'un soldat belge : la terrible adversaire des Boches n'a point voulu livrer son Maurice entre les mains de nos ennemis.

Nous devons cette vérité au fiancé. Nous la devons à l'héroïne nationale, à la Belgique tout entière, nous la devons à l'histoire. Les notes que nous avons données au bas des pages sont irréfutables : les lazzis des sceptiques, des internationalistes, qui s'acharnent à diminuer celle que nous aimons de toute notre âme, ne parviendront pas à rompre le faisceau de preuves qui justifient pleinement la petite Tournaisienne.

Le malentendu vint de ce que la famille du jeune homme, avec la meilleure intention du monde d'ailleurs, prévenait son esprit contre sa fiancée. Jusqu'à présent, Maurice n'avait entendu qu'une cloche ; toute une partie du drame lui échappait.

A nos yeux, au contraire, la vie de Gabrielle apparaît dans sa splendide unité d'action : d'un côté le fiancé et la famille Gobert sont acteurs ; de l'autre, Gabrielle est seule, pauvre fille qui essaie de cacher ses misères et ses amertumes dans l'affection de M<sup>me</sup> Collet.

Chaque fois que Maurice a trouvé étranges les allures de sa fiancée, c'est qu'il y avait en jeu, pour la jeune fille, une question de dignité.

Pressée par l'indigence la plus noire, la pauvre orpheline n'osait montrer à son ami le taudis qu'elle habitait. Maintenant qu'elle connaissait le bien-être des Gobert de Fontaine, cette préoccupation de jeter un voile sur la crudité de son dénûment devenait harcelante chez elle. Nature fière et indépendante s'il en fut, Gaby ne pouvait agir autrement. Ah ! le martyre cruel de celle qui fut si généreuse pour nous, qui voulut notre bonheur au prix de son existence !

Gabrielle n'avait qu'une ambition et son impuissance à la réaliser la rendait malheureuse : servir son pays, d'abord, puis posséder de quoi se mettre en ménage sans rien demander à sa belle-famille. Aussi, quand, sur le navire qui la conduisait en Angleterre, l'occasion lui sera donnée de mettre en concordance sa haine du Boche et le souci de son avenir, elle n'hésitera pas un seul instant. Elle ira droit au but ; âme qui dédaigne les obstacles, qui n'a de plaisir qu'à les surmonter, elle méprisera les pires dangers pour arriver à ses fins.

Elle aime son fiancé, elle voudrait voler vers lui, passer la Manche, se rapprocher du front, consacrer ses forces et ses nuits à nos blessés. Soudain, par la bouche de l'officier britannique,

la possibilité de faire mieux se présente à elle : elle peut servir son pays cent fois plus glorieusement que dans un hôpital ; elle peut faire un tort énorme à l'ennemi, en s'attaquant directement à l'armée allemande, en essayant, dans la mesure de ses faibles forces, de désarticuler les rouages de l'inexorable instrument d'oppression. Elle peut, du même coup, se grandir aux yeux de son fiancé et de sa famille ; elle peut, par surcroît, sortir rapidement de la misère atroce dans laquelle elle étouffe depuis l'âge de seize ans ; elle rendra à son amie, Julia Kléker, à sa maman Collet, à celle qui l'a relevée des chutes honteuses, à celle qui la traita, cinq ans durant — de 1911 à 1916 — comme une fille bien-aimée, elle rendra, dis-je, un peu des gâteries qu'elle lui a prodiguées, un peu des sacrifices qu'elle s'est imposés.

Noble ambition !

---

## 7. SOLDAT !

Aucun chemin de fleurs  
ne conduit à la gloire.

Nous avons vu Gabrielle se décider à devenir espionne.

C'était son droit.

Comme elle le dira plus tard devant ses juges, l'espionnage d'une femme dans son pays envahi

revêtait une tout autre signification que l'espionnage fait au service de l'armée assaillante. Espionne belge, quelle gloire !

Le droit et le devoir de Gabrielle étaient donc clairs. Y eut-il jamais plus légitime défense ? Semblable au Normand des temps carolingiens mettant nos rivages à feu et à sang, l'ennemi s'était plus mal comporté chez nous que Sefou, l'arabisé trafiquant de chair humaine et bourreau de nos tribus congolaises. A Dinant, la soldatesque tue les petits enfants sous les yeux de leurs mères. A Andenne, à Tamines, dans le Luxembourg, des piles de cadavres s'amoncellent dans les rues, lavées de sang comme un pavé d'abattoir. Des hommes sont enterrés vivants, la tête grimaçante hors de terre.

De la Belgique torturée, une clameur d'effroi monte vers le ciel. Un cri plus faible, mais plus ardent, y fait écho : c'est le serment de quelques milliers de Belges qui jurent de faire pièce aux massacreurs de Louvain et d'Aerschot.

La voix de Gaby se mêle à la voix des conjurés.

Elle aussi fait le serment d'amour à sa douce Belgique ; elle aussi a jugé, dans sa conscience, le peuple assassin : elle frappera, elle mourra s'il le faut (1).

---

(1) Comment résister à la tentation de reproduire ici ce que nous disions à la fois de Gabrielle et de Trésignies

Ses maîtresses avaient répété à M. Bara :

« Malgré ses espiègleries, Gaby est, à force de bonne volonté, une douce enfant. Aussi longtemps que la religion endiguera le caractère d'une inflexible droiture, elle restera l'exemple des plus solides vertus ; dans la tempête, elle sera plus grande qu'aucune autre. »

Et cette prophétie se réalisa. Gabrielle Petit fut

---

(*Le caporal Trésignies, ouvrier d'usine, héros du Pont-Brûlé*, p. 11) :

*Les deux grands Belges de la guerre.*

Dans l'espoir de reconforter ses voisins de cellule, Gabrielle Petit, dans sa prison, chantait à tue-tête. Elle chantait malgré la défense de ses geôliers, de *Moustache* et de *Monocle*, les gardiens sans entrailles qui la rudoyaient. Disons le mot, l'héroïque jeune fille crânait. Elle prenait plaisir à jeter à la face de ses bourreaux le défi qu'elle jetait à la mort elle-même. Pas plus que Cyrano, la vaillante ne craignait la « camarde ».

Elle souffrait, cependant ! Elle endurait dix agonies.

Si personne, pas même son fiancé qui l'oubliait à l'Yser, ne hantait ses pensées, la jeunesse et la vie, marchandes de chansons, donnaient l'assaut à sa volonté de mourir, ainsi qu'elle le disait à l'abbé Mussche, le jour de sa condamnation : « ... debout ! sans bandeau ! ».

Gabrielle endurait le martyre. Et c'était aux murs de sa prison qu'elle confiait ses souffrances ; c'était à son crucifix qu'elle faisait confiance des cruautés d'une agonie de deux mois.

Un jour, au paroxysme d'une de ses luttes intérieures, la jeune Tournaisienne écrivit, sur le revers de la croix, ces paroles :

*C'est avec des humbles qu'on fait des héros de la Liberté.*

Au moment où je me hâte d'écrire ceci à la gloire d'un

grande, fut noble, plus grande et plus noble qu'une fille de roi, dans la tourmente qui s'abattit sur notre malheureux pays. En pension, la petite orpheline détestait le mensonge ; elle hait maintenant la perfidie et l'orgueil allemands, elle exècre le « mal prussien ».

Chez M<sup>me</sup> Collet, elle avait, dès l'entrée des Allemands à Bruxelles, exprimé maintes fois la

---

frère d'armes et pour l'édification des enfants de Belgique, cette pensée de la noble femme revient à mon esprit.

*C'est avec des humbles qu'on fait des héros de la Liberté.*

Des humbles ! Gabrielle était une servante ; Trésignies, un ouvrier d'usine confondu, le soir, dans la cohue anonyme qui se presse à la porte de sortie des ateliers. Trésignies était en outre, comme Gabrielle Petit, un ouvrier de ville. Constatons en passant le grand nombre de héros sortis des villes et des gros bourgs, à l'appel du pays menacé par la brutale agression.

Gabrielle Petit et Trésignies ont fait face à l'ennemi : l'héroïne, face aux canons de fusil du peloton d'exécution ; le petit chasseur, face à des adversaires nombreux et invisibles, le front vers eux, nu jusqu'à la ceinture, comme le chrétien des siècles rouges, face à la bête rugissante.

Gabrielle Petit et Trésignies encore ont accepté la mort, alors que les circonstances ne la leur imposaient point. Gabrielle *voulut* être espionne ; plus tard, elle refusa, au prix de sa tête et d'une volonté qui ne connut point de faiblesse, de dénoncer ses camarades et de signer son recours en grâce. Trésignies fut le dévouement personnifié. Il répondit à l'appel de ses chefs, il se livra sans réserves au sacrifice suprême et il y alla, comme disaient nos ancêtres liégeois, de « franche volonté ».

Le petit chasseur ne s'est pas contenté d'être un parfait soldat, une âme qui exécute avec ponctualité l'ordre d'un supérieur. Trésignies s'est jeté à corps perdu dans l'au-delà,

haine froide qu'elle ressentait pour les envahisseurs. Les leçons d'histoire nationale de sœur Félicité lui revenaient à la mémoire. Elle avait des mots terribles, à l'emporte-pièce, pour le Kaiser. Le mot « patrie » trouvait en elle de magnifiques échos.

« Ma patrie, disait-elle, souffre, appelle à l'aide.

» Ma patrie ! je n'y avais pas assez pensé, je l'ignorais presque. Je ne sentais pas que je l'aimais. Mais, depuis qu'ils la martyrisent, les monstres, je la vois partout. Je la respire dans les rues de la ville, à l'ombre de nos palais, sous lesquels je passe toute petite et toute frêle. A présent, elle vit en moi, je vis en elle.

---

non point au milieu de l'ivresse d'une bataille, non point pour sauver la vie d'un camarade qu'il aime, mais pour assurer la réussite d'une manœuvre tactique. C'est pourquoi le héros de Pont-Brûlé paraît un géant dont les gestes se projettent sur le ciel.

En résumé, Gabrielle Petit et Trésignies ont de si nombreux points de ressemblance qu'il est permis de les comparer aux deux piliers sur lesquels repose le fronton de nos gloires militaires. Car Gabrielle fut soldat dans toute l'acception du mot.

Ces deux humbles laissent, loin derrière eux, les chevaliers de l'héroïsme brillant des épopées. Les plus braves qu'ait vu se lever l'humanité pour la défense du Droit, de la Liberté et de l'Honneur, ne furent point plus grands dans le don d'eux-mêmes.

L'enfance, la vie, la mort de nos héros méritent d'être connues par les Belges dignes de ce beau nom. Tous, chez nous, n'appellent-ils pas de leurs vœux les pages bienfaites qui remuent la fibre sacrée du patriotisme ?

» Auparavant, je n'aimais mon prochain que dans sa personne. Maintenant, je l'aime dans son cadre, dans ce qui l'entoure, dans la patrie enfin. Aujourd'hui, j'aime tout le tableau, les personnages et le paysage. C'est plus doux... et je mourrai pour la patrie en chantant. »

\* \* \*

Et Gaby, l'enfant de la ville aux « chonq clo-tiers » (1), Gaby, rentrée de Hollande et d'Angleterre, joyeusement se fit espionne.

M<sup>me</sup> Collet eut beau dire, eut beau faire pour qu'elle revînt sur sa décision :

« Le poteau ! déclarait Gaby, et après ? A Londres et à Folkestone, j'ai promis le dévouement total. Cela reste. Ainsi soit-il. »

Gabrielle était chargée de l'observation territoriale de la région de Tournai, observation consistant surtout dans l'identification des troupes

---

(1) C'est le moment de remémorer au lecteur le quatrième couplet de la fameuse chanson : *Les Tournisiens sont là !*

*Dix-huit chint-trinte éclate, et la Belgique  
Tout d'ein seul bond à Bruxell' a volé ;  
A pied, à qu'vau, homm' posés et pratiques,  
Autour du Parc, nos gins vont s'imbusquer.  
Les Brabancheons, in erweitant leux faches,  
Ont demandé : Quoi qu'ch'est qu'ces gaillards-là ?  
Quand i'ont su d'quoi, i'ont dit : Nous somm's à plache,  
Nous somm' sauvés, les Tournisiens sont là !*

de passage. Elle mit, dans ses nouvelles fonctions, toutes les ressources de son intelligence merveilleuse. En Angleterre, elle avait appris en quelques jours la technique descriptive de l'artillerie allemande ; ici, elle appliqua ces données théoriques avec un à-propos, une précision qui émerveillèrent ses correspondants.

Nous avons vu, dans les documents fournis par le fiancé, que la dernière lettre de Gabrielle, avant de rentrer en Belgique, était datée de Rosendael, le 17-8-15. Le lendemain, à Bruxelles, elle mit naturellement M<sup>me</sup> Collet au courant de ses projets et lui demanda de recevoir, deux fois par semaine, les courriers de Flessingue. Gabrielle avait une confiance absolue en sa mère adoptive. Et puis, le service d'espionnage n'assurerait-il de quoi subvenir aux besoins ordinaires de l'existence ?

— Maman, conclut-elle, si nous échappons à la guerre, nous irons vivre à Tournai (1). En attendant, vous me permettrez, n'est-ce pas, de vous rendre un peu de ce que vous avez fait pour moi. Ne protestez pas. Je n'oublierai jamais. La vie devient chère ; votre fille va pouvoir vous aider un peu.

Et ce fut alors, par monts et par vaux, dans la

---

(1) M<sup>me</sup> Collet, de son nom de famille Marie Sauvage, est née à Tournai en 1854.

boue ou sous un soleil ardent, dans le Nord de la France et le Sud du Tournaisis, une chasse échelonnée aux renseignements utiles à son pays, utiles surtout à l'armée qui luttait, un contre cinq, sur l'Yser sanglant.

La vaillante espionne va partout, à travers mille dangers, sous de multiples déguisements, avec des audaces inouïes (1). Elle affronte dix fois, vingt fois la mort. Elle glisse sans cesse à travers les doigts de la polizei qui est sur les dents. Le grand quartier général allemand constate que de nombreux renseignements parviennent aux Alliés. Par qui? Comment? Ses « traqueurs », qui ont ordre de redoubler de vigilance, se battent les flancs pour dépister espions et espionnes. Peine perdue.

Ils réclament du renfort ; avec les « vigilants » ou « spitzel » (mouchards), avec les policières, ils tendent, sur le pays entier, depuis les tranchées jusqu'au Limbourg, la trame de leurs mille toiles d'araignée ; Gabrielle sème les plus fins limiers boches ; elle s'amuse follement de leur impuis-

---

(1) « Un soir, raconte la marraine, elle devait passer, à Tournai, le pont de l'Escaut. Les sentinelles qui le gardaient avaient ordre de tirer sur quiconque passerait sans autorisation spéciale. Son cousin et sa cousine l'accompagnèrent jusqu'au fleuve. Arrivée auprès de la première sentinelle, Gabrielle se lance sur le pont en riant et en tournoyant.

» Et de l'autre rive, on l'entendit bientôt crier :

» Bonsoir, Georges ! Bonsoir, Louise ! »

sance à prendre la « mouche » belge, la « fine mouche » tournaisienne qui leur joue tous les tours.

Quand elle vient toucher barre à Bruxelles, c'est avec une naïveté d'enfant qu'elle fait, à M<sup>me</sup> Collet, le récit des cas pendables auxquels elle a échappé.

Deux fois par semaine, elle retourne vers Tournai (1) et Lille ; parfois aussi, elle se dirige sur

---

(1) Gabrielle arrivait ordinairement à Tournai vers midi, pour repartir le lendemain dans la soirée. Elle descendait dans un hôtel situé vis-à-vis de la gare et portant l'enseigne : *Au Kilo* (la première fois, le 27 août). Elle passait la nuit debout à surveiller le mouvement des trains. Elle se rendait aussi chez ses cousins, les Delmeule-Ségard, les Delmeule-Marlier, ou chez Florimond Delmeule. Flanquée du petit Georges Delmeule-Marlier, elle allait se promener dans la ville ou dans les environs, notant les numéros des troupes dans un tout petit bloc-notes. Elle se dirigeait ensuite vers Froyennes, où résidait le Kreischef.

Elle manquait peut-être, dit Henri Philippart, du mutisme nécessaire à pareille entreprise, mais comme elle était énergique et indomptable, on savait bien qu'elle ne trahirait jamais personne. »

« Un jour, raconte M. Delmeule-Marlier, je suis allé avec elle au café du *Kilo*, rempli de soldats en ce moment. Gabrielle enlève soudain le bonnet de police d'un homme et, tout en plaisantant, regarde le numéro qui se trouvait inscrit dedans. A cette époque, les numéros extérieurs des régiments étaient cachés par une bande d'étoffe.

» Elle m'apportait de temps en temps *La Libre Belgique* qu'elle dissimulait dans sa fourrure. Les renseignements qu'elle devait transmettre étaient inscrits sur des feuilles de papier avec lesquels elle confectionnait des cigarettes. Elle me disait souvent qu'en cas de danger elle fumerait les cigarettes.

» Je lui ai fait remarquer plusieurs fois que cela devenait

Mons, Aulnoye et sur Namur (1). Elle développe son œuvre, s'assure de nombreux auxiliaires et centralise enfin à Bruxelles, tous les fils de son organisation.

Mais la jeune fille ne veut pas compromettre sa chère maman. D'une prudence extraordinaire, bien qu'un peu bavarde parfois (2), elle prévoit tout et déjoue sans peine les ruses allemandes (3).

---

très dangereux. Elle ne se souciait pas du danger. Une fois que j'insistais sur ce point et que je lui représentais d'une façon très sombre les conséquences à prévoir, elle me dit : « Mon seul désir serait de reposer à l'ombre des cinq clochers, » près de mes grands-parents. »

» La promesse qu'elle m'a faite de taire mon nom, elle l'a tenue avec un courage sublime. »

Le livre des logements du *Kilo* porte, comme dernier passage de Gabrielle :

Arrivée : 1<sup>er</sup> février 1916. — Départ : 2 février 1916.

C'est donc en rentrant de Tournai que Gabrielle fut arrêtée.

(1) D'après M. Philippart, secrétaire de la Commission des Archives de Tournai, Gabrielle est allée deux fois à Mons, en quête de renseignements, chez un huissier de la ville. Elle est allée souvent à Namur, où elle avait un agent qui venait l'attendre à la gare avec un « grand chien ».

(2) M. Stroobants, qui fut condamné à mort par l'ennemi, nous a narré longuement les relations « d'affaires » qu'il eut avec Gabrielle Petit. Il passa, dans sa charrette, deux hommes que lui avait envoyés l'espionne, ainsi que la correspondance pour la mission anglaise de Rosendaël.

A la fin, averti du bavardage de Gabrielle par le brave Smekens, fusillé plus tard au Tir national, M. Stroobants fit semblant de ne plus rien comprendre au langage sybillin de la jeune fille.

(3) D'autre part, Gabrielle, qui ne connaît guère le prix de l'argent, sème celui-ci à tous les grés de son cœur. Pendant les jours de misère, elle a contracté nombre d'obliga-

Gabrielle réunit les éléments de son travail dans un appartement qu'elle loue au 19 de la rue du Théâtre. Le rez-de-chaussée de cette maison est occupé par les époux Dickmans. La chambre est meublée (1).

L'espionne est en plein travail. Outillée à la perfection, elle rassemble des centaines de renseignements sur du papier de soie qu'elle roulera tout à l'heure en forme de cigarettes. Encres et corrosifs tachent, usent, mordent, ensanglantent les doigts.

Un jour, la jeune fille se brûle les deux mains ; celles-ci n'étaient plus qu'une plaie. Le docteur Delebecque, de Tournai, dut, au milieu des rires de « l'impayable petite femme », extirper les chairs mortes au bistouri.

Pendant des semaines, Gabrielle fut obligée de serrer la plume dans le creux du pouce.

\* \* \*

Chez M<sup>me</sup> Collet, un soir.

Pas de loup dans l'escalier obscur et difficile.

---

tions. Elle aime aussi reconnaître royalement les services de ses collaborateurs.

Entre deux périodes d'abondance, il y a des moments difficiles. La propriétaire de sa mansarde, qui voit d'un œil inquiet les allées et venues de la jeune fille et qui pressent la vérité, saisit avec empressement le retard d'un loyer pour sommer la nouvelle « M<sup>lle</sup> Legrand » de déguerpir.

(1) Le mobilier de cette chambre se trouve actuellement dans la maison natale de l'héroïne, à Tournai.

On frappe.

« Entrez ! »

L'hôtesse a déjà reconnu le pas du courrier, un brave Limbourgeois (1) qui sert Gabrielle fidèlement.

---

(1) Le premier courrier envoyé par la « Céréale Company » à Gabrielle fut Vanandruwel, Fernand (Rapport Dautreline).

Il serait venu quatre semaines en août, d'après M<sup>me</sup> Collet. Broeckx, Théodore, de Neerpelt, succéda à Vanandruwel. Il avait été engagé par Lankens, de Neerpelt également, et fit le voyage de Bruxelles pendant quatre mois.

Lankens recevait les rapports de Bruxelles des mains de Broeckx et passait ensuite la frontière. Le 4 janvier 1916, les deux amis devaient rencontrer une dame de Liège, à Oreye. Ils sont arrêtés : Broeckx, obligé de travailler au front ennemi, est ensuite déporté en Allemagne ; quant à Lankens, il parvint à s'enfuir et à gagner la Hollande. (Rapport Loos.)

Nous voudrions pouvoir raconter dans le détail les équipées des deux vaillants Limbourgeois. Hélas ! force est de nous limiter.

« Mis en présence d'un combattant du front, j'ai toujours l'envie, dit un jour le cardinal Mercier, de me jeter à ses pieds. »

Et nous, Eminence, nous que « Patriotisme et Endurance » a fait pleurer de joie dans les tranchées nauséabondes, nous eussions voulu, à la lecture du rapport Loos, pouvoir nous agenouiller devant Lankens et Broeckx !

À leur rentrée à Neerpelt après la guerre, ces deux humbles ont, pour tout dédommagement, trouvé leurs biens anéantis et, à entendre leur dégoût de l'ingratitude nationale, les poings se serrent de colère impuissante.

Pendant l'héoloauste des deux nobles espions, des grands de ce monde n'osaient même pas, eux, les conducteurs innés du peuple, lever le petit doigt pour venir en aide à la patrie crucifiée. Pas même l'éponge trempée dans le fiel ! Et ces faillis font toujours partie de l'armorial belge, et ils ont repris, dans la vie de la nation, une place éminente.

L'homme se croit filé, il est haletant. M<sup>me</sup> Collet le rassure, l'invite à s'asseoir, fait sécher ses vêtements, le restaure. Les deux conjurés ne se disent pas grand'chose ; en ce temps-là, les patriotes se comprenaient d'un signe, d'un clin d'œil.

Enfin, Broeckx met sur la table les plis dont il est porteur, cigares ou cigarettes, plis secrets venant de Flessingue et destinés à la jeune espionne ou à la « boîte aux lettres » de la place Sainte-Croix.

Puis le courrier se lève. Accompagné d'Alphonse Anneet, il fait des efforts inouïs pour ne point défoncer, de ses grosses bottines ferrées, l'escalier branlant. Il tâche ensuite d'échapper aux regards inquisiteurs de la boulangère. Dans ce but, il enfile le grand couloir en évitant de se laisser découvrir à travers les portes vitrées de la boutique. Puis les deux hommes se perdent dans la foule attardée qui circule sur le trottoir.

Le fils de M<sup>me</sup> Collet pilote longuement son compagnon dans certains coins éloignés de l'agglomération, puis le ramène dormir chez Back, petit hôtel de la porte d'Anvers.

A peine Broeckx est-il sorti, que M<sup>me</sup> Collet s'empresse vers la rue du Théâtre, où les précieuses cigarettes sont remises avec précaution à Gabrielle. Puis les deux femmes se séparent sans tarder.

\* \* \*

Le lendemain.

Cinq heures du matin. Il gèle ou il neige. Légèrement vêtue, M<sup>me</sup> Collet grelotte dans la bise noire de décembre. Arrivée vis-à-vis du 19, la vieille maman « siffle » le signal convenu. La fenêtre du premier étage s'éclaire enfin, puis s'ouvre. Gabrielle se penche, toute frissonnante, lourde encore de sommeil. Pour prendre connaissance du courrier apporté la veille et mettre au point les plis qui partent, l'espionne a dû travailler bien avant dans la nuit. M<sup>me</sup> Collet reçoit au vol un paquet minuscule de feuillets roulés en crayons.

Il est à peine 5 h. 1/2 et Broeckx attend déjà sur le palier de l'appartement de la chaussée d'Anvers. En possession des plis, le porteur glisse les uns dans la cuvette de sa boîte d'allumettes ; les autres sont poussés dans le fourneau d'une pipe, puis recouverts de tabac. En cas d'alerte, la pipe sera vite allumée. Broeckx déjeune copieusement, se hâte de quitter la ville avant le jour, puis par des chemins détournés, gagne Neerpelt par Oreye, à travers mille dangers.

.....

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1916, le bon porteur ne revint plus.

« Qu'est devenu, se demandent anxieusement les deux femmes, qu'est devenu le « boer », fidèle

au devoir, le « boer » si digne de la confiance mise en lui? »

Vendu? Arrêté! Tué?

Et toutes deux frissonnent.

Et M<sup>me</sup> Collet ajoute, inquiète :

— Ecoute, Gaby, voilà le bon porteur disparu. Qui aurons-nous maintenant? J'ai peur. Ecoute, je ne veux plus que le nouveau connaisse ma maison.

\* \* \*

Le matin, affamée par les heures lourdes d'un travail de nuit, Gabrielle s'attable en silence devant le déjeuner de M<sup>me</sup> Collet. Mère et fille se communiquent les nouvelles à mi-voix.

Souvent, elles croient entendre dans l'escalier les pas furtifs des « argousins » boches. Depuis que le porteur n'est plus revenu, elles se forgent toutes sortes d'idées de délation, de trahison, de cadavre dépouillé qui accuse les vivants. La vie devient, pour elles, un « qui vive? » permanent.

Heureusement, leur conscience est claire, nette, satisfaite, comme le cœur d'un enfant qui se hâte, au long du chemin, afin de faire au plus tôt « la commission de maman ».

Soldats méconnus qui bataillent dans l'ombre pour une cause sainte, les deux femmes poursuivent leur labeur, s'appuyant l'une sur l'autre pour apaiser les battements de leur cœur.

Elles savent, par des signes faciles à traduire, que le filet des chasseurs allemands se resserre de plus en plus.

Et puis, que vaut le troisième courrier qui vient d'arriver? Mystère! Subira-t-il aussi le sort de Broeckx, ou bien les trahira-t-il? Il est si peu soucieux, si gai! il survient en plein jour.

Pendant que des misérables, pauvres et riches, petits et grands, activistes flamingants et wallingants vendent leur pays pour « l'or du Rhin », ces femmes du peuple jouent leur existence sur un coup de dé.

Les semaines passent. La guerre se prolonge. Gabrielle et M<sup>me</sup> Collet redoublent d'efforts. Elles ne penseront jamais à se fatiguer d'être héroïnes.

Le pays les ignorera peut-être; jamais personne ne mesurera les splendeurs du sacrifice auquel elles se sont vouées. N'importe, elles continuent.

Depuis longtemps déjà, Gabrielle, qui se sait filée, a recours à M<sup>me</sup> Kléker pour se faire accompagner en ville, quand il lui faut se glisser dans certains lieux interlopes. Si l'amie n'est pas au courant du but des démarches, elle le devine cependant.

L'espionne pénètre partout. Les cabarets — l'alcool rend bavard — que fréquentent les officiers allemands reçoivent aussi sa visite.

La première fois qu'elle avait été arrêtée,

Gabrielle s'était empressée de lier connaissance avec le cuisinier de la kommandantur. Devenue espionne, elle n'eut garde de négliger une si précieuse relation. Le Boche s'y laissa prendre. Très au courant de ce qui se passait autour de lui, l'oreille toujours au guet pour surprendre les conversations d'officiers supérieurs de passage à Bruxelles, le cuisinier allemand devint une source de renseignements précieux pour Gabrielle. C'est ainsi qu'elle fut la première à connaître l'arrivée du Kaiser dans la capitale belge.

« Un après-midi, nous dit M<sup>me</sup> Kléker, nous étions suivies par des policiers allemands en bourgeois que Gabrielle connaissait.

» — Julia, nous sommes filées.

» — Par qui?

» — Par des policiers boches. Reste un peu en arrière; surveille bien. Rendez-vous devant la gare du Nord!

» Au moment où nous nous retrouvons, elle chuchote, inquiète :

» — Qu'as-tu remarqué?

» Je m'expliquai, puis je lui dis :

» — Gaby, je vois que tu vis dans une inquiétude continuelle. Quitte Bruxelles, gagne la Hollande, tu risques ta vie.

» — Mais, Julia, je ne puis partir maintenant. Ma mission n'est pas encore remplie; et puis,... j'ai donné ma parole. »

M<sup>me</sup> Kléker poursuit :

« J'aimais tant Gaby ! Je puis dire qu'elle m'a servi de mère pendant ma maladie. Comme elle avait beaucoup d'occupations en ce moment, elle m'écrivit, le 23 novembre 1915, une lettre que je garde précieusement. Gabrielle me mandait qu'il lui serait impossible de venir me voir le lendemain.

» Mais c'était plus fort qu'elle, Monsieur ; le jour suivant, elle m'arrivait.

» — Gaby, lui dis-je, si tu es appelée ailleurs, tu ne dois pas te fatiguer à venir me voir.

» — Julia, me répondit-elle, je ne puis oublier les mauvais jours où tu me fus si bonne. Si ta convalescence n'est pas agréable pour toi ici, viens la passer rue du Théâtre.

» Je me remis et rentrai chez moi.

» Gabrielle m'apportait des œufs frais, du vin, des gâteaux. C'est grâce à elle que je pus me rétablir définitivement. »

\* \* \*

L'incroyable activité de Gabrielle ne se bornait pas à fournir des renseignements aux états-majors alliés.

Entre deux courses dans la zone des étapes, ses rapports et ses écritures étant à jour, Gabrielle parcourait la ville en quête de jeunes gens à expédier vers la frontière.

« Je l'ai accompagnée plusieurs fois dans ses recherches de volontaires, déclare son amie. Voici dans quels établissements : *Brasserie du Laboureur* (Boulevard d'Anvers), *Hôtel Scheers* (Boulevard Botanique), *Aux Deux Clefs* (Bourse).

» Elle mettait la main à tout : Mot du soldat, échantillons, engins de guerre. »

Gabrielle était marraine de plusieurs combattants rencontrés en Angleterre. Des réfugiés français de sa connaissance avaient aussi des fils au front. A tous, Gaby envoyait des douceurs, des bottines, mais celles-ci, par paires dépareillées (1).

En ce qui concerne la distribution de la *Libre Belgique* aux patriotes épars dans la ville, voici ce que nous rapporte M. Belhache (Dubois ou Hamoir pour les Boches) de Liège :

« Dans les premiers jours de janvier 1916, j'étais toujours caché au 83 de l'avenue Victoria (2), près du bois de la Cambre. Gabrielle Petit m'y apportait régulièrement mon paquet de *Libre Belgique*, prohibés que je me chargeais de porter à destination : avenue Louise, avenue des Klauwaerts et à Liège (3). A ce moment nous devions redoubler de précautions, car avec sa grande four-

---

(1) La paire dépareillée est naturellement rebutée par les « rats » des douanes.

(2) Chez M. Colleys, sculpteur.

(3) A l'Hôtel Moderne, où Paul Timmermans venait prendre le journal.

rure, toujours bien remplie à l'aller, Gabrielle était facilement reconnaissable. D'autre part, c'est vers le 10 ou 12 janvier que les Allemands ont réellement commencé à rechercher les porteurs de la *Libre Belgique*. Un jour, filée par un téléphoniste boche du nom de Smits, Gabrielle n'osa pas s'arrêter en face du château. Elle poursuivit sa route dans la direction de la chaussée de La Hulpe puis, à cent mètres environ du n° 83, elle prit un sentier qui la conduisit rapidement dans le bas-fond appelé « le Chemin aux vaches ».

» Un petit bois borde ce sentier. Gabrielle, connaissant dans le détail la piste qu'il fallait prendre pour s'introduire dans le bosquet sans compromettre les habitants du château, m'arriva bientôt, exténuée par la course rapide qu'elle venait de faire.

» En quelques minutes, j'étais au courant de ce qui venait de se passer. Après avoir dissimulé le précieux paquet, je lui fis prendre un sentier qui longe le bois de la Cambre et qui aboutit à Boendael, au *Restaurant du Lac*.

» Deux jours s'écoulèrent sans nouvelles. Je partis m'informer à Ixelles, chez un dépositaire de journaux. Tout allait pour le mieux. Gabrielle avait encore une fois faussé compagnie à Pinkhoff et à sa meute.»

M. Belhache nous narre ensuite longuement comment, grâce à son berger malinois, il débus-

qua, une nuit, à coups de matraque, les espions cachés dans le bosquet du 83. Ceux-ci espéraient sans doute pincer Gabrielle au passage (1).

\* \* \*

En un mot, Gabrielle se faisait la servante de tous les Belges, de toutes les organisations secrètes destinées à tailler des croupières à l'ennemi. La jeune fille était soldat, soldat modeste, mais soldat tenace, à la volonté de fer, soldat prêt à tout, à tout, même à subir la torture pour l'honneur du drapeau !

Qui saura jamais combien de vies belges, de vies françaises, de vies britanniques ont été sauvées, grâce à son service de renseignements ?

La Belgique occupée ressemblait à un immense tournoi ; des combats singuliers où prévalaient l'audace et la ruse, se livraient de toutes parts ; des centaines d'espions allemands, armés jusqu'aux dents, soutenus par la poigne d'acier de l'occupant, secondaient la tyrannie triomphante ; des milliers de Belges, hommes et femmes, francs-maçons et religieux, jeunes gens et vieillards, tous prêts à porter les chaînes de la capti-

---

(1) Par contre, nous n'avons trouvé nulle part la confirmation du fait suivant : Gabrielle Petit aurait porté régulièrement la *Libre Belgique* au cabinet de von Bissing.

tivité (1) désarticulaient les plans allemands, servaient le Roi, servaient le Droit, jouaient leur tête en silence. Aucun de ces dix mille braves (2) ne fut plus grand, ne fut plus beau, disons le mot, ne fut plus « chic » dans son rôle que Gabrielle Petit.

---

## 8. IL ÉTAIT UN... HOLLANDAIS

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que Broeckx avait été arrêté le 4 janvier.

Les courriers, faisons-nous remarquer aussi, ne connaissaient point la chambre de travail de Gabrielle. Parallèle à la chaussée d'Anvers, la rue du Théâtre débouche, comme elle, boulevard d'Anvers, mais à mi-chemin entre la chaussée et la place Rogier. La jeune fille fut bien avisée d'écartier les porteurs de la petite rue ; dans ces parages

---

(1) On oublie trop, en Belgique, d'honorer, comme ils le méritent, les patriotes qui se sont dévoués au service d'espionnage. Il est vrai que les préoccupations de plusieurs de nos « honorables » sont captées par les déportés non politiques. Les victimes de la « turcomanie » allemande ne sont pourtant guère intéressantes quand il s'agit de jeunes gens enlevés à leurs foyers grâce à la sainte horreur qu'ils ont éprouvée à prendre les armes comme volontaires de guerre.

(2) L'abbé Nève prétend — et nous sommes tenté de lui donner raison — qu'aucune nation du monde ne compte à son actif un pourcentage de patriotes, dédaigneux des pires dangers, aussi élevé que la Belgique de 1914.

peu fréquentés, leurs allées et venues eussent été vite remarquées par la police secrète allemande.

Par mesure de prudence également, seule M<sup>me</sup> Collet avait été mise au courant des occupations de Gaby. D'ailleurs, en dehors de ses parents de Tournai, Gaby ne voyait personne de sa famille.

\* \* \*

Gaby ne cessait de voyager ; généralement, elle s'acheminait le lundi, vers la gare du Midi (1).

M<sup>me</sup> Collet la revoyait le mardi soir ou le mercredi matin ; le jeudi, la jeune fille repartait à la découverte jusqu'au dimanche. Elle consignait ses renseignements en de longs rapports. M. l'avocat Duval veut bien nous communiquer les lettres et rapports ci-après :

« Flessingue, 23/9/15.

» *Mademoiselle Legrand,*

» Bruxelles.

» Je suis très étonné ; depuis trois jours, mon ami se présente chez vous pour recevoir la commande, mais toujours en vain.

» Veuillez remettre les communications au por-

---

(1) La photographie que nous connaissons d'elle en chapeau, fourrure et manchon, avait été prise pour son abonnement au chemin de fer.

teur de la présente, faute de quoi je serai forcé de rompre toutes relations commerciales, bien à regret et contre mon désir.

» Recevez, ma chère demoiselle, mes meilleures salutations.

(*Signature illisible.*)

« Céréral Company ».

\* \* \*

« *Ma chère Petite,*

» Je suis heureux de recevoir enfin, vos commandes 1, 2 et 3, ainsi que votre lettre du 21 courant.

» Dans une précédente, vous écrivez : « Que » signifie le petit mot que vous avez envoyé. Il » doit être pour un monsieur dont je ne connais » pas l'adresse ». Je ne comprends rien de ceci.

» Hier, un courrier est revenu de Bruxelles et m'a dit qu'il s'est présenté trois fois au n° 49 et qu'on n'a rien voulu lui remettre. Peut-être s'est-il présenté trois fois chez l'oncle Edmond? Bref, espérons que les choses marcheront mieux et beaucoup mieux dès à présent.

» Ci-joint, je vous remets *trois cents francs* et, dans la suite, pour chaque commande qui me parviendra, je vous remettrai *cent francs* et je payerai le courrier de Bruxelles jusque chez moi, d'après les instructions de M. Emile.

» Je suis heureux d'apprendre que rien de fatal n'arrivera à nos amis.

» Veuillez m'accuser réception de l'argent chaque fois.

» Je ne suis pas partisan du système des cartes et je trouve que le système de votre lettre du 21 est l'idéal.

» Recevez, chère Demoiselle, mes remerciements et l'assurance de mon entier dévouement.

Par procuration.

Céréal Company.

(Signature illisible.)

\* \* \*

» *Ma chère Demoiselle,*

» Monsieur V. étant momentanément absent, c'est donc moi qui vous écris pour lui. Votre dernière lettre nous étonne et nous sommes surpris de ce que vous ne soyez pas encore en possession de l'argent envoyé. On vous a envoyé le 8 octobre 100 francs et le 14 octobre 500 francs. Nous avons maintenant un autre tuyau qui, espérons-le, fonctionnera régulièrement.

» Nous vous envoyons, par lui encore, 300 fr. à valoir sur les prochaines commandes. On me fait écrire qu'on est content de vous ; continuez donc de la sorte.

» B. à V.

» (Céréal C.) »

\* \* \*

« *Chère Demoiselle,*

» Nous sommes très heureux d'avoir de vos nouvelles ; vous n'attendez donc que nos instructions pour vous remettre courageusement au travail.

» Les 100 francs du 8 octobre m'ont été remboursés aujourd'hui ; quant aux 500 francs, je pense qu'ils se seront volatilisés. Je vous retourne les 100 francs parce qu'ils vous reviennent. Je crois que nous aurons maintenant un homme sérieux qui nous transmettra vos commandes.

» Il viendra régulièrement au n<sup>o</sup> 61 de la chaussée, probablement le mercredi et le samedi ; veuillez toutefois vous entendre avec lui. Au sujet de 4, 5, 6, je ne suis pas au courant et je m'informe.

» Je vous répondrai à ce sujet. A titre d'encouragement, je vous ajoute encore 100 *francs*. Pour les 500 *francs* égarés, j'en réfère au patron. En tous cas, vous toucherez tout ce qui vous revient. Maintenant, bon courage et nous attendons vos nouvelles commandes au plus tôt.

» B. à V.

» C. C. »

\* \* \*

#### IV<sup>e</sup> RAPPORT LEGRAND.

*Tournai, 31 septembre.* — Ville et environs dépourvus troupes. Quelques hommes de réserve gardent voie, routes, ponts, etc. ; à peine 300 dans les casernes.

Casques plats de couleur uniforme et recouverts croix verte ; col uni marque XIX-18 et VIII-18, épaulette bleue ordinaire sans autre signe. Par contre, hôpitaux, ambulances, séminaire, même écoles regorgent soldats blessés ; le dimanche 27, le lundi 28 et le mercredi 29 août, ce n'était qu'un défilé d'autos, voitures de Croix-rouge. Quelques Anglais et Français parmi les boches mutilés. Ils sont très mal arrangés (entre autres un officier soigné chez un particulier de la ville, est sans nez ; le bras droit et la jambe gauche lui manquent totalement). Cet après-dîner, violents combats d'aéros ; résultat ignoré, allié et ennemi filant vers frontière.

*Tournai, ce 1<sup>er</sup> octobre.* — L'état-major se trouvant à Froyennes quitte ce jour cette localité pour Ath. Deux officiers subalternes font service passeports.

Le sujet hollandais faisant office de vice-consul au Kaiserlich du boulevard Bankaert, se trouve actuellement à Tournai ; est descendu au Bodega ; 350 à 400 soldats sont arrivés ; ils disent venir de

Charleroi ; si c'est vrai, ce ne sont jamais que des soldats sortant ou de cliniques ou d'hôpitaux ; ils ont une mine cadavérique.

Il y a de l'infanterie, très jeunes garçons au bonnet gris, bordure rouge, rosace blanc et noir, épaulettes ordinaires, marques en rouge n<sup>o</sup> 39, col ordinaire ; les autres, artilleurs bonnet gris, bord bleu très foncé, rosace fond noir, croix blanche, bordure bleue au col, épaulettes grises, marques et numéros suivants : 21 E. Ils sont dégoûtants et s'ils servaient comme renforts, une femme comme moi pour trois soldats, en deux jours on ne les retrouve plus. Journallement, ils expédient à Lille wagons d'arbres entiers et du mortier. Pour gagner un peu d'argent, les civils de Tournai et environs vont aider les Allemands à Lille pour remplir des sacs ; ces derniers contiennent des gaz.

*Tournai, 2 octobre.* — Ce matin, j'ai été au Mont Saint-Aubert ; il n'y a plus ni canons, ni munitions ; à l'église, le poste d'observation est également disparu. Ayant attendu des personnes du tram de Péruwelz, j'entends dire que là aussi, à part des blessés, il n'y a plus rien d'intéressant. Un marchand de charbon de la localité autorisé à faire venir du charbon de Charleroi ; en attendait 80,000 kilos, cette semaine. Ne le voyant pas arriver, est allé au kreis-chef (on désigne ainsi le gouverneur allemand dans notre localité) ; celui-ci

a dit que charbon ne pouvait parvenir actuellement, les lignes Bruxelles-Tournai et Charleroi-Tournai doivent être libres. On peut en penser ce que l'on veut. Une compagnie de musiciens est remarquée dans la ville.

*Tournai, 3 octobre.* — Les 3 à 400 soldats (l'infanterie signalée plus haut) sont partis dans la direction de Lille à 10 h. 10 du matin ; les uns disaient qu'ils allaient à Nimy, les autres à Lens. Sac au dos, bien chargé ; aucun wagon de munitions ne les accompagnait. Les aéros survolent Tournai, la canonnade bat son plein ; il me semble que le tir vient de Froyennes ; nous voyons les bombes ; on se tord ; l'aviateur tourne autour des nuages de fumée. Malheureusement, jamais aucun dégât pour l'ennemi. Ce soir, 3 octobre, compagnie musiciens donne concert place Combes (près gare) pour enterrer les morts, sans doute.

Tournai, ce matin 4 octobre, départ pour Bruxelles.

La suite à bientôt.

LEGRAND.

J'écris avec le pouce et le petit doigt ; mes trois autres doigts sont gravement brûlés ; peut-être va-t-on m'amputer celui du milieu.

V<sup>e</sup> RAPPORT LEGRAND.

*Départ de Bruxelles pour Tournai.* — Ce mardi matin, 5 octobre 1915. Dans cette ville, rien de neuf.

Ce même soir, 5, me mets en route pour Lille (voyage par étapes, bien entendu). Partie mardi soir et rentrée à Tournai dimanche à 3 heures après-midi.

*De Tournai à Templeuve,* quelques soldats de réserve, les mêmes qu'à Tournai. Dans cette dernière localité, une maison sert de kommandantur. Sur la porte inscriptions allemandes, entre autres : II<sup>e</sup> bataillon, Köln.

*De Templeuve à Roubaix.* — Là, il fait gris d'uniformes. Un jour, c'est comble, paraît-il ; le lendemain, plus rien. Les hommes ont bonnet gris avec bordure jaune ; la rosace blanc et noir, le col ordinaire porté par les cavaliers ; l'épaulette a également petite bordure jaune et porte n<sup>o</sup> 20 en lettres rouges. Une bonne centaine de cavaliers. Le reste, réserve, bonnet gris, bord rouge, rosace blanc et noir, numéro col ordinaire X. Les cavaliers âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans ; mise convenable ; moral ne laisse pas à désirer.

*De Roubaix à Marcq.* — Tranchées qui vont dans la direction de Roubaix ; je les ai remarquées

à Croix. — A Marcq, on ne peut approcher ces tranchées, dans lesquelles, dit-on, il y a des munitions et de l'attirail de guerre.

*De Marcq, nous allons à Wasquehal*, où champ d'aviation inabordable. A l'heure actuelle (nous sommes jeudi matin) aéros dans le champ, je ne sais combien et ne puis indiquer le numéro.

Entre Somme et Capinghem, usine de munitions.

*A Lille, jeudi soir.* — Ici, que de soldats ; il y en a de différentes catégories. Ne puis même définir chiffre approximatif des troupes qui attendent leur départ. Infanterie et cavalerie ; bonnet gris, bordure bleue très foncée, bordures blanches sur col droit et n<sup>os</sup> 18 et 19 sur épaulettes unies.

Dans l'infanterie, casques *extra plats*, recouverts toile grise, col et épaulettes ordinaires, ni marques, ni numéros, vrais gamins de vingt ans, dénotant beaucoup d'insouciance.

D'autres ont le même casque, col uni, épaulettes tout à fait jaunes sans autre signe, tenue et moral assez bons.

A Lille, sur grand boulevard, près de l'avenue Saint-Maur, mitrailleuses placées dans les arbres. Près du couvent Saint-Maur, espèce de château inhabité.

Les Allemands s'y sont installés. Je ne sais pas ce qu'ils fabriquent là-dedans, mais fenêtres sont garanties par lattes de bois. Non loin cimetière, près nouveau boulevard, autre propriété

à eux. Dans jardin, cabine télégraphique et téléphonique ; s'il y a télégraphie sans fil, ce ne peut être que là également.

A l'église du Sacré-Cœur, toujours à Lille, mitrailleuses au clocher, poste d'observation, téléphone, réflecteurs. Dans la gare se trouvent toutes leurs munitions. Journallement, blessés arrivent et sont installés hôpital militaire et Lycée, mais on les évacue à bref délai.

A Lille, portes et fenêtres tremblent par suite coups de canon et mitrailleuses.

L'hiver, si cela continue, population se ressentira de la famine : presque rien en fait de nourriture.

Vendredi matin, départ de Lille, arrivons à Ronchin ; là, beaucoup de blessés, dispersés dans toute la localité. Il y a eu rencontre de trains le 6 courant, ce qui a coûté au moins 200 hommes, morts et blessés.

De passage à Anslingue, j'entends dire qu'on garnit de matériel tranchées se trouvant à Bersée et environs.

\* \* \*

## VI<sup>e</sup> RAPPORT. (Extraits.)

*Tournai, ce 12 octobre 1915, soirée...*

Hommes en repos de trois jours vont aller à Menin. Ils reviennent de Lille. Jeunes gens de l'infanterie, bonnet gris, etc.

*Tournai, 13 octobre, matin.* — Au clocher de la plus haute église (Saint-Brice, faubourg Morèle), poste d'observation ; sentinelles de 5 heures du matin à 8 heures du soir. L'état-major, qui avait quitté Froyennes pour Ath, est revenu à son poste primitif depuis le 6 octobre.

J'entends dire qu'à Chereng (frontière), ennemis font hangar pour avions. Cet après-midi, nombreux trains de munitions défilent ; wagons recouverts soigneusement, impossible de détailler.

Quatre trains vers Lille, de 10 à 15 wagons.

*Tournai, 14 octobre.* — On parle de rentrer dans l'étape française. Heureusement, je suis passe-partout ; je me moque de ce blocus, l'endroit m'est familier. Toute la nuit, trains et autos, officiers prévenus du départ la nuit, je ne sais pour où.

Ils sont très prudents ; dans les gares et dans les trains, on recommande aux militaires de ne pas parler, de peur de procurer renseignements aux espions.

*Tournai, 15 octobre.* — Rien à signaler.

*Tournai, 16 octobre.* — Ce matin, pluie d'arrestations de civils refusant de travailler pour l'ennemi.

Vais à Orchies ; passe à Ere, à Saint-Mauvit, à Tintignies. Dans les deux bois de ces noms, mitrailleuses contre avions. A Clermais, on m'en-

gage à ne pas m'aventurer plus loin. Le bois des Moines, de Rongy, de Flisnes sont entourés de barbelés.

17 octobre, matin. — Toujours à Orchies ; 700 à 800 soldats de vingt-cinq à trente-cinq ans, dont mise et moral sont bons.

\* \* \*

#### VIII<sup>e</sup> RAPPORT. (Extraits.)

30 novembre. — Train m'emmène. Comprend 2 voitures de troisième classe, 1 de première classe, 16 militaires, casques et bonnets bords rouges, etc.

Réquisition coton, draps de lit, chevaux. Marchand de beurre de Saint-André raconte, chez lui, plein de soldats.

1<sup>er</sup> décembre, matin. — 2 trains, 15 à 20 wagons pour bétail. Ne font pas escale ici.

\* \* \*

#### IX<sup>e</sup> RAPPORT. (Extraits.)

Tournai, 2 décembre. — 20 hommes train. — Trois trains succèdent intervalle un quart d'heure, venant Bruxelles, allant Lille, avec soldats bonnets gris, etc. Premier train : 22 voitures ; deuxième, etc.

3 décembre. — Autos ravitaillement drapeau national à l'avant, n<sup>os</sup> 11017, 78, 1093 ; voitures officiers avec aigle sur paroi. Blessés évacués Péruwelz.

4 décembre. — Personne demeurant proximité caserne annonce chasseurs n<sup>o</sup> 9 partis à l'aube, destination inconnue. Train marchandises direction Lille passe avec arbres entiers (du bois Gaurain). Rentrée Bruxelles.

\* \* \*

Dans l'autre direction, vers la frontière hollandaise, Gabrielle devait se reposer entièrement sur les courriers de la C. C. Comme elle faisait aussi passer les jeunes gens, il lui arriva, mais rarement, de se rendre en Campine.

Elle comptait, parmi ses amies, nous dit M<sup>me</sup> Collet, la femme d'un Français installé au Maroc. M<sup>me</sup> Amblème l'accompagnait parfois dans ses randonnées.

Un jour, dans les environs de Turnhout (1), le tram qui transportait Gaby fut visité par les Allemands. La jeune fille ne se prêtant pas de bonne grâce aux mesures d'inquisition, fut emmenée au poste avec son amie. Elle y passa la nuit. Libérée

---

(1) A Moll, dit la marraine qui désigne, elle, la compagne de Gabrielle sous le nom de M<sup>me</sup> Hottiau.

le lendemain soir, elle débarqua, quatre heures plus tard, noire, décoiffée, piteuse, chez M<sup>me</sup> Collet. Elle riait de sa mésaventure et, plus que jamais, la haine du Boche monta violente en elle.

« Un jour, raconte sa marraine, elle se rendit à Lille.

» Filée et presque appréhendée, elle se sauve de la maison en robe de chambre, pénètre chez le voisin, enfile un jupon, s'attife d'un tablier, puis se met à éplucher les légumes.

» Les Boches entrent peu après. La nouvelle ménagère, très occupée, leur dit :

» — Que prenez-vous, messieurs?

» Les limiers firent une petite commande, puis demandèrent :

» — Est-ce qu'une jeune fille en blanc n'est pas entrée ici?

» Pour toute réponse, Gabrielle les précède d'un pas lourd et leur ouvre les portes de tous les appartements. »

» Lorsque ma filleule partit pour la dernière fois (1) à Tournai, elle me dit avec insistance de ne pas me tracasser si son absence se prolongeait.

» — Ne te fais pas d'illusion, marraine, je suis filée, traquée. Tu peux être arrêtée aussi. En tous cas, évite la rue du Théâtre. »

---

(1) Nous avons dit que c'était la veille de son arrestation, le 1<sup>er</sup> février.

\* \* \*

Voici, maintenant, dans quelles circonstances s'opéra l'arrestation de Gabrielle.

Le 9 janvier, pendant une absence momentanée de M<sup>me</sup> Collet, un individu se présentait au n<sup>o</sup> 61.

— C'est bien ici, n'est-ce pas, dit-il à la nièce de la propriétaire, qu'habite M<sup>lle</sup> Marguerite Legrand !

— Non, Monsieur, il n'y a pas de M<sup>lle</sup> Legrand ici.

— Cependant....

— Non, Monsieur, il y avait une demoiselle Petit.

— C'est cela, c'est cela, M<sup>lle</sup> Petit ! Elle n'est pas ici ?

— Non, mais son amie va rentrer.

— Ah ! Je m'attable au café voisin. Envoyez-la moi.

Sitôt rentrée, M<sup>me</sup> Collet fut mise au courant de la visite. Croyant avoir affaire à un nouveau courrier de Gabrielle — laquelle, nous l'avons dit, n'avait plus revu Broeckx depuis le nouvel an — elle s'empressa de se rendre au café désigné ; elle y fit connaissance de Nicolas Keuvers (1), habitant actuellement rue Droite, à Maestricht.

---

(1) Plusieurs orthographes du nom de ce Hollandais sont données.

L'étranger, charmant de politesse et de prévenance, suivit M<sup>me</sup> Collet chez elle ; il se disait envoyé vers Gabrielle par la C. C. et porteur de plis importants. Sans défiance et contrairement à son habitude, M<sup>me</sup> Collet se rendit avec lui (1) rue du Théâtre, afin de voir si Gabrielle n'était pas rentrée.

Elle heurta à la porte de la chambre de travail. Une voix répondit de l'intérieur :

— Un peu de patience, maman, j'arrive.

Les moments s'écoulaient, la porte ne s'ouvrait pas.

— Eh bien, Gaby, que faites-vous ? Il y a ici un porteur qui désire vous voir. Ouvrez donc !

La clef tourna dans la serrure et l'on vit apparaître Gaby faisant le simulacre d'agrafer le col de sa blouse, comme si elle venait de se lever. En réalité, elle était en plein travail et avait pris le temps de dissimuler les documents sous les meubles de la pièce.

Gaby fut extrêmement étonnée à la vue de ce nouveau visage. Sa figure respirait la défiance.

---

(1) M<sup>me</sup> Collet manqua de prudence en cette occasion. A sa décharge, elle nous répond ce qui suit : « Les porteurs ne cessaient de s'attabler chez moi ; mes enfants trouvaient, avec raison, que je m'exposais trop délibérément à une dénonciation. J'étais épuisée par ce va-et-vient continuel ; j'avais déclaré à Gaby que je lui adresserais directement ses collaborateurs. Elle avait accepté. D'autre part, mon fils Alphonse, qui avait l'habitude de conduire le courrier loger dans des maisons sûres, ne voulait plus le faire. »

L'homme s'en rendit compte. Vite, il exhiba un passeport au nom de Kindermans et donna le mot de passe, mais la pauvre fille ne désarmait pas (1).

Finalement, en présence des protestations répétées de l'individu, Gabrielle lui remit plusieurs plis, puis se leva. Désireuse de restaurer son courrier, ainsi qu'elle faisait avec Broeckx, elle se dirigea avec lui vers la chaussée d'Anvers. Keurvers fut de nouveau « tout sucre » avec les deux femmes. La défiance de Gaby s'évanouit tout à fait. Tandis que M<sup>me</sup> Collet faisait les honneurs du logis, le Hollandais, se penchant à la fenêtre du pignon, s'écria :

— Quelle belle vue, madame Collet ! D'ici on voit la gare du Nord.

Lorsque le faux Kindermans se leva pour partir, il était entendu que le porteur viendrait, tous les mercredis, prendre les plis des mains de la maman.

.....

Le troisième mercredi — c'était le 2 février,

---

(1) « J'ai commis une erreur, déclarera la jeune espionne, quelques jours plus tard à sa marraine. J'ai signé une décharge à mon troisième courrier qui ne m'inspire guère confiance. Si cela est connu des boches, je ne serai plus en sûreté. Je ferai encore un ou deux voyages, puis fini ! Le courrier m'a demandé de plier nos rapports en « rond » et plus en « carré ». J'ai refusé. J'aurais dû tout refuser, mais à la grâce de Dieu ! Je n'ai donné qu'une partie et je vais faire parvenir le reste par une autre voie. »

jour de la Chandeleur (1) — Keurvers survint vers 10 heures du matin, réclamant Gaby (2).

— Mademoiselle sera chez moi pour dîner, repartit M<sup>me</sup> Collet. Je lui demanderai les papiers ; repassez l'après-midi.

En effet, la jeune fille rentre assez exactement. Mais un sentiment étrange l'opprime, elle doit s'y prendre à plusieurs fois pour la rédaction du reçu de 500 francs réclamé par le porteur. Elle paraît pressentir ce qui va se passer.

« Heureusement, poursuit M<sup>me</sup> Collet, la pensée de remettre au courrier un document détaillé relatant la destruction d'un Zeppelin par les avions alliés, a vite fait de distraire ma fille des sombres pensées qui l'obsèdent. »

Une heure sonne. Il est temps pour Gaby de se remettre au travail. Elle passe son manteau, se couvre de sa fourrure et de son chapeau et s'achemine vers la rue du Théâtre.

Voici comment M<sup>me</sup> Dickmans raconte l'arrestation de Gabrielle :

« C'était le 2 février, un peu après 1 heure, Gaby venait d'arriver de la chaussée d'Anvers. Il n'y avait pas alors de magasin de tabac dans

---

(1) C'est à tort que certains auteurs donnent le 20 janvier. Le 2 février était un mercredi, jour de bourse. Un des ennuis qu'éprouva Gabrielle au moment de son arrestation, fut de constater qu'elle manquait un rendez-vous fixé à 3 heures.

(2) Gaby revenait de Tournai, à ce moment.

la maison, ni de mur de corridor. On sonne. Je vais ouvrir. Trois messieurs sont sur les marches de l'escalier. Ils me demandent :

» — M<sup>lle</sup> Petit, dite Legrand?

» — Oui, c'est ici.

» Gabrielle qui avait entendu, était arrivée derrière moi au bas de l'escalier. D'un geste, elle prie ces messieurs de monter. Le plus petit, Lévy je crois, se jette sur Gabrielle et lui donne, dans l'estomac, un coup de poing qui la renverse au milieu de la salle.

» Le compagnon (1) de Lévy me donne le même coup et nous oblige à rentrer toutes deux dans la salle de derrière. Les Boches (plusieurs prétendent que le troisième était Anversois) (2) ne cessaient de brandir leurs revolvers. Nous étions prisonnières chez nous.

» Gabrielle qui n'acceptait pas de bonne grâce la violence qui lui était faite, commença par agonir des pires injures les trois policiers.

» Après quelques moments, un de ces messieurs allume une cigarette. Il en secoue la cendre sur le parquet.

» — Ne vous étonnez pas, persifla Gaby à haute voix ; en Allemagne, on dépose sa cendre dans son assiette. »

---

(1) Goldschmidt, assura Gabrielle à sa marraine, lors d'une visite à la prison.

(2) Gabrielle à sa marraine (idem).

» Quand ils nous virent tous, mon mari, ma sœur, une locataire, Gabrielle et moi dans la salle, les deux Allemands semirent à enlever à l'espionne tout ce qu'elle portait sur elle, papiers et argent.

» Alors les quolibets, les sarcasmes de la jeune fille redoublèrent. Le grand Boche brûlait d'envie de la frapper et ne cessait de se disputer avec elle ; Lévy, plus calme, pâlisait parfois de colère sous la pluie d'injures, qui tombait drue.

» Après une demi-heure, je fus invitée à accompagner Lévy dans la perquisition de l'appartement de Gabrielle.

» L'homme retourna matelas, chaises, tapis, vida tiroirs et armoires afin de découvrir des pièces à conviction. Il s'acharna surtout, après avoir confisqué encre et crayons spéciaux, papier pelure, etc., à se rendre compte si Gaby n'avait pas une cachette dissimulée par un subterfuge quelconque.

» Nous descendîmes enfin et les policiers se préparèrent à partir dans l'auto qui ne devait pas tarder à déboucher dans la rue du Théâtre.

\* \* \*

» Pendant ce temps, continue M<sup>me</sup> Collet, une scène analogue se passait chez moi. Un de mes petits-fils aperçut une auto militaire stoppant devant la maison.

» Il appela :

» — Viens vite, bonne maman, une auto boche. On va sans doute arrêter quelqu'un dans les environs.

Un coup au cœur suspendit un instant ma respiration. Deux de mes fils qui se trouvaient auprès de moi (1), regardèrent par la fenêtre : la maison était cernée de policiers allemands. Nous étions perdus. Dans l'escalier, des pas retentissent. Un homme monte quatre à quatre.

» — Vous êtes bien madame Collet?

» — Oui, monsieur.

» — Et ce sont vos deux fils?

» — Oui, Monsieur, Alphonse et Henri Anneet.

» — Veuillez nous suivre immédiatement.

» J'étais en négligé. Le temps de jeter un mouchoir de laine sur mes épaules et, suivie de mes deux fils, je fus poussée dans l'automobile, qui prit la direction de la rue du Théâtre.

» En arrivant vis-à-vis du 19, j'aperçus Keurvers sur le trottoir du magasin Franchomme (2). Il souriait.

---

(1) En ce moment, le troisième fils de M<sup>me</sup> Collet, Jean Anneet, était en Allemagne. Aidé par Gabrielle, il avait voulu rejoindre l'armée belge, mais fut arrêté à la frontière. De son second mariage avec M. Collet, la mère adoptive de Gabrielle n'a pas eu d'enfant.

(2) Dans son rapport à l'Académie, M. Germain a vite fait de « classer » ce misérable.

« C'est, selon toute vraisemblance, le fameux Nicolas

» Oh bien ! dis-je en moi-même, nous avons encore de la chance. Le porteur n'est pas arrêté.

» L'auto stoppa. Aussitôt la porte s'ouvrit, laissant passage à Gaby et à ses gardiens, qui la bousculèrent au bas de l'escalier. Toujours souriante, Gaby continuait son persiflage. On la fit asseoir sur le siège, à côté du chauffeur ; les quatre places de l'intérieur étaient occupées par mes deux fils, l'Anversois (1) et moi.

» — En route, cria le traître.

» — Par où ? demandai-je anxieuse.

» — Pour la prison de Saint-Gilles.

» J'étais comme assommée et mes deux fils

---

Keurvers, dont les sinistres exploits ne sont plus à compter.»

Les rapports abondent, en effet, sur cet individu. Il se faisait passer pour un marchand de pommes de terre, qu'il ne fournissait d'ailleurs jamais, et toucha 1,000 francs pour avoir fait arrêter Daubechies de Jemappes, fusillé au Tir national de Mons, le 18 octobre 1916. Est-ce l'arrestation de Broeckx et de Lankens qui mit la « Polizei » sur la piste de Gabrielle ? Nous ne savons. Un rapport Van Assche parle d'un courrier chargé de prendre les plis chez Daubechies et « qui allait à Bruxelles, rue du Théâtre, chez une demoiselle Petit ». C'est plutôt de ce côté qu'il faut chercher la cause de l'événement de la mèche. Dans ce cas, Keurvers serait le grand coupable.

Quoi qu'il en soit, des renseignements sûrs nous permettent de croire que la justice belge n'a pas perdu tout espoir de régler ses comptes avec le traître.

(1) M<sup>me</sup> Collet croit aussi que cet homme était Anversois ; il parlait très bien le flamand. M<sup>me</sup> Dickmans n'est pas affirmative à ce sujet. La première tenait ce renseignement de Gaby ; celle-ci le lui donna au moment où elles passèrent en conseil de guerre. (Voy. note (2), page 114.)

n'en menaient pas large non plus. Gabrielle jugea bon de nous encourager un peu.

» — Tu rentres ce soir, maman, m'as-tu dit tout à l'heure. J'ai un jambon rue du Théâtre, va le prendre demain.

» L'Anversois ne pouvait supporter l'indifférence joyeuse de Gabrielle. Il répondit à ma place.

» — C'est facile d'avoir des jambons chez soi. Le porteur vient de vous remettre de l'argent (1).

» — Cela ne vous regarde pas, répliqua Gabrielle.

» — Taisez-vous, hurla l'Anversois, ou je vous flanque mon poing sur la g...

» — Essayez, répondit Gaby, en cherchant à détacher son épingle à chapeau, j'ai de quoi me défendre. Les « Tournisiens » sont là, vous savez !

» Enfin, nous débouchâmes dans la cour de la prison et Gaby n'avait pas cessé une minute de tourner les Boches en ridicule. Nous fûmes bientôt séparées. »

---

(1) Gaby était, nous l'avons dit, subventionnée par le gouvernement anglais, mais elle était loin de rouler sur l'or. Sous prétexte d'amener à la clinique ses deux filles malades, une personne de Lille arrivait tous les quinze jours à Bruxelles aux frais de Gabrielle. Au moment de sa mort, celle-ci était redevable de 300 francs à M<sup>me</sup> Collet.

D'ailleurs, d'après M. Ide, les espions belges seuls travaillaient « à prix réduit » pour l'armée britannique.

\* \* \*

Sitôt Gabrielle expédiée à Saint-Gilles, Lévy se rendit à la Polizeistelle. Il fit rapport de l'arrestation à son chef, lui remit les documents saisis, puis dressa la liste des sommes d'argent et des objets de valeur confisqués. Muni de cette pièce, il regagna la prison afin de se faire donner quittance par la jeune fille.

« — Mon or ! mon or ! s'écria celle-ci en présence de l'officier instructeur, vous n'en tenez pas compte ! Où est-il ?

Sous le coup de ce soupçon, Lévy jura de se venger.

« Il était 4 heures, nous dit M<sup>me</sup> Dickmans, lorsque quatre Boches revinrent rue du Théâtre. Accompagnés d'un chien policier qu'ils attachèrent à la rampe de l'escalier, ils montèrent ensuite avec moi dans la chambre de la prisonnière. Lévy rageait, voulait absolument retrouver l'or. Il aurait coupé une allumette en deux pour voir ce qu'il y avait dedans ! Il brisa tous les objets, une statuette en plâtre entre autres, toujours en quête de ces fameuses pièces jaunes. Les pots de beurre, les pots de confiture, les boîtes d'allumettes, etc., etc., furent vidés pêle-mêle dans les tiroirs du lavabo. En renversant une grande boîte de couture pleine de bobines de fil et de boutons, il découvrit des cartouches allemandes.

» — Ce sont de nos cartouches, dit-il, voyons dedans.

» Et bientôt, glissaient entre ses mains des rapports sur papier pelure qu'il n'avait pas découverts la première fois. Enfin, au fond d'une boîte de vermicelle, cinq pièces d'or résonnèrent.

» La perquisition était finie. Nous descendîmes et le chien fut gavé du sucre de ma locataire. »

---

## 9. EN PRISON.

« Enfermée dans la cellule 34, reprend M<sup>me</sup> Collet, je me demandais sans cesse ce qu'était devenue Gabrielle.

» Dans quelle cellule se trouve-t-elle? Quels interrogatoires ne lui fait-on pas subir? Que va-t-il advenir d'elle?

» Autant de questions que je me posais nuit et jour.

» Pour moi, mon parti était pris, Gabrielle m'avait souvent stylé : je devais faire l'ignorante sur toute la ligne.

» — Maman, tu ne sais rien, tu n'es au courant de rien. Nie tout.

» Ces préoccupations m'empêchèrent, le pre-

mier et le second jour, de sentir la faim. J'étais trop bouleversée ; dès le lendemain de mon arrivée en prison, j'avais été obligée de me déshabiller complètement en présence d'une policière allemande.

» Le troisième jour, le guichet s'ouvrit soudain et... six pistolets au jambon furent déposés devant moi !

» Cela va bien ! me dis-je, du pain blanc et de la viande !... D'où cela vient-il?... Serait-ce de Gabrielle?...

» Le jour suivant, ce fut tout un paquet. L'Allemand était souriant :

» — Gute jungfrau (bonne demoiselle), fit-il, pour vous et pour moi !

» J'ouvris : pistolets, jambons, beurre, sucre, confitures, pickels, peigne, etc., rien ne manquait.

» Ah ! la bonne fille, murmurai-je en pleurant.

» Et mon premier soin fut de me coiffer, opération que je n'avais pu faire depuis trois jours, si ce n'est avec une épingle à cheveux.

» Puis je me répétais :

» Il faut absolument que je voie Gabrielle quand j'irai au préau.

» Enfin, l'heure de sortie arriva. Malgré l'Allemand qui me suivait, je ne cessais de jeter un regard oblique dans les cellules. Tout à coup, en

passant devant le 21 (1), je crus apercevoir par l'argus le chapeau et la fourrure de ma fille.

» — Vorwaerts ! (En avant), cria l'Allemand en me saisissant par les épaules.

» Cette fois-là, j'en fus pour mes peines : je ne vis pas Gaby.

» Je ne fus pas plus heureuse les jours qui suivirent. Je tenais toujours en main l'un des mouchoirs de poche trouvés dans le paquet, car je voulais montrer à Gabrielle que j'étais bien en possession de son envoi.

» Un matin que je débouchais dans la cour ronde qui donne accès au préau, une porte s'ouvrit violemment :

» — Mère, as-tu reçu mon paquet?

---

(1) Gabrielle avait d'abord été incarcérée à la cellule 21. Sitôt qu'elle y fut, elle s'empressa de couvrir les murs d'inscriptions et de fleurs faites au crayon. Ou bien, elle montait sur son lit et, à l'aide de sa chaise, se hissait jusqu'à l'auvent de la fenêtre, ouvert à demi. Elle criait et chantait par cette ouverture. Le soir, elle s'amusait, comme une petite fille, à imiter le miaulement du chat ; les voisins s'empressaient de lui répondre par le même appel, ou imitaient le chant du coq.

Les prisonniers correspondaient également de cellule à cellule de la manière suivante : ils frappaient avec un objet la tuyauterie de chauffage traversant toutes les cellules à hauteur de la plinthe. Sitôt répondu à cet appel, les deux voisins se mettaient à plat ventre sur le pavé de la cellule, approchaient la bouche du trou du mur servant de passage au conduit et se communiquaient leurs impressions. Après sa condamnation à mort, Gaby fut transférée au n° 37.

» Je n'eus pas le temps de répondre. Le gardien bondit comme un tigre vers la porte et repoussa Gaby si rudement, que je crus la pauvre enfant assommée.

. . . . .  
» Huit jours après eut lieu le premier interrogatoire. Golschmidt, aux grosses lunettes rondes, qui m'attendait dans une des salles de la prison, essaya d'abord de me prendre par la douceur. En vain. Alors s'ouvrit une longue discussion. A un moment donné, je me coupai maladroitement :

» — Non, répliquai-je, je ne sais pas ce que vous voulez dire avec les rapports de Gabrielle.

» — Rapports, s'écria Goldschmidt triomphant, vous voyez bien, menteuse, que vous saviez de quoi il s'agissait !

» Je me sentis perdue. Il fallait payer d'audace.

» — Oui, rapports, répétais-je. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que je vous donne ce mot ? Vous l'avez prononcé vous-même avant moi.

» — C'est faux.

» — Je vous assure, Monsieur...

» — Vos serments, femme... voilà !...

» Et il cracha par terre.

» D'ailleurs, ajouta-t-il, la cause est claire.

» Je savais depuis longtemps, m'a dit votre propriétaire, que M<sup>lle</sup> Legrand faisait de l'espionnage et c'est pour cette raison que j'ai repris l'appartement. J'ai averti M<sup>me</sup> Collet.

\* \* \*

» Cependant Gabrielle ne perdait pas un instant ; son ravitaillement m'arrivait chaque jour. Mais elle souffrait, la pauvre, de me savoir emprisonnée.

» A force de réfléchir sur le moyen de me faire libérer, elle se rappela que j'avais mal aux jambes (1) et n'eut ni paix ni cesse, avant d'avoir fait connaître mon infirmité au docteur de la prison.

» Celui-ci vint me visiter et, un beau matin, je fus expédiée à l'hôpital militaire, avenue de la Couronne. Les semaines passaient. Je servais la même antienne tous les jours au docteur allemand :

» — Monsieur, renvoyez-moi à la maison, je me guérirai tout de suite.

---

(1) M<sup>me</sup> Collet s'était, en outre, blessée à la jambe au moment où elle fut poussée dans l'auto.

## 10. A MORT !

Le crime fait la honte  
et non pas l'échafaud.

CORNEILLE.

« Mes deux fils avaient été élargis après quinze jours et j'étais toujours là ! Enfin, un matin, vers 8 heures, je fus priée de m'habiller. A cette nouvelle, je ressentis une grande joie :

» — Libre, je suis libre ? dis-je.

» — Pas encore, femme, ce sera pour plus tard.

» J'étais navrée, des larmes me venaient aux yeux et je descendis, bien triste, les escaliers. Devant la grande porte de l'hôpital, une voiture de la prison stationnait. Je m'en approchais lentement lorsque le rideau de la portière s'écarta :

» — Gaby ! criai-je, folle de bonheur. Ma Gaby !

» Nous tombâmes en pleurant dans les bras l'une de l'autre, puis ma fille m'annonça que le terrible jour était arrivé : nous allions passer en jugement. Encore une fois, elle renouvela ses recommandations : je devais continuer à jouer l'ignorante, à faire croire que j'étais incapable de me rendre compte de ce que je faisais.

» La voiture s'arrêta devant la kommandantur installée au Ministère de la guerre, 1, rue de la Loi.

» Très souffrante encore de la jambe dont la blessure ne se refermait pas, je m'appuyais sur le

bras de Gabrielle. Comme je revoyais avec bonheur le pas léger se posant d'abord sur la pointe du pied, de ma fille adoptive. C'était si bon d'aller côte à côte avec elle !... Flanquées de deux soldats, baïonnette au canon, — « nos valets de pied », disait Gabrielle, — nous fûmes introduites dans la loge du concierge. Plusieurs militaires allemands s'y trouvaient. Aussitôt Gabrielle commença par égrener son chapelet de moqueries :

*Paris-Berlin!*

*Ils ont Ferrer*

*Mais pas l'Yser.*

*Nous som's All'mands*

*Pas pour longtemps!*

» J'essayai de la faire taire, les Allemands roulaient des yeux ! Plusieurs ne tenaient plus sur leur chaise, mais elle méprisait leur rage :

» — Je vais être « poum ! » poursuivait-elle en les défiant. Fâchez-vous, Boches, tant que vous voulez ! »

» Enfin elle se calma, prit un papier sur la table et me dressa la liste des objets que je devais remettre à sa famille après sa mort.

» Puis le gradé allemand nous fit comprendre qu'il était temps de partir. Nous longeâmes le trottoir des ministères, tournâmes à gauche par la rue Ducale, puis, par une rue au milieu de grands bâtiments, nous atteignîmes une petite salle qui

se trouvait derrière la Chambre des représentants. Là, Gaby enleva son chapeau et, dans l'intention de mettre ordre à sa coiffure, fit tomber ses beaux cheveux sur les épaules. Tout à coup, Goldschmidt (1) survint :

» — Tiens, dit-il, vous vous coiffez.

» — Oui, répliqua la jeune fille sans broncher, je me fais belle pour vous.

» On vint nous appeler et nous fûmes introduites dans la salle des séances du Sénat. A droite un officier ; à gauche l'interprète ; devant nous, douze juges, la plupart officiers, le président à tête chenue, le ministère public et le greffier.

» La salle immense paraissait vide (2).

» Je me comparais à une petite souris emprisonnée dans une trappe et qu'on lâcherait subitement dans une grande salle où il y a un chat.

---

(1) Goldschmidt était de la Polizeistelle A (premier bureau d'arrondissement). Le Français Léopold Wartel, traître actuellement sous les verrous à Louvain, dit dans ses mémoires :

« Si Gabrielle Petit fut fusillée, ce ne fut certainement pas la faute de Goldschmidt. Il estimait assez la petite, à qui il portait souvent du chocolat et des fleurs. »

(2) En face d'elle, au banc des juges, se tenaient les officiers, raides dans leur uniforme. Au-dessus des juges, le grand aigle noir étendait ses ailes rigides et funèbres et recroquevillait ses serres rapaces. Les drapeaux voilés, qui garnissaient le dais placé au-dessus du tribunal, créaient une atmosphère de deuil que traversaient, en éclair, les froides baïonnettes des soldats qui assuraient l'ordre et gardaient les portes. »

(*La vie et la mort de Miss Edith Cavell.*)

» Pourquoi ne pas l'avouer? J'étais piteuse.

» Il me semblait aussi que j'étais seule, toute seule au milieu du hall de la gare du Nord; le train allait s'échapper des voies pour venir m'écraser.

» Gaby souriait toujours. Elle vit ma peine :

» — C'est *notre* Sénat, maman, fit-elle très fière.

» Au cours de la séance, la haute stature de Goldschmidt, aux cheveux ras, grisonnants et rares, aux lunettes dont les verres arrondis grandissaient le mauvais regard, fera son apparition pendant quelques instants dans le cadre d'une porte.

» L'audience est ouverte.

» Le président, par l'intermédiaire de l'interprète, nous dit :

» — Gabrielle Petit et Veuve Collet, votre défenseur est à votre droite.

» Le défenseur se lève et se tourne vers nous en s'inclinant. Nous répondons par un signe de la tête.

» L'interrogatoire commence; c'est le commissaire du gouvernement Stoeber qui le mène souvent :

» — Gabrielle Petit, pourquoi faisiez-vous de l'espionnage?

» — Pour les cruautés que vous avez faites.

» — Lesquelles?

» — Vous osez me demander lesquelles?... et à

Charleroi (Tamines), vous avez brûlé des gens tout vifs.

» Stoeber, frappant sur la table :

» — Ce n'est pas vrai !

» — Je suis prête à vous montrer la place ; conduisez-moi à Charleroi.

» Le commissaire se fait alors apporter des douilles de cartouches en cuivre :

» — C'est dans ces tubes, Gabrielle Petit, que vous cachez vos rapports, résultats de vos voyages nocturnes. Dites-nous, que voyiez-vous la nuit, lorsque vous voyagiez ?

» — Ce que je vois la nuit, tout noir, tiens !

» On l'engage plusieurs fois à dénoncer ses comparses.

» — Ça, jamais ! J'aime mieux mourir.

» — Nous en avons arrêté trois ; ce sont vos complices, dites-nous leurs noms.

» — Vous avez cherché le mien. Cherchez le leur !

» — Avez-vous connu Vercammen.

» — Oui (1).

» — Combien avez-vous touché pour votre espionnage. Deux mille francs ?

» — Oui, mettons deux mille francs.

» — Pourquoi avez-vous quitté vos parents ?

---

(1) Gabrielle regretta, par la suite, d'avoir affirmé, sans trop de réflexion, qu'elle connaissait Vercammen. En réalité, la jeune fille ne connaissait Vercammen que de réputation.

» — Ma vie privée ne vous regarde pas.

» — Asseyez-vous. — Femme Collet !

» Je me lève.

» — Où voyageait Gabrielle Petit ?

» — Je ne sais pas.

» — Que venait faire Keurvers chez vous ? Vous lui donniez des plis.

» — Je ne savais pas ce que contenaient ces plis, je ne savais même pas ce que je faisais.

» — Vous mentez ! Votre propriétaire, la boulangère Wyns, vous a avertie du danger que vous couriez. Vous saviez ce que vous faisiez, puisque vous cachiez les plis dans une tasse. Asseyez-vous (1).

\* \* \*

» Le siège des juges était fait ; l'appareil du tribunal, le défenseur, l'interprète n'étaient que mise en scène. Stoeber, le sanguinaire, mène la

---

(1) Ce piètre interrogatoire prouve que Goldschmidt n'en savait pas long sur l'organisation de Gabrielle. Si le président interroge sur de prétendus voyages de nuit, c'est dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements sur le travail de Poels et de Vercammen, de Molenbeek.

Ces deux héros, fusillés le 29 octobre précédent, avaient été accusés d'être les coauteurs de la destruction, par bombes, du hangar à zeppelins d'Evere. Quand les Allemands firent irruption dans la maison de Poels, ils trouvèrent, au grenier, des obus et des pigeons. C'est depuis lors que les pigeons voyageurs furent réquisitionnés en Belgique.

danse du scalp (1). Gabrielle le savait et ne prit même pas la peine de retirer les mains de ses poches.

» Enfin, le jugement fut prononcé, poursuit M<sup>me</sup> Collet : ma fille était condamnée à mort, moi à quinze ans de travaux forcés.

» Le visage de Gabrielle n'avait pas bougé d'une ligne.

» Je me tournai vers elle en pleurant :

» — Gaby, dis-je, je ne vais plus voir mes enfants.

» — Attends, mère !

Elle se lève :

» — Vous venez de me condamner à mort, s'écrie-t-elle, cela me touche peu : je suis heureuse de mourir pour mon pays. Mais, à côté de moi, est assise une vieille femme, une mère de famille, une veuve innocente que vos quinze ans de travaux forcés condamnent à mort aussi ; c'est une honte ! Il faut être Boche pour n'avoir pas pitié de cette vieille personne. Vous allez la tuer. Je souhaite que son sang retombe sur vous et que mes malédictions vous frappent jusque dans vos enfants. Croyez-moi, la race vile et barbare que vous êtes

---

(1) Stoeber était l'âme damnée du général von Zaubersweig, gouverneur militaire de Bruxelles et envoyé en Belgique par Zimmermann pour « surveiller von Bissing ». « Grossier, sans excuse pour les humbles et les femmes », dit Ambroise Got en parlant de Stoeber, il n'y avait que les quartiers de noblesse qui lui inspirassent quelque respect.

ne s'en portera pas mieux, ramassis de brigands et de « schweinhund » !

» Pendant cette diatribe, le défenseur allemand se débattait vainement. Il suppliait Gaby de se taire :

» — Mademoiselle, je vous en conjure, ne gêtez pas votre cause, tout n'est pas perdu. Je dois encore plaider. Le jugement n'est pas définitif ; demain seulement, vous saurez à quoi vous en tenir.

» De mon côté, je m'accrochais au bras de Gaby, j'essayais de la faire asseoir. En vain. Elle avait un poids sur le cœur, il lui fallait dégoïser toute sa haine.

» Enfin, l'avocat et l'interprète l'entraînent. Nous regagnons le petit cabinet où nous nous étions assises à notre arrivée. Puis on vient nous prendre pour retourner au Sénat.

» L'officier boche est admis à nous défendre. Je ne comprends guère l'allemand et ne saisis que quelques phrases :

» — Tout le monde a le droit de défendre sa patrie. Vous la défendez, Messieurs ; Mademoiselle Petit la défend comme elle peut.

» Il fut fait aussi allusion au rapport que, le deuxième mercredi, lors de la visite de Keurvers, j'avais fait semblant de prendre dans une tasse (1).

---

(1) C'est cette ruse qui sauva M<sup>me</sup> Collet de la peine capitale. « On ne peut mettre un document important dans une tasse », fit observer le défenseur.

» Le traître hollandais avait bien tout dévoilé à Goldschmidt, c'était ce misérable qui nous avait vendues !

» Point n'est besoin de dire dans quel état d'abattement je me trouvais. L'avocat et l'interprète m'aidèrent à descendre les escaliers dérobés et nous accompagnèrent jusqu'à la rue de la Loi. Le défenseur ne cessait de répéter :

» — Bon courage, ne désespérez pas, le jugement ne sera définitif que demain matin.

» Gaby et moi, nous reprîmes le chemin que nous avions suivi le matin ; cette fois de nombreux passants nous dévisageaient d'étrange façon. Nous prenait-on pour des assassins ? Comme moi, Gaby souffrait de se sentir toisée de la sorte, mais elle eut bientôt trouvé le remède. Elle criait à tous :

» — Gabrielle Petit, espionne, condamnée à mort !

» Vingt fois, comme une litanie, elle répéta la phrase :

» Gabrielle Petit, espionne, condamnée à mort.

» Enfin, nous pûmes échapper à la stupide curiosité des badauds bruxellois ; le gradé allemand nous fit rentrer à la Kommandantur.

» J'étais anéantie et m'affalai sur une chaise. Je devais aussi remettre un peu d'ordre dans ma tête, un peu de courage dans mon cœur.

» — Gabrielle, lui-dis-je, mon chapelet est resté

à la maison. Passe-moi le tien ; j'ai besoin de prier.

» Une personne qui paraissait d'origine étrangère se trouvant dans la petite salle, nous fûmes immédiatement mises en défiance :

» — Une femme allemande, Gabrielle? (1).

» — Je ne sais, mère, je vais voir.

» Et Gaby s'approcha. C'était une dame condamnée à deux jours de prison pour une question de pneus d'auto. Elle monta dans la voiture avec nous, ainsi que plusieurs soldats allemands réfractaires. En cours de route, je me tournai vers l'étrangère et la priai d'avertir ma fille de ma condamnation. Gabrielle fit de même pour sa marraine. Je sus plus tard que la commission ne fut pas faite immédiatement. Ma fille se rendait tous les jours à la Kommandantur ; c'est là qu'elle apprit la fâcheuse nouvelle. Quant à M<sup>lle</sup> Ségard, elle fut avertie dans la quinzaine.

\* \* \*

» Le lendemain, à 8 heures, Gaby et moi nous nous trouvions déjà ramenées rue de la Loi. Cette fois, on nous fit entrer par la porte cochère qui suit le ministère de la guerre. Le juge, prési-

---

(1) M<sup>me</sup> Collet ne se trompait pas. Le rapport de M<sup>lle</sup> Ségard le prouve. Celle-ci aura plus tard recours à cette personne pour essayer d'émouvoir von Bissing en faveur de sa nièce.

dent de la veille, confirma la condamnation à mort de Gabrielle et, se tournant vers moi, me dit :

» — Vous, femme, vous serez libre quand on vous le dira.

» On me le dit deux mois après.

---

## 11. L'ABBÉ MUSSCHÉ

» En repassant par la Kommandantur, nous y trouvâmes un prêtre et un civil.

» — Regarde, dis-je à Gabrielle, comme il a l'air fatigué, ce petit vicaire.

» — Je vais le consoler, maman.

» Nous entrâmes tous dans la petite salle attendant à la cuisine. Aussitôt, Gabrielle raconta que sa condamnation à mort venait d'être confirmée.

» — Je suis chrétienne, Monsieur l'abbé, et catholique. L'aumônier boche va me parler tout de suite de me confesser, mais c'est inutile, je ne veux pas avoir à faire à un Allemand.

» Le connaissez-vous, Monsieur le vicaire?

» — Oui, répondit celui-ci, je le connais. L'aumônier de la prison de Saint-Gilles habite la Belgique depuis trente ans, mais il n'est pas naturalisé. Il s'appelle Leyendecker. C'est l'ancien aumônier du Gesellenverein. La première fois que

je l'ai vu, je me suis disputé avec lui. Il est Allemand des pieds à la tête et fait passer l'intérêt de sa race avant sa mission de prêtre.

» A la demande de Gaby, l'ecclésiastique se fit connaître. C'était l'abbé Mussche, actuellement vicaire à Saint-Gilles.

» — Voulez-vous me confesser, Monsieur l'abbé?

» — Bien volontiers, Mademoiselle.

» Le monsieur et moi, nous nous écartâmes de quelques pas, Gaby était debout devant son confesseur et parlait à voix basse. Quand nous entendîmes la conversation reprendre à haute voix, nous nous rapprochâmes.

» — Monsieur l'abbé, disait Gabrielle, vous avez l'air de mourir de faim ! Permettez-moi de vous offrir quelque nourriture.

» Et sans s'arrêter aux protestations du brave vicaire, elle se trouvait déjà près d'un boche qu'elle envoyait au ravitaillement.

» Ranger les chaises, placer la table, extraire la vaisselle de l'armoire du concierge belge « en disponibilité », et tout cela sous le nez des Allemands ahuris, fut l'affaire de quelques instants. Je faisais mine de protester, de lui conseiller la prudence :

» — Je suis chez moi, maman, répliquait-elle à haute voix, je suis chez moi ! Eux... chez nous... et malgré nous.

» Un quart d'heure après, Gaby nous invitait

à sa table... avec toute la grâce d'une maîtresse de maison accueillante.

» — Je vous offre mon dernier festin, Monsieur l'abbé ! Bon appétit !

» Pistolets au jambon, café, bonne humeur, rien ne manquait. De son côté, l'abbé nous amenait en renfort les victuailles qu'il avait apportées en prévision d'une interminable séance de tribunal.

» Après le repas, Gabrielle, s'approchant de moi, me remit la liste des personnes qui devaient recevoir une de ses photos ; celles-ci se trouvaient chez elle, 19, rue du Théâtre (1).

» Enfin, nous dûmes reprendre place dans la triste voiture. Au moment d'approcher de la prison, M. Mussche revint à la charge :

» — Mademoiselle, je vous en prie, faites un recours en grâce.

» — Non, Monsieur l'abbé, non ! Je ne m'abaisserai jamais devant un Allemand, encore moins devant le Kaiser. Je veux leur montrer comment une Belge sait mourir. Ils me mettront le bandeau ; je l'arracherai, je leur cracherai à la figure.

» J'intervins à mon tour :

» — Ecoutez M. l'abbé, Gaby ; après la guerre, vous reviendrez près de moi. C'est d'ailleurs chose convenue, nous habiterons ensemble à Tournai, notre ville natale à toutes deux.

---

(1) Quand, fin avril, M<sup>me</sup> Collet libérée voulut remplir sa promesse, la famille de l'héroïne avait déjà fait maison nette.

» — Non, maman, je ne veux rien devoir à ces gens-là.

» Puis se tournant de nouveau vers M. le vicaire :

» — Je vais être fusillée cette nuit, dit-elle, et, comme on n'exécute plus au Tir national, j'aurai mon compte à la prison. Au premier coup de feu que vous entendrez, priez pour moi, Monsieur l'abbé.

» Ensuite elle me donna dix francs « pour des messes et des chandelles ». M. Mussche rectifia :

» — Faites-les brûler, Mademoiselle, en l'honneur des âmes du purgatoire.

Il était quatre heures et demie, les grilles de la prison se refermèrent sur nous. Tout en marchant, Gabrielle me donna son bracelet, sa montre, son manchon et son chapelet, me désignant au fur et à mesure les personnes à qui je devais les remettre. Elle voulut conserver sur elle, pour mourir, le médaillon contenant la photographie de Maurice Gobert.

» Nous nous séparâmes. Dirigé vers une cellule de l'étage, l'abbé Mussche fit, aussi longtemps qu'il ne la perdit pas des yeux, des signes d'encouragement à Gaby. Le pauvre homme avait les larmes aux yeux (1).

---

(1) Quelques jours après, l'abbé Mussche était envoyé à la prison de Charleroi, puis à Vilvorde et enfin, en Allemagne. Il fut relâché sitôt l'armistice et rentra à Saint-Gilles dans un triste état de santé.

## 12. LA CONDAMNÉE.

Dans les chapitres précédents, et afin de ne pas interrompre le récit de M<sup>me</sup> Collet, nous avons, anticipant sur les événements, passé sous silence quelques détails intéressants de la vie de Gaby, depuis son arrestation jusqu'à sa condamnation à mort.

Au moment où elle fut enlevée de la rue du Théâtre, Gabrielle, pauvrement habillée, portait un léger costume tailleur gris-bleu. Sa fourrure, prêt de M<sup>me</sup> Butin, était restée chez M<sup>me</sup> Dickmans.

Celle-ci ne perdit pas de vue sa locataire et Gaby lui écrivit les lettres suivantes :

« Ce lundi matin, 7-2-16.

» *Chère Madame Dickmans,*

» Merci beaucoup pour votre bonté, j'ai reçu le petit paquet et les bonnes tartines. »

.....

» Excusez-moi, ainsi que les personnes présentes, de l'émotion que j'ai pu occasionner lors de mon arrestation.

» Sentiments bien affectueux.

» M<sup>lle</sup> Gaby Petit.

» Cellule 21. »

« Ce vendredi, 18-2-16.

» *Chère Madame,*

» J'accours vous demander quelques petits services (Gabrielle réclame de nombreux objets : linges, vêtements chauds, calmant pour sa maladie de cœur, médaille de Saint-Joseph, etc.)

. . . . .  
» J'ai bien besoin de mes médicaments. Faire remettre tout cela à M. l'officier chargé de l'instruction ; il est bon pour moi. J'ai obtenu de lui que M<sup>me</sup> Collet aille à l'hôpital.

» Gaby Petit.

» Cellule 21. »

---

« Ce mardi, 22-2-16.

» *Ma chère Madame,*

» (Remerciements pour le linge, la grammaire anglaise et tous les objets reçus.)

» *P.-S.* Le temps me semble plus long. J'attends toujours. Je donnerai décidément la préférence à une solution rapide. Je n'aime pas les choses que l'on traîne en longueur. Bien des compliments aux amis et connaissances.

» G. Petit, dite Legrand.

» Cellule 21. »

\* \* \*

Reprenons maintenant le cours de notre récit.

L'adieu ému de l'abbé Mussche était comme l'adieu de la Belgique à son enfant. La porte de la cellule 37, qui se referme sur Gabrielle, semble un peu déjà la porte du tombeau. La condamnée a revu Bruxelles pour la dernière fois ; la rue de la Loi, le Parc, berceau de l'indépendance, regurent son salut suprême. Elle traversera la ville en se rendant au Tir national, mais ne la verra plus ; elle ne jouira plus de l'intime tranquillité de nos faubourgs, jeunes ou vieux, aux avenues trop neuves ou aux rues vieillotes d'un ciment jaune sale, dormant sur les collines bruxelloises arrondies ; du va-et-vient, dans les principales artères, de la foule placide, besogneuse, aux vêtements sombres, où moutonne parfois la casquette gris-pâle de l'homme du peuple.

Jusqu'au moment de sa mort, Gaby ne sortira plus de la prison ; il lui sera seulement permis, les jours où elle ne fera pas de cachot, de se rendre au préau (1).

---

(1) Plusieurs se font illusion lorsqu'ils entendent prononcer ce mot « préau ». Ils se figurent une cour largement ouverte, pareille à nos préaux d'école, où le jeune élève se délasse délicieusement.

Hélas, il faut en rabattre. L'enfant de la liberté, la Tournaisienne avide d'indépendance et de grand air, aura, pendant deux longs mois, la faculté de faire vingt-cinq pas dans une espèce de cage à lion.

La cellule 37 se trouve au rez-de-chaussée de la prison.

A l'extrémité du long couloir de cellules, une porte

Désormais il y a, entre elle et nous, des bourreaux, des chacals qui ne la perdront plus un instant des yeux. Pour nous séparer à tout jamais, il ne reste qu'un cercueil à fermer.

\* \* \*

Les Allemands avaient l'habitude d'exécuter les condamnés dans la nuit qui suivait la sentence de mort ; Gabrielle fit exception.

» — Je ne dormis pas cette nuit-là, nous dit l'abbé Mussche ; je croyais à tout instant entendre des bruits insolites. Il me semblait qu'une porte de cellule s'ouvrait et que la malheureuse jeune fille était traînée au peloton d'exécution.

» Vers quatre heures, je me jetai en bas de ma couchette : une porte grinçait au-dessous de moi. Ce fut une fausse alerte.

Quels furent les motifs de ce retard dans l'exécution ? On se perd en conjectures. La fin tragique de Miss Cavell avait soulevé d'horreur le monde ;

---

minuscule livre passage vers une rotonde emmurillée, dans le pourtour de laquelle s'ouvre une douzaine de petites portes. Désireux d'échapper à l'envoûtement qui pèse sur vous au sortir du sombre couloir, vous ouvrez, dans l'espoir de trouver de la lumière, de l'air, de la distance, une de ces petites portes. Au bout de l'étroit corridor évasé qui constitue chacune des cages du préau, le regard se heurte à une grille de fer. On lève les yeux, on croit échapper par le côté du ciel : à trois mètres au maximum, les ailes se meurtrissent au quadrillé de fers ronds qui étouffe toute velléité de fuite.

les Allemands prenaient-ils peur? Ou bien Stoeber, le sinistre commissaire, espérait-il, à la longue, tirer d'une Gabrielle démoralisée les renseignements qu'il n'avait pu lui arracher pendant un mois d'interrogatoires répétés? Cette dernière hypothèse est la plus plausible (1), car la jeune fille se plaignit plusieurs fois d'être traquée par Stoeber et Pinkhoff, qui épiaient le moindre mouvement de défaillance.

Gabrielle dit cependant un jour à sa sœur :

» — Je suis séquestrée, c'est pénible, mais moins pénible depuis que l'instruction est terminée. Je m'y fais. »

La condamnation à mort fut donc, en quelque sorte, pour Gabrielle, un grand soulagement. Elle ne subissait plus autant les assauts répétés des « Atta Troll » allemands, qui voulaient, à tout prix, lui faire divulguer les noms de ses collaborateurs.

Malgré cela, comme le dira plus loin M. Marin, directeur de la prison et grand admirateur de notre héroïne, la jeune fille souffrait beaucoup de l'isolement de la cellule. A l'encontre de Miss Cavell, se réjouissant auprès du chapelain anglais d'avoir eu dix semaines de solitude pour se préparer à la mort (2), la jeune prisonnière, chez qui

---

(1) Voir plus loin la lettre de Becker ; il opine pour la première version.

(2) Ambroise Got, déjà cité.

les malheurs de l'existence n'ont pas permis à la vie intérieure de jeter la moindre racine dans son âme, éprouve un besoin irrésistible de communiquer avec ses semblables.

M<sup>lle</sup> Van Houte, de Roubaix, fait un récit intéressant à cet égard :

» — Arrêtée en septembre 1915, j'étais détenue depuis quelque temps déjà à la prison de Saint-Gilles, lorsqu'un beau jour je fus déplacée de la cellule 27 que j'occupais, pour être transférée dans une cellule voisine de celle de Gabrielle Petit. A peine étais-je installée, que mon attention fut attirée par des coups répétés contre le mur et par des appels réitérés, dont le son se propageait par la conduite de chauffage (cette conduite devait nous servir plus tard de porte-voix); mais sur le moment, croyant à un piège tendu par mes gardiens boches, je me gardai bien de répondre.

» Le lendemain cependant, nouveaux appels :

» — Madame, Mademoiselle ! ne craignez rien, je ne suis pas une boche, je m'appelle Gabrielle Petit, de Tournai.

» Leur accent de sincérité eut raison de ma défiance; Gabrielle Petit me raconta alors ses démêlés journaliers avec les boches. Le matin même, cuisinée par un policier, elle lui avait répondu :

» — Abandonnez l'espoir de trouver en moi une lâche, je maudis tous les boches.

» Un prêtre allemand la visitait parfois et essayait de la ramener à de meilleurs sentiments à son égard. Un jour il lui dit :

» — Si même vous êtes fâchée contre moi, vous ne devez pas offenser Dieu, car il est écrit que l'on doit même prier pour ses ennemis.

» — C'est bien ce que je fais, mon père, lui répondit-elle.

» — Ah ! mais c'est très bien, et quelle prière faites-vous, je vous prie ?

x » — De la fureur des Allemands, délivrez-nous, Seigneur.

» Le boche ne demanda pas son reste.

» — Un autre jour, il lui dit que le roi des Belges n'était qu'un fantoche.

» — Un fantoche ! L'avenir prouvera que ce fantoche sera maître de votre kaiser et que, tout petit qu'il est, il aura raison de votre grand monarque et de son pas de parade.

» Au moment de son arrestation, les Allemands avaient trouvé sur elle deux cartes d'identité, l'une au nom de Gabrielle Petit, l'autre, au nom de Gabrielle Legrand. Pendant plus de deux mois, ils ne purent lui faire dire son véritable nom. A toutes les demandes, elle répondait :

» — Petit ou Legrand, Legrand ou Petit, cela m'est bien égal.

» A la sentinelle qui faisait les cent pas devant le préau, elle se plaisait à crier :

» — Pass mahl auf nicht nach Paris, nach Berlin !

» Si bien qu'un jour, le soldat lui lança un rude coup de crosse. Furieuse, elle lui arracha son fusil et lui asséna un maître coup de poing.

» Elle fut mise maintes fois au cachot ; pour se distraire, elle chantait toute la journée.

» Nous nous entretenions plusieurs fois par jour, nous nous soutenions et ses encouragements m'étaient précieux.

» C'est ainsi qu'elle m'apprit la trahison d'un passeur belge (1), si tant est que l'on puisse encore appeler ainsi un misérable qui travaillait à la fois pour les boches et pour les Belges. Il avait livré sept courriers à l'aller et au retour ! Dans l'un de ces courriers, dont les Allemands avaient bien soin de prendre copie, l'état-major la félicitait de son activité, l'encourageait et lui donnait de nouvelles instructions, en lui recommandant de redoubler de prudence.

Elle me parlait aussi souvent de son fiancé, me priant, si je devais le voir un jour, de remonter son courage et de l'exhorter à secouer toute tris-

---

(1) Gabrielle fait probablement allusion à son judas, le Hollandais Keurvers. Stoeber, Goldschmidt et Pinkhoff (interprète) lui laissaient naturellement ignorer la nationalité du traître.

tesse, puisque c'est sans regrets qu'elle serait morte pour sa patrie.

» Le lendemain de sa condamnation à mort, elle chanta : *Salut, ô mon dernier matin!* et me dit :

» — Vous savez, Mademoiselle, ce sera pour demain.

» Elle me fit remettre une paire de gants comme souvenir. Quelles émotions n'ont pas été les miennes à partir de ce moment? Je tremblais chaque fois que j'entendais des pas se diriger vers sa cellule !

» Deux jours avant le dénouement fatal, je fus transportée en Allemagne :

» — Bon courage, me dit-elle, je prierai pour vous. Si je dois mourir, je montrerai comment une femme sait mourir, je rejetterai le bandeau. Oh ! oui, je le sens, je serai forte jusqu'au bout.

» Son juge instructeur, M. Goldsmehidt, l'invita plusieurs fois à faire un recours en grâce. Pour toute réponse, elle lui envoya une lettre de mépris :

« Jamais, je n'apposerai ma signature, pas plus »  
» sur un recours en grâce que sur les dépositions »  
» qu'on a voulu me faire signer. »

\* \* \*

M. Chrétien Flippen, lui, nous donne de précieux détails sur le moral de la condamnée à mort.

» — J'occupais, dit-il, la cellule au-dessus de la

sienne, ce qui nous permettait d'aller presque toujours dans le même préau. La première inscription que j'ai pu lire dans ce préau, indiquait simplement le nom et le numéro de sa cellule.

» J'avais ajouté quelques mots d'encouragement et c'est ainsi que nous entrâmes en communication. Je connus la cause de son arrestation et sa condamnation à mort, et j'ai pu me rendre compte ainsi des différents états d'âme de cette noble jeune fille pour laquelle, sans la connaître, j'avais une véritable admiration.

» Certaines notes étaient même empreintes de tant de calme, de tant de sérénité, que je me demandais si vraiment elle était condamnée à mort.

» Je soupçonnai les souffrances endurées par la pauvre fille en lisant les deux notes suivantes que j'ai copiées textuellement de mon carnet de prisonnier.

La première déclarait :

» Personne ne saura jamais tout ce que j'ai souffert » ; et une autre, écrite sans doute dans un moment de lassitude et d'abattement :

« Les jours sont des siècles ici, et je suis si seule, loin de tout ce que j'aime ».

» Un jour que j'avais écrit quelques mots d'espoir, elle répondit cette simple phrase qui vous édifiera sur la noblesse des sentiments de l'héroïne :

« Aucun espoir. *Je puis être libre, oui, mais en*

» *dénonçant mes aides*. Cela, jamais, je préfère  
» mourir. »

\* \* \*

Inscriptions sur les murs et dans les livres de la bibliothèque, communications avec ses voisins, préau, tout cela n'était pas encore capable d'user l'activité dévorante de Gabrielle. Et puis, ne fallait-il pas, jusqu'à son dernier souffle, « donner du fil à retordre à l'ennemi? » Malgré la défense, dix fois répétée, l'indomptable Tournaisienne persiste à chanter à tue-tête.

Elle chante, non les stupides romances des cafés-concerts de Paris, mais les chansons de chez nous, les chansons où l'âme de ses voisines codétenues se retrempera dans un bain de fraîcheur et d'amour patrial.

Outre nos deux chants nationaux, elle entonne de préférence *Les Tournisiens sont là!* et *D'ji l'a pierdou* (1). On aurait mis, comme à l'oiseau bleu, des couteaux sous les pieds du rossignol, qu'il aurait encore chanté.

---

(1) D'après M<sup>lles</sup> Blankart et Lefering, condamnées à mort et secondes voisines de cellule. « Dji l'a pierdou » (Je l'ai perdue) est une romance liégeoise de Defrecheux, d'une écriture pleine de poésie et d'un charme musical très prenant. C'est la complainte d'un fiancé qui pleure les grâces de son amie défunte.

Elle n'a d'égale que le cramignon: « L'avez veyou passer? » du même écrivain.

Moustache (König), Monocle (Reinold) et Kramer (1), ses trois bourreaux gardiens, entrent dans des colères folles pour la faire taire. Peine perdue !

A certains moments, devant la crânerie de la prisonnière, les trois Boches sentent qu'ils se cassent la tête contre un mur : l'esprit échappe à la brutalité de la matière. Ils ont alors, vis-à-vis de Gabrielle et à l'instar de Goldschmidt et de Pinkhoff, des poussées de platitude qui les rendent plus ignobles encore. On ne pourrait mieux comparer ce duel entre la frêle créature et les trois ours de la Forêt noire, qu'à la lutte finale que décrit Maeterlinck : « Les faux bourdons, colossales bestioles, pantins énormes, sont les jouets des petites abeilles. »

\* \* \*

Et pourtant, depuis son arrestation, Gabrielle n'est plus que l'ombre d'elle-même. La maladie de cœur poursuit sourdement son œuvre ; les privations, les souffrances des longs interrogatoires (2)

---

(1) Moustache est une brute qui frappe pour un rien. Kramer, un insulteur, type du voyou de bas-étage. Monocle, plus raffiné que les deux autres, est le félin de la bande ; « frotteur de manche », il cherche, à chaque occasion, à se laver les mains aux dépens des prisonniers.

(2) Nous avons dit que M. Stroobants, de l'Office des Prisonniers de guerre, connaissait Gabrielle. Au moment où celle-ci se trouvait à Saint-Gilles, M. Stroobants, arrêté, fut confronté avec elle. Les deux prisonniers affirmèrent

ont aminci le corps. Les yeux sont cernés, le front, les joues d'une pâleur extrême.

Voici février, voici mars. Sous la carèsse de la jeune lumière, l'herbe et les pâquerettes des jardins de la prison sont en fête. Les détenus politiques, eux, s'étiolent dans l'ombre monacale des cellules.

Le premier soin de Gabrielle, quelques jours après son arrivée à Saint-Gilles, fut de réclamer à M<sup>me</sup> Dickmans les médicaments qui se trouvaient dans la chambre de la rue du Théâtre : digitaline, caféine, etc.

Elle est donc bien souffrante !

Qu'importe ! L'âme de celle qui fut la vaillance incarnée commande au corps, comme l'hélice commande au navire et le conduit au port. La mer a beau battre les flancs du vaisseau, balayer le pont, arracher le bastingage, l'hélice mystérieuse, les ailettes ardentes qu'on ne voit pas poursuivent sans arrêt le labeur silencieux et arrachent l'équipage aux affres du désespoir.

L'abandon de Maurice avait, un moment, dé-

---

avec ensemble qu'ils ne se connaissaient pas. Rentré dans sa cellule, Stroobants vit arriver le juge :

— La Petit vient de me déclarer qu'elle vous connaissait, fit l'Allemand.

— Je demande à être confronté avec elle.

— Oh ! c'est inutile, il n'y a rien à tirer de vous.

Il est superflu d'ajouter que Gabrielle n'avait rien déclaré du tout.

moralisé la jeune fille ; sitôt son retour d'Angleterre, après maints appels déchirants et vains à l'amour de son fiancé, Gabrielle s'était laissée entraîner encore... Par les souffrances de l'incarcération et la pensée de la mort, Dieu la rappelle à l'ordre et lui rend l'espérance d'une vie meilleure. L'exaltation de son caractère ne lui permet pas de se convertir à demi ; encore une fois, elle appelle Saint-Joseph à son secours (1) et ce nouvel accès de foi cuirasse le cœur de Gabrielle dans sa lutte contre le désespoir (2).

Maintenant le moral de la jeune martyre s'est fortifié. Seule, toute seule, sans âme belge qui vive, sauf M<sup>me</sup> Collet dont le découragement était plutôt une entrave, Gabrielle vient de tenir tête à l'astuce redoublée des enquêteurs, à l'appareil intimidant d'un tribunal de sang exclusivement composé d'ennemis acerbes, aux assauts désespérés d'un Stoeber roublard et têtue. Droite et fière (3), intarissable et cinglante, elle ne perd pas un coup de dent, pas un de coup de croc.

---

(1) Voir la lettre à M<sup>me</sup> Dickmans, où elle demande sa médaille de saint Joseph.

(2) Plusieurs détenus, malgré toutes les précautions prises par les gardiens, se sont pendus dans leur cellule, entre autres Pansiers, impliqué dans l'affaire Cavell et condamné à trois ans.

(3) Le juge instructeur Goldschmidt lui offre un jour des pralines avant l'interrogatoire. Gabrielle les écrase immédiatement sous ses pieds.

Plutôt mourir que de s'incliner. Mais avant, elle veut ouvrir ces intelligences, aveuglées par un orgueil de démon, en débridant l'abcès, en mettant à nu leur conduite de sauvages. De son verbe vengeur, elle fouaille la face de ses bourreaux cruels et hypocrites, de ces pharisiens bottés qui osent porter sur leur « bandelette » :

« Gott mit uns » !

Les reîtres, policiers, officiers instructeurs, juges, geôliers, tous les Monocle et tous les Moustache petits et grands, bondissent sous les soufflets répétés, injurient cette pauvre femme, platement, bassement, mais ne parviennent pas à la faire taire ; il leur faudra le bâillon de la tombe (1).

Une fois, une seule fois, Stoeber parvint à l'humilier, à lui faire baisser les yeux, à la rendre muette.

— Les Pelches ! L'honner ! glapit le Bava-rois. Et fos Pelches qui nous inondent te lettres anonymes !

Gabrielle était frappée au cœur. Oui, hélas ! c'était vrai ! Trop d'âmes viles et basses recou-raient, chez nous, à cette arme déshonorante : la lettre sans signature, la lettre des lâches (2) !

Et la noble fille pleura..., pleura de honte ! Elle

---

(1) La gouvernante de la prison dit un jour à M<sup>me</sup> Collet : « Votre amie insulte les officiers chaque fois que je lui fais visite. Je n'ose rapporter aux chefs les menaces dont elle les accable en ma présence. »

(2) Chez nous, le Parquet encourage la délation, alors que dans d'autres pays, il n'en est pas ainsi.

pleura sur les misérables indignes du beau nom qu'ils portent, elle pleura comme elle n'avait jamais pleuré sur elle-même.

\* \* \*

Nous avançons dans le mois de mars. Gabrielle, condamnée le 3, n'est pas fusillée encore. Ses geôliers lui avaient annoncé qu'elle pouvait l'être d'un moment à l'autre et ce « moment à l'autre » dure, dure... Il durera tout un mois, les chefs allemands le savent ; l'important est de faire mourir la condamnée d'inquiétude, d'angoisse, à petit feu, comme si elle était enterrée vivante. Un mois !... trente jours, trente aubes où elle pouvait entendre, à chacun de ses réveils, la porte de fer grincer sur ses gonds, s'ouvrir lourdement, laisser passage aux bourreaux ! Trente aubes où elle pouvait, dans la fraîcheur du matin, se voir traînée au lieu d'exécution, puis fauchée comme du blé vert.

Dans le lointain, le canon tonne, l'éclair blanchit le soir, par saccades, ... et Gabrielle ronge son mors.

Elle est impuissante maintenant, et les « piottes » de l'Yser mordent la boue un à un ou par petits paquets. Quand finira cette vie d'inactivité ? Quand pourra-t-elle redevenir à nouveau autre chose qu'un « échantillon sans valeur » ? Quand viendra donc la Liberté ou la Mort ?

Le cœur de Gabrielle ploie aussi, à d'autres moments, sous une épouvantable torture morale. Les joies de la vie, les heures parfumées de l'amour conjugal et sans remords (1), ces douces choses auxquelles elle avait droit et que, pour son pays, elle avait exposées aux coups de la fortune de la guerre, les prés humides, les saules têtards, les hauts peupliers de son Hainaut, les tours de son Tournai, toutes ces images du bon temps passaient, repassaient, obsédantes devant ses yeux rêveurs.

Est-ce possible?

« J'ai quitté Notre-Dame avec ses chong clotiers? »

\* \* \*

Mais à quel ami confier ses peines? A qui?

A son crucifix, au mur blanc de sa prison sur lequel elle écrit :

« La solitude absolue est une affreuse souffrance. »

Elle en écrit bien d'autres de confidences, mais chaque jour, pendant qu'elle est au préau, un gardien pénètre dans sa cellule, furette partout,

---

(1) La sollicitude de Gabrielle pour ce qui était faible et souffrant dépassait toute imagination. Ce sentiment cadre bien avec l'amour ému qu'éprouvait notre héroïne pour les petits enfants. Comme elle aurait aimé les siens !

Notre joie eût été de souligner ce penchant de son cœur lorsque, dans le cours du récit, nous avions l'occasion de le signaler. Il a fallu nous limiter.

scrute les coins et les recoins. L'une ou l'autre inscription est-elle découverte, Moustache ou Monocle roule des yeux, éclate, hurle des injures et des blasphèmes, gratte rageusement la muraille. Et disparaît ainsi, la belle moisson de pensées que nous eussions été fiers de faire admirer à nos enfants !

Il serait exagéré de mettre, comme on dit, tous les Allemands dans le même sac. Avant la guerre, les Germains pullulaient en Belgique, plusieurs étaient installés chez nous depuis nombre d'années. Une infime minorité s'était attachée à notre peuple.

L'un d'eux, occupant actuellement encore une brillante situation commerciale dans le centre de la ville, distribua secrètement, pendant les hostilités, des milliers de *Libre Belgique*. Un jour, deux officiers allemands, ses neveux, vinrent lui rendre visite. Il ne les fit pas asseoir et sa voix ne tarda pas à résonner, indignée, dans tout le voisinage. Elle clamait le plus profond des écœurements et célébrait à l'envi l'honnêteté naïve du peuple belge. Les deux soudards répliquèrent et, après un violent claquement de portes, on les vit s'éloigner, rubiconds, de la demeure inhospitalière.

D'autres Boches, subjugués par l'admirable crânerie de Gabrielle, finirent par l'entourer, dans sa prison, d'un cercle de sympathie.

Les neuf dixièmes des Belges s'intéressaient

naturellement à la jeune brave, que rien des rodomontades de ses geôliers ne semblait intimider. Le directeur-adjoint de la prison, M. Marin, fit tout ce qu'il put pour la jeune Tournaisienne ; d'autres encore.

Si nous nous étions serré les coudes davantage, plusieurs condamnés à mort auraient échappé à l'exécution. Plus d'un faux Allemand fit des offres qu'on ne comprit pas toujours ; on ne pouvait d'ailleurs, du premier coup et sans manquer de prudence, saisir le parti à tirer des bonnes volontés offertes discrètement par des conspirateurs dévoués.

C'est sans doute à cette conclusion qu'était arrivé M. Marin, lorsqu'il disait un jour :

— A la fin de l'occupation, nous avons trouvé des voies très sûres qui nous permettaient de seconder les efforts tentés par le gouvernement belge pour arracher du poteau nos malheureux compatriotes.

---

### 13. OTTO BECKER

Parmi ceux qui risquèrent leur tête pour être utiles à nos prisonniers politiques, il n'en fut pas de plus crâne que l'interprète allemand Otto Becker.

M. Becker était, pour ainsi dire, de chez nous. Au moment où la guerre éclate, il n'a plus de nationalité ; ses sympathies pour notre pays sont si grandes qu'il a rompu avec le sien. Il espérait la grande naturalisation.

Arrivé à la prison de Saint-Gilles une ou deux semaines après Gabrielle, il se mit en devoir d'adoucir, dans la mesure de ses forces et de la plus élémentaire prudence, le sort cruel des prisonniers politiques. Il apportait, dans les obligations de sa charge, une délicatesse extrême. Qui redira le bien que faisait aux patriotes se débattant dans les serres de la police secrète allemande, un regard de sympathie ? Nous savons combien Becker fut bon pour Gabrielle, témoin irrécusable, qui fit connaître aux siens les procédés humains de son protecteur et du soldat Stéphane.

Au premier abord, Gabrielle reçut l'interprète avec la haine que lui avait inspirée son prédécesseur Pinkhoff ; la patience angélique de Becker à recevoir les injures de la prisonnière ne tarda pas à démonter la jeune fille. Elle se rendit vite compte qu'elle avait affaire, comme on dit vulgairement, à un numéro. Un Becker n'était pas commun chez les Boches ; il avait du cœur et constituait le plus solide repoussoir qui fût à la brutalité déchaînée des Monocle et des Moustache.

Gabrielle, qui s'était frottée à des centaines

d'ennemis, demeura fort étonnée de trouver un sujet ne répondant pas à la conception stéréotypée. Mieux que cela : la longue lettre qu'elle écrivit quelques jours avant sa mort à Otto Becker, nous la fait voir enchaînée par le charme. C'est d'ailleurs une faiblesse compréhensible ; que celui qui n'a rien connu du martyr silencieux des bagnes lui jette la première pierre.

Sitôt Gabrielle condamnée à mort, les prévenances de Becker à son égard redoublèrent : il voulait adoucir les dernières heures de la malheureuse. Mais il fallait, sans attendre l'occasion de remplir les devoirs de sa charge, trouver une excuse qui lui permît de la voir par le guichet de temps à autre. On s'entendit pour la communication de livres, entre autres d'une grammaire anglaise que nous avons vu Gabrielle réclamer à M<sup>me</sup> Dickmans.

Tout en lui servant de dures vérités sur la race allemande, la prisonnière s'apprivoisa donc petit à petit et, heureuse de trouver un adoucissement aux affres de la solitude, cessa d'agonir Becker d'injures personnelles. Elle en vint à se confier complètement à l'interprète.

De son côté, celui-ci cherchait à lui insuffler un peu d'espoir. L'exécution de Gabrielle traînait en longueur ; M. Becker, M. Marin, les policiers allemands, les gardiens, Gabrielle elle-même com-

mençaient à croire qu'ordre ne serait plus donné de fusiller une femme (1).

Gaby, faut-il le répéter, se surprenait à se rattacher à l'existence et faisait des projets d'avenir. Nous trouvons trace de cet amour invincible de la vie,

*Plutôt souffrir que mourir,*

dans sa lettre à Otto Becker.

Cette lettre constitue, en quelque sorte, son testament de patriote. Au point de vue du fond, il est à peine croyable qu'une jeune fille qui a fait

---

(1) Quelques jours après être rentrée pour la seconde fois à Saint-Gilles, donc au commencement de mars, M<sup>me</sup> Collet quitta la prison définitivement. Internée à la kommandantur, rue de la Loi, elle reçut de Gabrielle le billet suivant :

10 mars 1916.

» *Ma chère Mère,*

» Je suis toujours ici, j'attends. Je n'ai encore reçu aucune nouvelle, je crois toujours que la peine de mort est commuée en travaux forcés à perpétuité sans quoi il me semble que j'aurais déjà été exécutée. Bref, qui vivra verra. Pour moi, je suis prête, je ne m'émotionne pas du tout. Tiens bien tous mes objets parce que si je ne passe pas à la peine capitale, je désire tout retrouver quand je reviendrai, et si je dois y passer, quand tu en seras certaine, alors tu donneras à marraine tout ce que je t'ai dit. Marraine et ma sœur sont venues me voir.

» J'espère que vous allez tous aussi bien que moi. Bon courage.

» Mes bons baisers à tous.

» GABY PETIT,

» Cellule 37,

» Prison de Saint-Gilles. »

de si minces études moyennes ait écrit sur le devoir des lignes aussi éloquents. La condamnée énumère les raisons qui l'ont fait agir et, comme elle veut que ces lignes échappent à la censure allemande, elle ne trouve rien de mieux que de les adresser à l'interprète de la prison ; celui-là lui a donné de multiples preuves de dévouement ; celui-là maudit la barbarie de ses compatriotes ; celui-là est peut-être le seul Allemand qui regrette sincèrement que son peuple ait déchaîné sur l'humanité les dix plaies d'Égypte.

Faut-il, maintenant, prendre la peine de défendre Gabrielle d'avoir écrit à un Allemand ?

Nous avons dit longuement ce que nous pensions de Becker. Et puis, en supposant qu'il fût indigne de devenir le confident de l'héroïne belge, faut-il rappeler à nos accapareurs scandalisés ce qu'était la vie d'un prisonnier politique, de Gabrielle Petit en particulier, dans la prison de Saint-Gilles.

Que ces excellents Belges se mettent à la place des détenus ; qu'ils quittent leur fauteuil rembourré, leur douce vie de liberté et de plaisirs et, qu'avec Gabrielle, ils s'enterrent vivants dans un sépulcre gardé par des Boches ! Du matin au soir et du soir au matin, Gabrielle n'a personne qui lui adresse la parole. Seul, Becker vient furtivement, de temps à autre, faire retentir à ses oreilles le son de la voie humaine.

Et cette parole est la plus divine des chansons, n'est-ce pas, compagnons de l'Yser? Nous avons pleuré de joie lorsque, après quatre ans d'absence, dans le wagon qui nous emportait vers les nôtres, nous entendîmes les premiers accents du wallon namurois !

Un soir, Gaby s'ennuyait à mourir. Cent fois, deux cents fois, de son pas léger et nerveux, elle avait parcouru l'espace libre de la cellule, se heurtant sans cesse, comme une lionne en cage, à l'impitoyable porte de fer.

Et tout à coup, n'y tenant plus, il lui prend fantaisie d'entrer en conversation, coûte que coûte, avec une créature humaine. Demain, quand Becker passera la tête au guichet, Gaby lui tendra sa missive.

Et voilà la genèse d'une lettre admirable qui peut se résumer comme suit :

« Je ne renierai pas, comme vous, Allemands, la parole que j'ai donnée à mon fiancé. Il m'aime, je le sais ; je l'aime plus, moi, avec la tête qu'avec le cœur. Qu'importe ! Je mourrai avec sa pensée ; ou si, conservant la vie, je le sais malheureux, j'irai vers lui comme j'ai été vers l'abbé Mussche, affaissé sur une chaise de la Kommandantur.

» Mon père n'a jamais prononcé devant moi le mot « devoir » ; je n'en comprends pas moins la chose, l'admirable chose. »

\* \* \*

Extraits d'une lettre adressée par Gabrielle Petit à un soldat allemand, quelques jours avant que lui fut notifié le rejet du recours en grâce introduit par la famille de notre héroïne.

Il faut noter que Gabrielle, soumise au secret le plus absolu, ne pouvait correspondre avec qui que ce soit.

(Ces deux notes préliminaires sont de M. Marin, directeur de la prison de Saint Gilles) (1).

« Je prends beaucoup de liberté, n'est-ce pas ?

» Ne vous étonnez pas outre mesure ; je vous ai prévenu et ce petit griffonnage se trouve donc autorisé. Dans quel but ? Simplement histoire d'occuper ma soirée et puis, certaines petites choses à faire remarquer.

» Vu le peu de liberté, vos visites sont furtives ; il est impossible de pouvoir discuter la moindre petite question : des pas dans le couloir, ce serait suffisant pour nous faire perdre le fil de nos idées.

» Commençons par vous. Voulez-vous mon opinion ? Je vous juge bon, serviable dans la

---

(1) M. Becker a remis l'original de cette lettre à M. Marin. Celui-ci, en nous transmettant la copie, a cru bon d'en supprimer quelques passages. Nos lecteurs ne perdront rien à ces mutilations : ils connaissent la vérité sur Gabrielle.

mesure du possible, c'est-à-dire dès qu'on n'atteint pas votre race...

. . . . .  
(*Racontant sa vie et parlant de son fiancé.*)

... et pourtant, il m'aimait de toute son âme ; j'ai tout essayé pour l'éloigner, je n'y suis jamais parvenue.

» J'ai essayé de l'aimer, je n'ai pas pu ; j'ai pour lui beaucoup de respect, mais c'est tout ; j'ai accepté la bague de fiançailles et j'ai promis formellement d'être sa femme à un moment où je le voyais désespéré. Eh bien ! s'il revient et qu'il ne me rend pas ma parole, je me marierai ; je respecte des engagements formels. Peut-être que le dévouement de cet homme et le foyer me changeront ; il sait bien que je ne l'aime pas. D'ailleurs, je n'ai jamais pu aimer personne, je lui en ai fait l'aveu.

» Je crois bien que je quitterai la vie sans avoir éprouvé un sentiment plus élevé que ce qui est de l'ordinaire. C'est l'extérieur qui est emballé chez moi ; quand mes nerfs tombent, je suis un zéro en tout. J'ai une très forte volonté qui n'atteint pas mes nerfs. Toutefois, cet excès de nervosité me fait paraître exaltée ; c'est ce qui fait aussi que je suis incomprise : je suis pourtant si différente de ce qu'on me suppose.

» Terminons, car j'use de votre patience.

» Vous allez me demander pourquoi ce préam-

bule? Mais tout simplement parce que votre société me plaît, parce que la solitude me nuit. Même en bons camarades, il ne nous sera pas permis de nous rencontrer plus tard : vous serez dans une armée que j'exècre, et moi, je suis espionne !...

» C'est un mot qui me répugne, et pourtant... *si c'était à refaire, je recommencerais avec enthousiasme.*

» Rien que le danger déjà m'attire et *la haine fait le reste.* En vous, la voix du sang parle et pourtant, votre pays n'a pas pu vous garder... puisque vous vous êtes réfugié chez nous. Si vous dites que cela ne me regarde pas, je l'approuve ; c'est une question assez délicate que je ne devrais pas entamer.

» Si je devais vivre longtemps auprès de vous, c'est alors que je vous serais nuisible ; j'essayerais de vous convaincre et, vous savez, vous pouvez être fort, mais quand j'ai une idée en tête, il faut qu'elle me réussisse coûte que coûte. Ne riez pas, vous ne me connaissez pas et *quand je veux, je suis capable de tout.*

» Encore quelque chose : ne plaignez plus celui qui sera mon mari plus tard. Je ferai mon devoir, je ferai tout ce qui sera en moi pour le récompenser de la bonté qu'il aura pour moi ; je lui demanderai au préalable d'être indulgent et, si je ne me laisse pas dominer, je ne serai pas assez sotte pour essayer de prendre sur lui une autorité absolue.

Et, quand bien même cette autorité viendrait à exister, ce ne sera jamais devant témoins. *Le respect fera ce que l'amour n'aura pu faire.*

» Ce n'est pas ma règle de conduite en prison. Ici, c'est à l'ennemi que j'ai affaire, mon droit et même *mon devoir est de le mépriser, de lui résister et, au besoin, de lui donner du fil à retordre, quelles qu'en soient les conséquences.*

» Là-dessus, je vais au dodo ; j'ose bien espérer que ma litanie ne sera pas mal interprétée et que vous n'en espacerez pas pour cela vos visites.

» *P. S.* — I. S'il vous faut un petit éclaircissement sur certaines données, je suis prête à accéder à votre désir.

» II. Cet après-midi, j'ai été surprise au téléphone (1) ; vous voyant avec Moustache, j'ai cru et je crois encore que c'est vous qui avez prévenu.

» J'ai trouvé cela tout naturel ; vous ne voulez pas que j'excite mes compagnes à la rébellion envers une autorité que vous respectez. »

---

(1) Communication par les tuyaux de chauffage. (Conf. rapport de M<sup>lle</sup> Van Houte.)

## 14. LES DERNIERS JOURS.

C'est au moment où Gabrielle reprend un peu d'espoir, que la marraine est avertie de la condamnation de sa filleule.

Hélène, avons-nous dit, a rencontré Gabrielle par hasard ; celle-ci n'a été heureuse de revoir sa sœur que pour lui demander la nouvelle adresse de sa marraine.

Sitôt en possession de ce renseignement, Gabrielle courut chez la vieille personne, rue du Marché. La sans-famille a retrouvé dans sa tante les traits de sa mère, le seul être qu'elle ait pleuré en toute affection. Inutile de dire la joie de la pauvre fille ! Elle a enfin le bonheur d'entendre parler de celle qui lui a donné le jour.

L'aisance ne régnait pas rue du Marché. Là, plus qu'ailleurs, la guerre cruelle et ruineuse faisait sentir ses effets. Aussi, à peine installée rue du Théâtre, Gaby invite par deux fois sa marraine à goûter. C'est une joie folle pour l'orpheline de faire fête à la sœur de sa mère. Si cette sœur n'a pas rempli en chrétienne le rôle de sauvegarde que lui impose l'Église lors de la cérémonie du baptême, il faut peut-être en attribuer la cause à la dureté du sort.

Une vieille personne, célibataire, appartenant

à une famille honorable, supporte difficilement les revers de l'existence.

Quoi qu'il en soit, Gabrielle, oubliant tous ses griefs, n'eut plus qu'un désir : adoucir à sa tante les exigences de la vie chère. Elle poussa même la prévoyance jusqu'à faire déposer, rue du Théâtre, une provision de pommes de terre. Chaque fois qu'elle se rend chez M<sup>lle</sup> Ségard, elle emporte avec elle un peu de cette réserve alimentaire et paie ainsi discrètement son écot dans les dépenses qu'elle peut occasionner à sa tante.

\* \* \*

Gabrielle a été arrêtée le 2 février ; au commencement de mars, la marraine est toujours ignorante du sort de sa filleule. Les choses vont changer.

Le 2 mars, avons-nous dit, Gabrielle et M<sup>me</sup> Collet se trouvaient dans la voiture cellulaire, en compagnie d'une dame allemande qui avait accepté de faire connaître la condamnation à mort à M<sup>lle</sup> Ségard. La messagère remplit sa mission auprès de la vieille dame, laquelle avertit dare-dare Hélène Petit.

Désormais marraine et sœur auront à cœur de suivre de plus près la destinée de leur parente.

Fidèle à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée dès le début de ces pages, nous

laissons la parole au témoin des événements que nous rapportons.

» Nous nous rendîmes à la prison de Saint-Gilles, raconte M<sup>lle</sup> Ségard. Nous fûmes reçues par M. Marin, qui me dit :

» — Il n'y a pas de M<sup>lle</sup> Petit ici. Il y a une jeune fille qui, le 2, en descendant de voiture, disait :

» — Je suis condamnée à mort.

» Personne ne la crut, elle semblait plaisanter.

» — C'est peut-être M<sup>lle</sup> Legrand, lui-dis-je.

» — Prenez confiance, répliqua M. Marin, on ne fusille plus les femmes. En tout cas, je n'ai vu aucun apprêt, et les exécutions sont précédées d'un certain mouvement. Venez demain matin, on fera un recours en grâce.

» Le lendemain, je signalai le recours pour Gaby, puis je fis signer Hélène. M. Marin se chargea de parler à M. Behrens (1) pour le permis de visite.

» Une dame allemande (2) que je vis ensuite, me donna peu d'espoir :

» — Votre nièce a fait anéantir des régiments entiers.

» L'aumônier allemand fut aussi peu encourageant :

» — Elle m'a interdit sa porte, votre filleule, et

---

(1) Premier lieutenant de service à la Kommandantur.

(2) La messagère.

refuse de faire un recours en grâce. Au tribunal on lui demanda :

» — Si on vous graciait, que feriez-vous?

» — Je recommencerais.

» — Mais elle est si jeune, Monsieur l'aumônier ! répliquai-je. Prenez cette statuette de saint Joseph, elle la connaît.

» Le lendemain, munies du permis qu'avait obtenu M. Marin, sa sœur et moi fûmes introduites dans un parloir. Bientôt parut Gabrielle. Elle dit :

» — Je suis bien à Saint-Gilles ; on rit, on chante la *Brabançonne*. Monsieur est bon pour moi (elle désigna Otto Becker, l'interprète qui nous l'avait amenée et ne pouvait la quitter). Tu as envoyé l'aumônier, hein, marraine ? Il m'a remis la statuette ; je la garde précieusement.

» — Mais, Mademoiselle, dit l'interprète, l'aumônier vous a fait pleurer.

» — Oui, il m'a parlé de ma mère. Je lui ai écrit ma confession.

» Ceci se passait le 8 mars. La belle chevelure blonde de ma filleule avait pris une teinte foncée.

» — Tu n'es guère coquette, Gaby, chez les Boches ?

» — Oh ! c'est déjà trop bon pour eux. Je suis ici chez moi ! Pourquoi vient-on me déranger ? Tous, à part toi, me font mal.

» Puis, après un moment :

» — Nous avons le téléphone, marraine... Chic !..

J'irai peut-être en Allemagne, qui sait? Le recours en grâce est inutile; et puis, je ne veux rien des Boches.

» A la visite suivante, elle me dit :

» — Hélène est venue me voir et m'a dit que M<sup>me</sup> Dickmans ne m'aimait guère. Puis elle m'a demandé une liste des objets qui se trouvaient dans ma chambre (1). Je l'ai faite pour la contenter. J'ai ajouté en dessous : « Madame, le tout ne » vaut pas cinq francs. » Tu verras cette dame, marraine; je serais désolée de la blesser.

» J'ai été indisposée; les Boches m'ont refusé la digitale. Qu'ils n'aient crainte, je veux mourir avec le piquet d'honneur.

» — Mais, dis-moi, Gabrielle, que veux-tu de moi?

» — Un prêtre belge.

» En sortant, je me rendis chez l'aumônier allemand.

» — Votre filleule, Madame, m'a remis sa confession. Elle a communié deux fois. Quant au prêtre belge, il faut aller trouver le nonce.

» Nous étions le 30 mars.

» Le lendemain, je me trouvais chez moi. Vers 10 heures, on frappe à ma porte; c'était un soldat

---

(1) Hélène aurait pu attendre la fermeture du cercueil. Il est douloureux de voir de quelles petites choses devait s'occuper la pauvre Gabrielle à la veille de mourir sous les balles ennemies.

porteur d'une lettre de la Kommandantur. Je pâlis. Puis le soldat fit le geste de tirer et grommela :

» — Demain, 7 heures.

» Hélas ! j'avais compris.

» Je courus à la Kommandantur où, après des heures d'attente, j'obtins un permis pour ma cousine Alice et moi. A la prison, je tendis le refus de pourvoi à M. Marin, qui entra dans une violente colère. Nous croisâmes les officiers et l'aumônier, puis l'interprète me dit :

» — Elle est calme et rieuse comme d'habitude, Madame.

» — Merci, Monsieur, pour vos bontés.

» Au parloir, Gabrielle, maîtresse d'elle-même, s'avança souriante et nous embrassa affectueusement. Puis, se campant fièrement devant nous :

» — Je suis seule à être condamnée. J'aurais pu vendre les miens, donner des indices. J'ai refusé.

» Puis, très vite :

» — On te remettra à peu près six cents francs, marraine, pour le piano de maman qui m'a dit pendant sa maladie :

» — Si je ne me guéris pas, Gaby, tu es redevable à ta marraine de la moitié de 1,200 francs. Ton père a vendu le piano avec le reste.

» Elle s'attrista ensuite en apprenant qu'Hélène était irréductible ; sa sœur ne voulait pas habiter avec moi.

» Puis elle s'avança pour m'embrasser, disant :  
» — Ce n'est pas dommage. Je n'étais forte qu'en apparence. Ne te fais pas de la peine, marraine.

» Je lui donnai un chapelet, souvenir de famille.

» Elle regarda la croix, nous sourit, puis :

» — Bénis-moi, marraine.

» Elle m'embrassa de nouveau, puis, lui montrant le ciel :

» — A Dieu, Gabrielle, lui dis-je, à Dieu !

» Elle comprit, mais ne versa pas une larme.

» Toutes trois, nous restâmes fières et dignes devant l'ennemi. Au moment de disparaître au bout du corridor, elle cria encore :

» — Pas de bandeau !

» Je répétais : A Dieu !

» Nous quittâmes la prison sans savoir où nous étions, ma parente M<sup>lle</sup> Guilbeau et moi, puis, accompagnées de M. Marin et de ma nièce, nous nous rendîmes chez le nonce pour réclamer un confesseur belge, puis enfin, à la légation d'Espagne.

» Le lendemain, 1<sup>er</sup> avril, nous partîmes pour la prison à la première heure du jour. Nous vîmes sortir le sinistre petit drapeau blanc, puis je me réfugiai dans une chapelle des environs. »

Voici, pour compléter le récit, quelques détails donnés par M<sup>lle</sup> Hélène Petit, sur la visite qu'elle fit à Gabrielle le 15 mars :

« Gabrielle me raconta qu'en entrant dans sa cellule, Moustache lui dit un jour :

» — Dimanche, vous irez à la messe (1).

» — Ces gens m'exaspèrent, je ne veux pas leur obéir ; je ne fais que ce que je veux.

» — Si vous étiez à ma place, lui dit une fois le juge, que feriez-vous ? Me condamneriez-vous ?

» Je ferais de vous une sentinelle ; je vous apprendrais votre métier.

---

## 15. LA VEILLÉE

Nous approchons du dénouement.

A part l'instant rapide où Gabrielle quitta la prison pour s'engouffrer dans la voiture cellulaire, nul Belge ne sera témoin des événements qui vont désormais se précipiter. Suivons la condamnée pas à pas.

Le 30 (?) mars, Gabrielle, avertie à demi-mots par Becker, était convaincue que l'exécution aurait lieu le lendemain 31. Plusieurs condamnés

---

(1) Nous aurons plus tard l'explication de cette sollicitude allemande.

à mort, entre autres M<sup>lle</sup> de Bettignies, venaient d'être dirigés sur l'Allemagne. Elle restait, donc c'était pour mourir.

Aussi s'empressa-t-elle d'écrire, dès l'aube, à sa marraine. L'abbé Paquet publie la photographie de cette lettre :

« Chère Marraine,

» Mon dernier mot, ce n'est pas bien long ; il est 5 h. 1/2 (belge) ; dans une ou deux heures, je vous enverrai mon adieu de loin. J'ai brodé une bande pour toi cette nuit et j'ai coupé les cheveux que tu aimais. Veux-tu bien remettre mon adieu à Hélène et à Maurice ; que ma sœur suive tes bons conseils. Je lui souhaite heureuse vie. Mon adieu au frère de ma mère, oncle Eugène, s. t. p.

» J'ai communié. J'ai ton saint Joseph, le scapulaire du Sacré-Cœur et ton beau chapelet.

» Chère marraine, à Dieu ; à vous trois par le cœur. Bon courage, bons baisers. A toi par le cœur et l'âme.

» GABRIELLE PETIT.

» Pas de bandeau.

» Beau jour pour mourir, le dernier jour du mois de saint Joseph.

» A Dieu !... »

De ce document, il résulterait que la jeune fille aurait communié le matin du 31 mars. Nous ver-

rons plus loin que l'aumônier allemand vint lui apporter les saintes espèces le matin du 1<sup>er</sup> avril (1).

Nous voilà loin des longues heures d'oubli, du douloureux abandon du devoir chrétien ! Tant il est vrai que les plus grands héros s'estiment bien petits devant la mort ; que l'assurance d'un convalescent qui nous répète : « Il faut, pour voir clair dans sa vie, s'avancer jusqu'aux portes du tombeau », n'est pas un paradoxe. L'homme bien portant est aveugle.

\* \* \*

M. Flippen, successeur de Gabrielle au préau, a narré ses dernières impressions dans le discours qu'il prononça le jour des funérailles solennelles de Gabrielle Petit :

« Voici maintenant, Messieurs, la dernière note de l'humble petite vendeuse, écrite, cette fois, sur le chambranle de la porte.

« Ils consentent à me fusiller demain. Adieu à tous, amis inconnus et éprouvés. GABY PETIT. »

» Cette inscription, je l'ai lue, je crois, plus de vingt fois ; mon regard ne pouvait s'en détacher et elle restera à jamais gravée en la rétine de mes yeux.

---

(1) La condamnée aurait donc communiqué deux fois ; d'autre part, Otto Becker assure, dans son rapport à M. Marin, qu'elle n'a communiqué qu'une fois.

» Lorsque je suis rentré dans ma cellule, je me suis littéralement effondré et, malgré mon courage, un indéfinissable malaise avait envahi mon être ; j'avais la gorge serrée, le cœur oppressé, comme comprimé dans un étaiu ; j'étais las et anéanti.

» Le soir venu, j'essayai de me reposer, mais il ne m'était pas possible de fermer les yeux. J'entendais sonner toutes les heures, et cette nuit-là fut la plus atroce que j'aie passée en prison.

» Vers le matin — il était 4 heures et demie — j'entendis ouvrir une cellule, puis, plus rien. Quelques minutes après, je percevais de nouveau le bruit d'une clef tournant dans la serrure ; à ce moment, il y eut comme une querelle et, haletant, j'avais collé mon oreille à la porte de fer, mais je n'entendis plus qu'un bruit vague, confus, et les pas précipités de quelques personnes. Peu d'instants après, le roulement sinistre de la voiture cellulaire m'apprenait que la vaillante jeune fille gravissait à cette heure le dernier échelon de son douloureux calvaire. Il était 5 heures un quart.

» Messieurs, il faut avoir vécu ces heures terribles et tragiques pour en comprendre toute l'horreur, pour en ressentir les inexprimables angoisses.

» Jamais une plume ne saurait décrire l'état d'âme des prisonniers se trouvant en cellule sous la même prévention, lorsqu'ils entendent emme-

ner un de leurs compagnons vers le poteau d'exécution.

» J'appris par un des soldats le courage extraordinaire de Gabrielle Petit : « C'était vraiment » beau, disait-il, nous n'avons jamais vu cela ; » c'est la plus grande des fusillés. » Elle avait donc inspiré le respect à ses bourreaux eux-mêmes, et ces gens s'étaient disputés pour posséder quelques menus objets de l'héroïne ; l'un avait une épingle à cheveux, l'autre un bout de crayon, un troisième une aiguille, et celui qui me parlait, une petite glace ronde que j'ai su me procurer dans la suite et dans laquelle, disait-il, elle s'était regardée avant de partir. Elle leur avait crié :

» — Vous voyez que je ne suis ni pâle, ni émue.

» Elle venait, du reste, d'écrire à sa sœur :

« Je suis d'un calme à toute épreuve. »

Un autre soldat, celui qui vendait des cartes postales, m'a dit le lendemain que ce n'était plus une jeune fille, mais une sainte. Si le peloton avait été pris parmi les soldats de la prison, pas un seul n'aurait tiré, dussent-ils être tués tous. Il me déclara qu'un soldat avait été fusillé pour avoir refusé de tirer. A ce moment, je ne voulais pas le croire, mais j'ai pu savoir qu'on a, effectivement, trouvé un Allemand enterré à côté de Gabrielle Petit. »

Donnons maintenant la parole à Otto Becker.

« Bochum, le 1<sup>er</sup> décembre 1919.

» *A Monsieur Marin,*

» Directeur de la prison de Saint-Gilles.

» Depuis l'exécution de Gabrielle Petit, presque quatre ans se sont écoulés ; pendant ce temps, j'ai malheureusement oublié bien des faits et gestes dont elle a été l'auteur pendant son incarcération à Saint-Gilles.

» D'ailleurs, les souvenirs que m'avait laissés son passage à la prison et son exécution ont été suivis, pendant mon séjour à l'établissement, par tant d'autres aussi tristes ! Ceux-ci ont effacé ceux-là au fur et à mesure que le nombre des condamnés à mort augmentait. Si j'avais prévu, à cette époque, que Gabrielle serait devenue la femme la plus célèbre de la Belgique, je n'aurais certainement pas manqué de prendre note de ses actes. Je vous prierai donc, Monsieur Marin, de vous contenter du peu que je vous raconte ci-après.

» J'ai pris mon service à la prison en février 1916, alors que Gabrielle se trouvait déjà en prison préventive. Je me souviens encore de la première visite que je lui fis, accompagné du sous-officier König, lors de la ronde matinale. Lui ayant adressé la parole, elle me dit :

» — Eh bien, vous êtes le nouvel interprète ?

» — Oui, Mademoiselle.

» — Est-ce que vous êtes aussi Boche, aussi rossard que l'autre?

» N'était-ce pas une question téméraire à l'égard d'un ennemi inconnu? Cette question, dont j'ai souri, aurait pu lui valoir trois jours de cachot. Ne prouve-t-elle pas l'admirable courage de la prisonnière et surtout son « je m'en fichisme » à l'égard de ses ennemis?

» Gabrielle était plus homme que femme; elle aimait, me disait sa sœur, fréquenter les hommes en camarade et n'hésitait pas à jouer aux cartes avec eux quand elle se trouvait en chemin de fer.

» Elle avait les allures libres de l'Américaine et parlait avec une telle volubilité que, souvent, j'avais difficile à comprendre. Elle était la plus indisciplinée de toutes les prisonnières et elle se plaisait à faire un tapage infernal, aussi bien en cellule qu'au préau. Le jour qui suivit la condamnation à mort, Gabrielle s'écria dans le préau :

» — Je viens d'être condamnée à mort, je serai fusillée demain. Vive le Roi, vive la Belgique !!

» Elle avait l'habitude de s'entretenir avec un autre prisonnier logé en face d'elle. Pour ouvrir la conversation, elle chantait « Paris-Berlin », puis s'entretenait avec lui en s'époumonnant presque, toujours dans le but de se ficher de ses gardiens. Elle eut même l'audace de dire au sous-officier König, en allemand :

» — Du bist ein Schwein. (*Tu es un cochon.*)

» Malgré ses méchancetés, les soldats l'aimaient beaucoup pour sa franchise.

» De son côté, elle avait des sympathies pour plusieurs d'entre eux. En prenant congé de lui dans la nuit tragique, elle donna, comme souvenir, un médaillon au soldat Stéphan. Vous verrez dans la lettre ci-incluse (1) que je lui rendais jusqu'à six fois visite par jour, sous prétexte d'échange de livres de lecture. Mais ces visites ne duraient que quelques secondes ; elle avait toujours une plaisanterie quelconque à me dire. En cellule, Gabrielle travaillait à un ouvrage de mains ou lisait. Elle ne manquait jamais d'écrire ses remarques sur tel ou tel passage du livre.

» Je la vois encore aujourd'hui revenant du préau, au bout du couloir, la marche leste et fière, la tête rejetée un peu en arrière, perçant du regard chacun de ses gardiens comme pour dire :

» — Vous n'êtes qu'un sale Boche. »

» Elle haïssait tout ce qui était allemand, trouvait à redire sur la chose la plus parfaite, pourvu qu'elle fût allemande. Elle ne craignait pas de me le dire en face et, quand j'étais d'une opinion contraire, me répliquait :

» — Vous n'êtes qu'un Boche, vous n'aimez que votre race.

---

(1) Cf. p. 163.

» Son patriotisme ne connaissait pas de bornes ; elle était absolument convaincue que l'Entente remporterait la victoire. Sur les murs de sa cellule se trouvaient écrits dans les coins et recoins :

« Vive le roi Albert ! Vive la Belgique ! »

» Ses gardiens avaient beau effacer tous les matins, les jours suivants ils avaient double besogne.

« Ce qu'elle adorait le roi !

» A ce sujet, voici une petite histoire amusante :

» Un jour que j'entrais dans sa cellule, peu après la visite de l'aumônier, elle me dit, rouge de colère :

» — Figurez-vous que l'aumônier a osé me dire que le roi Albert n'était qu'une poupée. Je lui ai servi mon opinion sur le sale Kaiser et j'ai conclu : « Monsieur l'aumônier, je ne respecte plus en vous que la soutane.

» L'amusant, c'est ceci. L'aumônier me parlant d'elle, me dit un jour : « Au début, j'ai eu des » difficultés énormes pour l'amener à se convertir ; » ce n'était pas la foi qui manquait, c'était la » haine de tout ce qui est allemand qui la tenait. » Pourtant j'avais presque réussi dans ma tâche, » quand un jour, je ne sais pas pourquoi, elle ne » voulut plus rien entendre. »

» Après sa condamnation, elle assistait à la

messe tous les dimanches, mais elle n'a pas manqué une seule fois de me dire :

» — Le sermon de l'aumônier était encore médiocre.

» Sur la demande de Gabrielle, j'ai transmis un jour des compliments à l'abbé Van Meenen, qui occupait la cellule 99. Celui-ci fit semblant de ne pas la connaître (1).

» Gabrielle fut condamnée à mort vers le 1<sup>er</sup> mars 1916. Pour sa défense devant la Cour martiale, elle avait catégoriquement refusé l'assistance d'un avocat allemand. Elle s'est donc défendue seule.

» Contrairement à l'habitude, elle n'a été fusillée que quatre semaines environ après sa condamnation. Pourquoi ce long délai? Je suppose que le gouverneur général von Bissing ne voulut pas prendre sur lui la responsabilité de l'exécution. L'affaire Miss Cavell avait fait trop de bruit dans le monde; il en avait référé à Berlin, d'où le retard.

» Gabrielle s'est refusée à adresser un recours en grâce au gouverneur; j'avais beau la supplier tous les jours. L'aumônier, d'après ce qu'elle m'affirma, fit de même. Tout fut inutile. J'avais beau la flatter, lui dire qu'avec son intelligence supé-

---

(1) Et pour cause. Il y avait confusion avec l'abbé Musche.

rieure elle pouvait, graciée et rentrée en Belgique, servir sa patrie utilement ; rien n'y fit. Elle était convaincue que demander sa grâce était une action basse. Aussi, avait-elle écrit sur le mur de sa cellule, derrière le crucifix :

« Je refuse de signer mon recours en grâce dans » le but de montrer à l'ennemi que je me fiche de » lui. »

» C'est sa sœur et sa tante qui ont adressé un recours en grâce en sa faveur, et j'eus le triste privilège de lui annoncer, par ordre et en présence d'un officier, que le recours en grâce était rejeté. Je dois à la vérité de dire, qu'après avoir vainement tenté de lui faire faire son recours en grâce, mes efforts ont diminué à la longue ; nous autres, Allemands, étions tous convaincus qu'on ne fusillait plus de femmes.

» Le retard apporté à l'exécution de Gabrielle semblait confirmer notre conviction, celle de la police politique également. Les gardiens, les policiers et moi-même n'avons pas manqué de lui communiquer notre manière de voir. Sa longue détention finit par la convaincre également (ce qui ressort d'ailleurs clairement de sa lettre).

» Après la mort de Gabrielle, j'ai entendu dire que la police aurait fait des démarches en vue d'obtenir sa grâce, si elle avait prévu une telle issue de l'affaire. Elle était convaincue, comme nous l'étions tous d'ailleurs, que si Gabrielle avait



Ma chère sœur,  
Je t'adresse mes vœux,  
ne regrette rien; c'est  
tellement naturel!  
C'est la vie courante  
sois tu ou faux comme  
on est venue, je ne  
regrette rien. Sois  
sage et courageuse.

Surtout — Ne te  
ne pas oublier l'indica-  
tion que je t'ai donnée  
au sujet de ma  
grammaire anglaise  
Tu vois qu'il faut  
qu'on la garde en  
souvenir à moi et la

Fac-similé d'une lettre de Gabrielle

Cette lettre fut écrite le 31 mars

remercieras la personne  
pour la bonté qu'elle  
a eu pour moi  
de l'oublier pas surtout  
et si t'on te donne  
des conseils suis les  
en souvenir de /

Ma petite sœur

Gabrielle Tattet

Le Samedi matin

31 Mars 1916

C'est le dernier jour  
du mois de St Joseph  
et un samedi, quel  
beau jour pour moi  
embrasse Maman  
Cousine - Bien à vous  
toutes et amicalement



fait son recours en grâce elle-même, elle aurait été graciée (1). Le policier Fritz Ball me disait que Gabrielle était moins coupable que la baronne de Bettignies, graciée.

» Gabrielle avait donc raison d'écrire sur les murs de sa cellule :

« C'est avec les humbles qu'on fait des héros  
» obscurs de la Liberté. »

\* \* \*

» Maintenant, je vais vous raconter comment s'est passée la dernière nuit de sa vie.

» Le 30 mars 1916 (2), vers 5 heures de l'après-midi, j'avais une visite au parloir, quand le sous-officier Meyer du corps de garde vint me trouver. Il me dit :

« — Dites, Becker, Gabrielle Petit sera fusillée  
» demain. La Kommandantur vient de télépho-  
» ner ; elle nous ordonne d'accorder une demi-  
» heure de visite à la sœur, qui va venir et de ne  
» rien dire ni à Gabrielle, ni à Hélène Petit.

» Il m'est impossible de vous décrire le coup que cette fatale nouvelle me porta. J'étais

---

(1) Le chiendent, c'est que Gabrielle n'était qu'une roturière.

(2) Les souvenirs de M. Becker sont en défaut ici. D'après M<sup>me</sup> Célis, il s'agit du 31 mars, à 3 heures. Et la suite du récit confirme les dires de la sœur.

anéanti. Je courus auprès de Gabrielle pour la mettre au courant, mais je ne pus que lui dire :

» — Gabrielle, j'ai si peur ! il se passe quelque chose !

» Ma mine défaite en disait plus que mes paroles.

» Gabrielle répondit tranquillement :

» — Je serai fusillée demain matin.

» Un quart d'heure après, sa sœur Hélène lui rendit visite. Gabrielle était très gaie. Malgré la défense, je mis Hélène au courant et je lui conseillai de courir à Troisfontaines tenter une dernière démarche auprès du gouverneur général.

» Une heure plus tard, un officier vint de la Kommandantur. Il était porteur de la réponse du gouverneur au recours en grâce de la tante et de la sœur. Il fit, au préalable, une enquête parmi les soldats : toute la ville était au courant, qui avait divulgué le secret de l'exécution ? Le gouverneur voulait que celle-ci eût lieu secrètement ; personne, pas même les parents, ne devait rien savoir. On craignait une émeute.

» Me sentant coupable en cette affaire, je niai cependant énergiquement.

» L'officier m'ordonna alors de l'accompagner dans la cellule de Gabrielle et de faire, à haute voix, la traduction de la réponse du gouverneur. Je dus m'exécuter.

» Ce fut le moment le plus terrible de ma vie. J'éprouvais une admiration sans bornes pour cette

femme héroïque ; pendant les six semaines de sa détention, j'avais, pour ainsi dire, été son seul ami, le seul qui ait pu la distraire durant son long martyre de silence et de solitude absolue.

» Je dus, à cette pauvre créature, annoncer son arrêt !!! J'en frémis encore. Pâle et tremblant, je lui dis simplement :

» — J'ai le triste devoir de vous annoncer que Son Excellence le Gouverneur général a rejeté le recours en grâce lui adressé par M<sup>lle</sup> Hélène Petit. La peine de mort est maintenue.

Contrairement aux autres condamnés qui pâlis-  
saient tous, Gabrielle rougit très fort pendant quel-  
ques secondes. Puis, après que l'officier l'eut priée  
de disposer de l'argent qui lui appartenait et qui  
se trouvait à la Kommandantur, très calme, elle  
prit une feuille de papier. En quelques secondes,  
d'une main très ferme, elle écrivit ses dernières  
volontés. Quand l'officier fut parti, je me rendis  
de nouveau auprès d'elle. Gaie comme toujours,  
elle se moquait de moi :

» — Mon pauvre ami, vous aviez la figure si  
défaite tout à l'heure. Il n'y avait vraiment pas  
de quoi. Il y en a qui se réjouiront de ma mort.  
Ce sont ceux qui ne me connaissent pas et qui  
craignent que je ne les vende pour les trente de-  
niers de ma vie.

» Pour finir, Gabrielle me souhaita tout le bon-  
heur possible.

---

## 16. LA DERNIÈRE NUIT

Le malheur ouvre l'âme à  
des lumières que la prospérité  
ne discerne pas.

LACORDAIRE.

Becker passa la dernière nuit avec la condamnée. Depuis le moment où elle avait reçu la visite de l'officier, Gabrielle s'était mise en devoir d'envoyer un dernier adieu à ceux qu'elle aimait. Nous avons vu que, le matin, elle avait écrit à sa marraine, immédiatement après avoir écrit à son cousin et bienfaiteur, M. Bara. Le soir, nouvelle lettre à sa marraine et à sa sœur.

A côté de la deuxième lettre adressée à M<sup>lle</sup> Ségard se trouvait, dans un porte-cartes usagé, une somme de 581 francs destinée à payer le... cadeau de noces de sa pauvre mère. Ce fut Behrens qui remit cette somme à la tante.

Puis la nuit est venue, compatissante pour la condamnée qu'elle couvre, pour la dernière fois, de son ombre.

Cependant, Gabrielle ne voudra rien perdre des heures qui lui restent à vivre.

« Elle a brodé, dit Otto Becker, jusqu'à 1 heure ; pendant ce temps, elle m'a raconté sa triste jeunesse. Je ne suis pas pratiquant, mais elle m'a soutenu l'existence d'un Dieu ; c'était impressionnant. Puis elle a écrit jusqu'à 2 h. 30. A ce moment, elle me dit qu'elle avait besoin d'un peu de repos et se mit sur le lit, en me priant de l'éveil-

ler à 4 h. 30. A 5 heures, elle s'éveilla, fit un peu de toilette et me demanda de lui couper une mèche de cheveux. »

Quand l'aube arrive, elle écrit une dernière fois à sa sœur, à sa marraine et à l'amie de cette dernière :

« *Chères toutes trois,*

» Mon dernier mot, ce n'est pas bien long ; il est 5 heures (belge) ; dans une heure ou deux, je vous enverrai mon adieu de loin. Comme je l'ai dit, une somme de 581 francs sera remise à marraine, dont elle déduira les frais que réclament cinq messes que j'ai demandées à l'aumônier de la prison. Le reste doit être partagé entre marraine et Hélène. Tous mes vêtements reviennent également à Hélène, ainsi que divers autres objets. Mon manchon, ma bague avec les petits diamants et mes bons gants sont chez la mère Collet.

» Mes adieux chez Butin ; que la mère Collet s'en charge.

» Bon courage, bons baisers et à vous trois par le cœur.

» (*Signé*) GABRIELLE PETIT.

» Le 1<sup>er</sup> avril 1916. » (1)

---

(1) On remarquera la singulière similitude entre les termes de cette lettre et la première écrite à sa marraine. (Voir la note à la page 176.)

Un peu avant six heures, l'aumônier allemand vint lui donner la sainte communion ; Becker se retira dans le corridor et rentra quelques instants après.

Vint le moment du départ.

« En sortant de sa cellule, poursuit Otto Becker, Gabrielle avait les paupières rougies par les pleurs. C'est la première fois que je l'ai vue se départir de son assurance. Les gardiens et moi, nous avons fait la haie au commencement du couloir. »

Le triste cortège (1) ! Gabrielle à côté de l'aumônier, la tête rejetée en arrière, un peu pâle, marche fière et droite. Quatre soldats, baïonnette au canon, l'entourent.

La jeune fille commence aussitôt à prier à haute voix. Après elle, les échos de la prison répètent en accentuant les dernières paroles : « Priez » pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à » l'heure de notre mort. »

Et la voix monte, monte toujours, suppliante.

L'appel domine le crissement des lourds souliers sur les dalles ; il fouille, il remplit les recoins d'ombre des longs corridors froids et vides, il re-

---

(1) Nous ne pouvons résister au désir qui nous presse, d'intercaler ici, au beau milieu de la lettre de Becker, les impressions vécues de M. Marin. Le bon, le cher, le toujours bon directeur nous a fait pleurer avec lui... la levée du corps, pourrait-on dire, de « sa » Gabrielle.

bondit de toutes parts : « ... et à l'heure de notre mort !... et à l'heure de notre mort ! »

» Au moment où la condamnée passe devant moi, elle fait un signe d'adieu, reprend l'interprète. Je l'ai suivie jusqu'à la porte. La voiture conduisant à la mort la jeune fille la plus vaillante de la Belgique allait disparaître derrière la grille, quand Gabrielle écarta les rideaux et me fit un dernier salut.

» Trois quarts d'heure après, Gabrielle Petit avait cessé de vivre ! Ce jour-là, aucun rire ne s'est fait entendre parmi les détenus politiques ; tous étaient en deuil.

» L'après-midi, j'avais une communication à vous faire dans votre maison particulière. La même émotion nous étreignait tous deux ; vous aviez, comme moi, les larmes aux yeux (1).

» OTTO BECKER,

» *Interprète militaire en 1916 et 1917,*  
» *à la prison de Saint-Gilles.* »

---

(1) Otto Becker fut témoin des derniers adieux à leurs femmes et à leurs enfants de six condamnés à mort. « Rien n'est plus poignant, dit-il, que les étreintes suprêmes d'un homme qui va mourir. »

L'interprète assista de même au départ de Hernalsteen. Celui-ci, veuf et père de plusieurs enfants, crut qu'un nouveau mariage inciterait les Allemands à la clémence. Il épousa dans sa cellule une jeune serveuse qu'il connaissait

\* \* \*

« Jamais, nous dit M. Marin, vivrais-je cent ans, je n'oublierai ce premier matin d'avril. C'est que Gabrielle était pour nous comme l'enfant de la maison, comme si elle était née dans la prison. Ame d'élite, droite, loyale, incapable du moindre mensonge !

» Mes fonctions m'ont donné le triste privilège de coudoyer Miss Cavell et Gabrielle Petit. Je le déclare hautement : la beauté puritaine, la calme résignation de l'Anglaise n'arrivaient pas à la cheville d'une Gabrielle Petit. »

\* \* \*

Un point intéressant à fixer était resté dans l'ombre jusqu'à présent.

Stoeber proposa en termes formels à Gabrielle de lui laisser la vie sauve si elle acceptait de dénoncer ses complices.

La question était de savoir si cet odieux marchandage avait été fait avant ou après la condamnation.

---

de longue date et qui consentit à essayer de sauver le grand patriote. En ce moment, Becker avait le rejet de son pourvoi en poche. Il n'eut pas le courage de lui en faire part avant la cérémonie et ne le lui traduisit que six heures après.

Selon les témoignages que nous avons recueillis, la question ne fait plus de doute : Gabrielle a refusé de dénoncer ses camarades, même pendant le mois qui suivit sa condamnation.

Quelques jours après la proposition de Stoeber et le refus définitif de la condamnée, l'aumônier allemand revint adroitement (1) sur la question dans son sermon dominical, lorsqu'il essaya de faire taire les scrupules religieux de Gabrielle.

C'est en rentrant de la messe que la jeune fille s'en ouvrit à Otto Becker. Or, Gabrielle ne fut pas admise à assister à la messe avant le prononcé du jugement. La proposition Stoeber est donc postérieure à la condamnation.

Résumons. Refus de se soumettre au règlement de la prison, refus de demander sa grâce, refus de trahir pour sauver sa tête : voilà comment Gabrielle entend servir le pays jusqu'au bout, voilà l'évangile du devoir de l'héroïque Tournaisienne !

\* \* \*

Les Allemands objectent : « Si Gabrielle n'avait pas été rémunérée pour son espionnage, elle n'eût jamais été exécutée. »

Et, à l'appui de leur thèse, ils citent l'exemple de Louise de Bettignies.

---

(1) Adroitement est une façon de parler quand il s'agit de la psychologie allemande.

Cette argumentation dénote, chez les Allemands, une mentalité monstrueuse. L'espionne devait payer ses porteurs, elle était très large à leur égard. Quand le traître Keurvers vint lui apporter une première fois 200 francs, une deuxième fois 500 francs, Gabrielle était sans ressources. Nous avons vu précédemment que la femme Wyns, la boulangère-propriétaire du 61 de la chaussée d'Anvers, l'avait mise à la porte parce que sa locataire, assez « bête » pour s'occuper d'espionnage, était en retard de paiement.

En s'exposant pour son pays, Gabrielle ne faisait pas fortune. Stoeber le savait. Les Allemands refusèrent donc aux pauvres ce qu'ils passaient à Louise de Bettignies : se dévouer corps et âme aux intérêts de sa patrie (1).

---

(1) M. Van Tichelen, directeur du bureau d'espionnage britannique de Flessingue (Céreal Company) est catégorique à cet égard.

« Nos délégués en pays occupé, dit-il, n'avaient pas de traitement fixe. Nous leur adressions, à leur demande, les fonds dont ils avaient besoin pour mener à bien leur chasse aux renseignements. J'ai eu Gabrielle chez moi, retour de Londres et de Folkestone, pendant quinze jours. J'affirme sur l'honneur que la jeune fille a agi uniquement par patriotisme. »

Lorsque nous avons appris à M. Van Tichelen que la kommandantur, cinq, six jours après l'exécution, avait réclamé à M<sup>lle</sup> Ségard les 40,000 francs que Gabrielle avait économisés, le directeur de Flessingue eut un haussement d'épaules significatif.

## 17. L'EXÉCUTION

L'échafaud pour le juste  
est le lit de sa gloire.

Arrivés au Tir national, Gabrielle, l'aumônier et la garde descendirent de voiture. La jeune fille était calme et grave. Elle se dirigeait déjà, et la première, vers le peloton d'exécution, lorsque, se retournant, elle dit à l'aumônier :

» — Monsieur l'abbé, vous avez oublié mon livre de messe dans la voiture.

Et, avant que M. Leyendecker ait eu le temps de se reconnaître, Gabrielle ouvrait la portière, pénétrait dans la voiture et revenait vers lui.

— Voilà, Monsieur l'aumônier. N'oubliez pas, ainsi que je vous l'ai demandé, de remettre ce livre à ma sœur.

\* \* \*

Elle marche d'un pas alerte, suivant son habitude. Arrivée au lieu de l'exécution, l'aumônier lui dit tout bas :

— Mademoiselle, vous venez de répéter cinquante fois à Marie : « Priez pour nous, à l'heure » de notre mort. » Restez bien calme et soyez sûre que la Sainte Vierge exaucera votre prière (1).

---

(1) Rapport Leyendecker à M. l'abbé Nysten de Liège.

« Alors la jeune fille se porte en face du peloton d'exécution. Un soldat s'approche avec le bandeau qu'on met sur les yeux des condamnés, elle refuse ; le soldat voulant user de force, elle refuse avec violence en s'écriant :

— Respectez au moins le dernier vœu d'une femme qui va mourir.

On n'insiste plus. Tandis que l'officier précipite les commandements, elle s'écrie :

— Vive la Belgique ! Vive le... !

La fusillade coupe le reste. Elle s'affaisse lentement et tombe face à l'ennemi (1). »

Il était 6 h. 40 (2). Gabrielle mourut comme elle avait vécu, « comme peu d'hommes savent mou-

---

(1) C'est la version Van Overbergh. Dans le rapport précédent, l'aumônier allemand écrit : « Quant à bander les yeux, elle m'avait dit en route : « On ne me bandera pas les yeux, je n'ai pas peur de regarder les fusils. » Je lui ai conseillé alors de laisser faire. Au moment voulu, elle fit de nouvelle opposition, mais un mot de ma part suffit pour la faire consentir : « Que rien ne vous dérange dans la pensée du ciel. » Gabrielle Petit n'a plus dit un mot.

Nous donnons cette seconde version pour ce qu'elle vaut. Dans son rapport sur Miss Cavell, nous trouvons en effet M. Leyendecker en pleine contradiction avec les documents allemands eux-mêmes, documents publiés par M. Ambroise Got dans l'ouvrage déjà cité.

(2) Sitôt après avoir entendu la salve suprême, M<sup>me</sup> Pilatte-Petit pria M. le curé de la paroisse Saint-Albert de dire immédiatement la messe pour le repos de l'âme de sa nièce. Ce qui fut fait.

L'oncle et la tante de Gabrielle, affiliés à l'organisation Baucq-Miss Cavell, goûtèrent aussi pendant de longs mois,

rir (1) », simplement mais sans faiblesse, en acclamant sa Patrie et son Roi.

Elle fut enterrée à la suite des autres tombes, dont la croix de bois portait un chiffre. Ce n'était qu'un numéro de plus.

\* \* \*

Le 27 mai 1919, au Tir national (2).

Huit heures du soir. Derrière les arbres sombres, au loin, le soleil couchant saigne...

Les fossoyeurs se hâtent.

Le cercueil de la Grande Fusillée apparaît. Un homme entoure le bois pourri de sangles, et, doucement, on examine l'immortelle dépouille.

Pauvre et sublime Gabrielle Petit !

La voici étendue sur les planches brisées, enve-

---

des charmes de la vie des prisonniers politiques à Saint-Gilles.

M<sup>me</sup> Pillatte connaissait donc le fameux aumônier de la prison. Peu de temps après la mort de Gabrielle, la tante rencontrant l'abbé Leyendecker aux abords de l'hôtel de ville de Saint-Gilles, lui dit :

— Ma nièce est-elle bien morte, Monsieur l'aumônier ?

— Oh ! Madame, très bien morte ! Le bon Dieu lui a fait une grande grâce, car, avec le caractère qu'elle avait, elle n'aurait jamais été heureuse en ce monde (!!!).

Sans commentaires.

(1) Paroles du feldwebel allemand qui assistait aux exécutions du Tir national.

(2) La fin du chapitre est extraite de : *Gabrielle Petit, héroïne nationale*, par CYR. VAN OVERBERGH.

loppée dans son grand manteau bleu, d'où émergent les bottines à hauts talons. La tête, méconnaissable et noire, laisse encore deviner, cependant, un fin profil de femme. Et là, en pleine poitrine, les trous des balles... A la hauteur du cœur une tache noire, cerclée d'un peu de mousse blanche.

\* \* \*

Deux jours plus tard, sous un clair soleil d'Ascension, l'apothéose !

Dans la salle des pas perdus de l'hôtel communal de Schaerbeek — vaste chambre ardente — la foule, lentement, défile et s'agenouille devant le catafalque drapé dans les plis du drapeau, écrasé sous les fleurs.

Et voici la Reine, toute de blanc vêtue, s'inclinant devant l'Héroïne et déposant sur son cercueil la Croix de l'Ordre de Léopold...

Elles furent d'une beauté de légende, ces funérailles nationales, où le peuple belge fit monter son adoration vers l'impérissable mémoire de la sublime enfant.

Gabrielle Petit ! Prononcer le nom de la Grande Fusillée, n'est-ce pas évoquer le visage même de la Patrie ?

---

## 18. ON N'A JAMAIS ASSEZ DONNÉ, QUAND ON N'A PAS TOUT DONNÉ

Dans une conférence au cercle « Liberté » de M<sup>lle</sup> Robie, devant un auditoire enthousiaste qui n'attendait que des paroles d'apologie, le Père Hénuisse résumait comme suit les qualités de Gabrielle Petit : « gaïté, honneur, enthousiasme, foi ».

Pendant ce long récit, nous nous sommes trouvé dans l'amère nécessité de donner certains détails prouvant que la foi de la jeune fille ne fut point toujours une foi agissante.

L'éminent Jésuite, confrère des savants Bollandistes qui ont dépouillé la vie des saints de leurs multiples excroissances de légendes, ne nous en voudra pas ; nous n'avons cherché, dans la vie de Gabrielle, que la plus sévère vérité.

La mort de la glorieuse Tournaisienne (1) a

---

(1) « La patience et le mal, dit Joubert, le courage et la mort, la résignation et la nécessité arrivent ordinairement ensemble. L'indifférence pour la vie naît avec l'impossibilité de la conserver. »

Belle pensée de stoïcien, mais encore faut-il que l'indifférence pour la vie ait « le temps » de naître. Ce ne fut pas le cas de Gabrielle qui, jusqu'au dernier jour, se crut dans la possibilité, sans faillir à l'honneur, de conserver l'existence. Son courage devant la mort n'en fut que plus admirable. C'est pourquoi Gabrielle dépasse en héroïsme, et de cent coudées, tout ce que l'univers a connu de grand en face de la mort. Les martyrs chrétiens des premiers siècles furent grands, très grands, mais persuadés que « cette vie est le berceau de l'autre », ils avaient reçu, pour mourir, des grâces de choix.

élevé trop haut sa mémoire pour que ce qui reste de véridique amoindrisse son souvenir.

Gabrielle a été remise dans son cadre d'humanité. Dévoyée parfois, la jeune fille que nous vénérions mérite d'autant plus notre estime que sa résurrection l'a relevée de plus bas. Sa crânerie devant l'ennemi, crânerie qui n'a pas été dépassée, sa générosité pour ceux dont elle aurait pu faire signer, d'un mot, l'arrêt de mort, le sublime de sa fin tragique sont des titres suffisants au culte ému que lui rendront, à travers l'histoire, les Belges dignes de ce nom.

\* \* \*

Au lendemain de l'exécution de Miss Cavell, M. Painlevé s'écriait au Trocadéro :

« Comme Antigone, elle pourrait répondre au juge inique :

« J'obéis à *la Loi*, non pas à *ta loi*. J'obéis à la » loi suprême qui est au-dessus de toute violence » et dont le triomphe vengera ma mort. »

Plus encore que Miss Cavell, notre héroïne, témoin du martyre enduré par son pays, avait le droit de répondre comme la fille d'Œdipe :

« J'obéis à *la Loi*, non pas à *ta loi*. »

Et l'homme d'État français, reprenant une parole de l'Écriture, poursuit :

*O mort, où est ton aiguillon?*

*O sépulcre, où est ta victoire?*

« Celle que nous célébrons ne doit point nous apparaître comme une touchante figure d'élégie, mais comme *une inspiratrice d'actions héroïques*. Sa vie et sa mort nous enseignent que, pour la défense d'une grande cause, *on n'a jamais assez donné quand on n'a pas tout donné.* »

\* \* \*

Nous sommes, nous, les « valides » de la guerre, nous sommes, dis-je, loin d'avoir tout donné pour la grande cause.

Avons-nous même un peu donné?

Avons-nous, maîtres ou parents, avons-nous, ainsi que le demandait le grand Cardinal le jour des funérailles, appris à nos enfants le nom de la sublime jeune fille? Elle fut cependant grande entre toutes, puisqu'elle seule fit face, de toute sa petite taille, au peloton d'exécution?

C'est, à l'instar de Gabrielle Petit, dans l'espoir en Dieu; c'est jusqu'au dernier matin de l'existence qu'il nous appartient de veiller, comme elle, sur l'honneur et la sécurité de nos foyers.

Et vous, combattants, vous, que les assassins de Graff et la collusion de Rapallo ont fait sur-sauter, ont galvanisés pour de nouvelles victoires, ont convaincus de la nécessité d'établir en Rhénanie le second Yser de la résistance triomphante! Dites, est-ce l'aube d'un nationalisme

éclairé, seul capable de guérir le peuple belge de son antimilitarisme millénaire de dupes (1), que nous croyons entrevoir dans les lignes suivantes :

« Rappelle aux frères d'armes que, si leur attitude a mérité la reconnaissance du pays, ils ne peuvent oublier qu'aux droits correspondent des devoirs et que leur rôle de soldats d'une Patrie respectée n'a pas pris fin le jour de la démobilisation ! (2) »

« Et vous enfin », s'écrie Fidélis, « femmes évaporées qui dansiez aux heures sombres où le pays râlait et qui, maintenant que le canon s'est tu, nous donnez le spectacle navrant de vos déshabillés, vous passez dans la vie comme des poupées !

» Et c'est vous qui devez nous donner les générations de demain ! La vie est une chose grave, vous en faites un vaudeville, une farce.

» Ne sachant pas vivre, comment auriez-vous su mourir si le devoir s'était dressé brusquement devant vous ?

» Comment façonneriez-vous des âmes de héros dans la chair de vos fils et de vos filles, ô vous qui

---

(1) A quand le quatrième degré d'histoire nationale ? Il serait temps, tout Belge devrait savoir que sa haine du « traîneur de sabre » nous a valu d'être durant des siècles, sous la crosse des gardes-chiourmes étrangers, des « traîneurs de boulet ».

(2) § 12 du programme de l'Association nationale des combattants de Bruxelles, *Au Lion d'Or*, place Saint-Géry.

n'êtes chrétiennes que du bout des doigts, patriotes que du bout des lèvres?

» Arrêtez-vous devant le cercueil de Gabrielle, femmes de mon pays, et réfléchissez !

» Réfléchissez aussi, jeunes Adonis aux cheveux ondulés, qui criez : « Patrie ! Patrie ! Belgique !

» Le Roi ! » Pendant que du fond des tranchées boueuses, nos « jasses » lançaient des grenades et mouraient sous les bombes, vous faisiez des livrés épatants au tennis...

» Pauvres gamins ! »

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE . . . . .	I
1. La famille . . . . .	1
2. En pension. . . . .	9
3. A Bruxelles . . . . .	22
4. L'amie . . . . .	28
5. Papa et maman Collet . . . . .	33
6. Le fiancé . . . . .	38
7. Soldat! . . . . .	74
8. Il était un... Hollandais! . . . . .	95
9. En prison . . . . .	120
10. A mort!. . . . .	125
11. L'abbé Mussche . . . . .	135
12. La condamnée. . . . .	139
13. Otto Becker . . . . .	157
14. Les derniers jours . . . . .	167
15. La veillée . . . . .	174
16. La dernière nuit . . . . .	188
17. L'exécution . . . . .	195
18. On n'a jamais assez donné, quand on n'a pas tout donné . . . . .	199

---



*DES PRESSES*

*DE Vve FERDINAND LARCIER*

*A BRUXELLES*

*26-28, rue des Minimes*







